

ATTAQUE CONTRE UNE CENTRALE
ÉLECTRIQUE À MÉDINE
L'Algérie
condamne avec
la plus grande
fermeté

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

SOMMET DES PAYS FONDATEURS
DU NEPAD
**Nasri représente
le président
Tebboune
en Égypte**

P 7

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Vendredi 2 - samedi 3 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6862 - 23^e année

P 4

**UN MINISTRE DE NETANYAHU COMME CONSEILLER
DU TERRORISTE FERHAT MEHENNI**

Le MAK passe sous l'aile sioniste

L'organisation terroriste a trouvé son gourou et sa voie en désignant Ayoub Kara, un ancien ministre du gouvernement Netanyahu, sioniste convaincu, comme conseiller aux relations internationales.

LIRE EN PAGE 2

SOUTH2 CORRIDOR

Un levier stratégique aux mains d'Alger

LIRE EN PAGE 3

**PEINE DE MORT
POUR LES INCENDIAIRES
ET LES RAVISSEURS D'ENFANTS**

Boudjemâa défend une réponse juridique appropriée

P 4

**DEUX MILLIONS D'UNITÉS DE
PREGABALINE ET 636 MOTOS ISSUES
DE REVENUS DE BLANCHIMENT
D'ARGENT SAISIS**

Le grand coup de la DGSN à Alger

P 5

ÉQUIPE NATIONALE

Zorgane et Hadj Moussa forfaits face au Niger

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

Ghabli d'hem, en pole position

P 21

Ph: DR



L'ÉDITO

Cinq pays, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ont fait le pari de sa réalisation à court terme. De quoi s'agit-il ? Du projet « South2 Corridor » qui consiste à livrer l'hydrogène vert (GH2) depuis l'Algérie jusqu'en Allemagne et l'Autriche via la Tunisie. Le GH2 est un vecteur d'énergie et un carburant. Un peu comme l'électricité qui est produite (non extraite) donc un vecteur d'énergie et un carburant de substitution (véhicules électriques). L'avantage du GH2 se trouve dans sa production par électrolyse de l'eau en utilisant des énergies renouvelables (solaire, éolien et hydraulique). Ce qui élimine toute émission de gaz à effet de serre (GES). Donc décarboné, propre. Complètement différent de l'hydrogène classique obtenu à partir d'énergies fossiles pour la production d'ammoniaque, de méthanol, au raffinage du pétrole et autres productions industrielles comme les matières plastiques. Le projet « South2 » compte livrer en Europe, à l'horizon 2030, par gazoducs sur une longueur de 3.300 Km, plus de 4 millions de tonnes/an d'hydrogène vert produit en

Hydrogène vert : projet ambitieux et futuriste

Algérie. Pour se faire une idée de grandeur du projet, le 18 septembre dernier, une entreprise américaine a lancé la production commerciale de 70 tonnes/an d'hydrogène vert (grâce à l'éolien) dans le port d'Anvers pour les besoins d'entreprises locales. Sur le plan international, il y a pas moins de 1572 projets d'hydrogène vert dont 1125 sont prévus d'entrer en production à l'horizon 2030. La Chine, leader incontesté du GH2, produit pas moins de 20.000 tonnes/an depuis 2023. Sans y ajouter les États-Unis et l'Australie. Après cette « fiche technique », revenons à notre projet. Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi dernier, les ministres de l'Énergie des pays engagés dans notre projet South2 Corridor, c'est à

dire l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie. Au sortir de l'audience, le ministre autrichien, Wolfgang Hattmannsdorfer, a déclaré « Nous voulons sécuriser les approvisionnements en hydrogène pour notre industrie, et cela ne pourra se faire qu'à travers une relation étroite avec l'Algérie et la Tunisie ». Ceci après avoir partagé sa perception de « l'ambition et la vision du président de la République algérienne pour son pays ». Prenant la parole à son tour le secrétaire d'État allemand, Frank Wetzel, a déclaré, sans détour « Nous ne devons pas perdre de temps, car l'industrie en Europe, notamment en Allemagne, a besoin d'approvisionnements en hydrogène pour préserver notre solide base industrielle ». Pour le ministre italien, Gilberto Pichetto Fratin, le South2 promet de « créer toutes les conditions à même d'assurer un avenir meilleur, non seulement sur le plan énergétique, mais aussi pour le bien-être de nos citoyens ». Pour le ministre tunisien, Slah Zouari, il s'agit d'un « projet stratégique entre la Tunisie et l'Algérie ». Un projet ambitieux qui place l'Algérie aux premières loges du progrès mondial tout en gravant, pour la postérité, sa lutte contre le réchauffement climatique !

Zouhir Mebarki

UN MINISTRE DE NETANYAHU NOMMÉ CONSEILLER POLITIQUE DU TERRORISTE FERHAT MEHENNI

Le MAK passe sous l'aile sioniste

L'organisation terroriste a trouvé son gourou et sa voie en désignant Ayoub Kara, un ancien ministre du gouvernement Netanyahu, sioniste convaincu, comme conseiller aux relations internationales.



Ferhat Mehenni et ses acolytes ne peuvent plus cacher l'estampille « d'organisation terroriste au service d'une puissance étrangère », qui leur colle au front. C'est une copie conforme d'André Azoulay, le conseiller des rois du Maroc qui est venu aujourd'hui prendre les commandes de cette organisation terroriste, sécessionniste vomie par toute la population kabyle qui a versé son sang pour l'unité de tout le peuple algérien et pour consacrer sa souveraineté dans des frontières tracées par le sang de plus de 1.5 million de chahids. Cette nomination est une nouvelle étape dans la dynamique de trahison de Ferhat Mehenni. Elle représente un véritable acte d'allégeance à l'entité sioniste que la position de principe des autorités algériennes qui refusent toute normalisation avec les assassins des enfants palestiniens tant que les droits de ce peuple à une patrie aux frontières reconnues par la communauté internationale n'est pas concrétisée.

Ayoub Kara est connu pour son activité politique et diplomatique ainsi que pour ses relations avec plusieurs milieux politiques dans différents pays.

Sa nomination intervient dans le cadre de son soutien à une prétendue « cause de Kabylie » et de son désir de contribuer à « sa reconnaissance et à sa défense » au niveau international. Cette intransigeance de l'Algérie qui ne date pas d'aujourd'hui mais plonge ses racines dans le long parcours de la diplomatie algérienne qui a toujours soutenu les causes justes dérange Tel Aviv et ses soutiens. Et le MAK s'est offert comme le cheval de Troie pour servir le plan d'asservissement de l'Algérie qui aura pour finalité d'étendre la présence sioniste dans tout le Maghreb. Il est utile de rappeler que ce conseiller, fraîchement désigné de Ferhat Mehenni, est un spécialiste des œuvres de partition et fragmentation des pays arabes. Ce juif Druze est à l'origine des tentatives d'imposer une enclave Druze qui englobera une partie du Liban, de la Syrie et de l'Irak pour permettre à l'entité sioniste de concrétiser son annexion du plateau du

Golan et du Mont Hermon, de créer un no man's land dans le sud du Liban et de menacer les frontières nord-ouest de la république d'Iran. Après sa nomination, l'ancien ministre de Netanyahu et membre du Likoud a exprimé sa gratitude envers le MAK pour son soutien à Bashan (population Druze inscrite dans une dynamique de sécession), et à Israël. Il a également exprimé sa profonde reconnaissance pour la confiance placée en lui par la direction du MAK à travers sa nomination en tant que Conseiller international pour les relations internationales une nomination qu'il a décrit comme un grand honneur et une responsabilité importante, réaffirmant son engagement à renforcer la présence internationale de l'organisation terroriste et à élargir ses relations diplomatiques dans le monde entier. Rien que ça...L'entité sioniste ne cache plus ses intentions maléfiques à l'égard de tous ceux qui lui résistent et

combattent sa politique coloniale faite de plans de déstabilisation. Ferhat Mehenni, la girouette qui voit sa marge de manœuvres se rétrécir en Europe, s'est jeté dans les bras des assassins des enfants palestiniens pour devenir un vulgaire outil aux mains de ceux qui veulent nuire à l'Algérie. Ayoub Kara devient ainsi le gourou de la secte MAK. Il sera, à l'instar d'André Azoulay, le précepteur et le principal décideur, qui orientera l'action de cette organisation terroriste commandée par le SDF et le pique-assiette des salons parisiens Ferhat Mehenni. Pour la gouverne de l'entités sioniste, des Emirats, du Makhzen et accessoirement de l'organisation terroriste le MAK, le peuple algérien a déjoué des plans plus diaboliques que ceux que conçoivent leurs laboratoires secrets. Il a forgé son unité dans la lutte pour son indépendance. Son unité est séculaire et ce n'est pas un trublion comme le SDF de Paris qui pourra l'ébranler. L'entité sioniste qui voit son avenir menacé par une prise de conscience mondiale développe aujourd'hui des réflexes de bête blessée, et ce ne sont pas ses gesticulations qui feront fléchir l'Algérie et lui feront renier ses principes de soutien aux causes justes. Plusieurs ennemis se sont mesurés à la résilience et la capacité de résistance du peuple algérien et tous se sont rendu compte que l'Algérie est aussi forte que le roc des Monts du Djurdjura ou de l'Assekrem.

Slimane B.

Émirats : de l'espionnage et de la répression à l'influence financière et aux ingérences extérieures

Une enquête du quotidien britannique "The Guardian", publiée jeudi, a mis en lumière un ensemble de pratiques et d'accusations visant les Émirats arabes unis, notamment en matière d'espionnage électronique, de répression des voix critiques, de concentration de la richesse et d'ingérences dans plusieurs conflits extérieurs, dont celui du Soudan. L'enquête revient notamment sur le programme "Raven", dispositif émirati d'espionnage électronique créé initialement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, avant de devenir, selon le journal, un outil de surveillance ciblant des Émiratis considérés comme non loyaux, ainsi que des militants, des journalistes et des responsables politiques à l'étranger.

Selon "The Guardian", les opérateurs de "Raven" pouvaient recueillir des informations et pirater les appareils de personnes qui n'étaient pas directement liées à des menaces sécuritaires. Avec l'extension des responsabilités sécuritaires de cheikh Tahnoun ben Zayed Al Nahyane, conseiller à la sécurité nationale, les capacités de surveillance se sont, d'après l'enquête, renforcées avec des technologies plus sophistiquées. Après la normalisation des relations entre les Émirats et l'entité sioniste, Abou Dhabi a notamment obtenu la possibilité d'utiliser le logiciel "Pegasus", capable de pirater des appareils "Apple" et "Android" à l'insu de leurs utilisateurs. L'enquête cite plusieurs personnes qui auraient été ciblées ou susceptibles de l'avoir été, dont l'ancien Premier ministre britannique Boris Johnson. Le journal revient également sur

le cas du chercheur britannique Matthew Hedges, arrêté aux Émirats en 2018 alors qu'il menait des recherches sur la stratégie de sécurité nationale du pays. D'après son témoignage rapporté par "The Guardian", il a passé plusieurs mois à l'isolement et subi des interrogatoires pouvant durer jusqu'à 15 heures par jour, ainsi que l'administration forcée de médicaments et des menaces visant sa famille. Après sa libération, une campagne de diffamation a été menée contre lui, avec notamment la diffusion d'un dossier de 19 pages contenant des informations personnelles. L'enquête s'est intéressée par ailleurs aux entreprises liées à l'écosystème de surveillance, notamment "DarkMatter", associée au programme "Raven".

Après le démantèlement de l'entreprise, des personnalités et compétences issues de cet environnement ont été transférées vers "G42", devenue l'une des principales entreprises technologiques émiraties. "The Guardian" relève ainsi une continuité entre certaines capacités développées dans le domaine de l'espionnage électronique et les technologies aujourd'hui déployées dans l'intelligence artificielle, "G42" proposant notamment des outils de défense contre les menaces, de classification des suspects, de cartographie des réseaux de relations et d'analyse des comportements. Sur le plan économique, l'enquête met en avant la concentration de la richesse et de l'influence autour de Tahnoun ben Zayed. Le groupe "Royal Group", présenté comme le principal instrument d'investissement des intérêts de sa famille, disposerait d'ac-

tifs estimés à quelque 300 milliards de dollars. "The Guardian" évalue par ailleurs à environ 1 500 milliards de dollars l'empire économique supervisé par Tahnoun, comprenant des fonds d'investissement, des banques et des intérêts dans différents secteurs. L'enquête estime que les frontières entre la fortune personnelle de Tahnoun, les richesses de la famille régnante et certains actifs liés à l'État sont devenues floues, soulevant des interrogations sur la concentration des ressources économiques au sein des cercles du pouvoir. Enfin, le quotidien britannique aborde les interventions extérieures des Émirats. Selon son enquête, Abou Dhabi a soutenu des groupes armés au Yémen, en Libye et en Éthiopie, avec de lourdes conséquences sur les populations civiles.

Au Soudan, les Émirats sont confrontés à des accusations de complicité dans des actes susceptibles de constituer un génocide, dans l'un des dossiers les plus graves associés à leur rôle dans le conflit. L'enquête affirme également que des outils d'intelligence artificielle ont été utilisés dans une campagne de désinformation visant à affaiblir la crédibilité des Nations unies dans le contexte des accusations liées au Soudan. L'enquête de "The Guardian" met ainsi en évidence l'imbrication, selon ses conclusions, entre surveillance électronique, puissance technologique, concentration économique et interventions extérieures, dessinant un système dont l'influence dépasse largement les frontières des Émirats.

APS

TRIBUNE

Israël, Maroc, Golfe : les contours du dispositif militaire visant l'Algérie

Entre Israël et le Maroc, la coopération militaire a changé de dimension. Selon une analyse récente du Jewish News Syndicate (JNS) Rabat figure désormais parmi les plus gros clients de l'industrie de défense israélienne. La liste des achats est longue : défense aérienne, drones, renseignement, artillerie, missiles, satellites. Le Maroc s'est procuré le système Barak MX d'Israel Aerospace Industries, des drones Hermes et Heron, 36 obusiers ATMOS 2000 et les lance-roquettes PULS d'Elbit Systems. Il songerait aussi à coupler des missiles israéliens LORA, d'une portée annoncée de 400 à 500 kilomètres, aux systèmes de lance-roquettes mobiles HIMARS américains qu'il doit recevoir des USA.

On ne parle plus de quelques équipements isolés. Les pièces s'assemblent, peu à peu, en un ensemble cohérent, qui réunit surveillance, renseignement, défense aérienne et capacité de frappe.

Reste la question de l'argent. Le JNS rapporte les propos d'un observateur occidental selon lequel une partie de ces achats serait financée par des capitaux du Golfe (Émirats principalement)

Tout cela s'inscrit dans le cadre des Accords d'Abraham. Israël apporte la technologie et les monarchies du Golfe mettent sur la table leurs ressources financières et leurs réseaux d'investissement.

Même si rien ne permet de parler d'une alliance militaire formelle dirigée contre l'Algérie, ce que les éléments disponibles montrent, ce sont des coopérations bilatérales et des intérêts régionaux qui convergent, dans un dispositif commun tourné vers l'Algérie.

Le Maroc dispose maintenant d'un accès élargi aux technologies israéliennes de renseignement, de surveillance, de défense aérienne et de frappe.

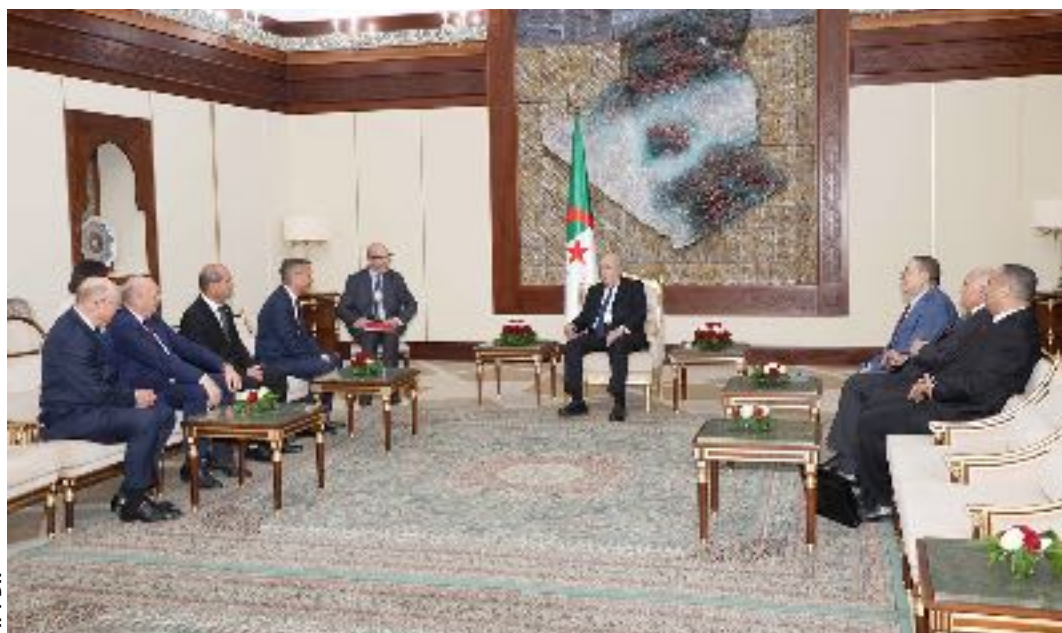
Le Marrakech Airshow, du 7 au 10 octobre, devrait mettre ce rapprochement en pleine lumière, avec la présence de cinq groupes israéliens : IAI, Elbit Systems, Rafael, Xtend et UVISION. Pour l'Algérie, la vigilance ne porte donc plus seulement sur les armes livrées au pays voisin. Elle concerne aussi la formation, autour du Maroc, d'un réseau associant technologies israéliennes, capitaux du Golfe et partenariats militaires occidentaux. C'est cette convergence, d'ailleurs, que chaque contrat pris isolément, qui redessine progressivement l'équilibre stratégique du Maghreb et nourrit une perception accrue des menaces pesant sur la stabilité régionale.

Par Amar Belani, ancien ambassadeur

SOUTH2 CORRIDOR

Un levier d'intégration régionale

L'importance stratégique de l'initiative South2 Corridor a été réaffirmée par les ministres de l'Energie de l'Algérie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Tunisie, lors des travaux de leur 2e réunion ministérielle tenus ce jeudi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger.



ph. D. B.

Les ministres considèrent que le South2 Corridor est un levier d'intégration régionale, de coopération énergétique et de compétitivité industrielle, visant à favoriser le développement conjoint de la filière de l'hydrogène vert entre l'Afrique du Nord et l'Europe. La réunion a été sanctionnée par la signature d'une Déclaration commune d'intentions politiques, dans laquelle les cinq partenaires ont réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine de l'hydrogène vert et ont souligné leur engagement commun à sécuriser et à diversifier les approvisionnements énergétiques dans la région. Par la même occasion, les ministres participants ont pris connaissance des progrès réalisés dans le cadre du projet intégré de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène (ALTEH2A). La 2e réunion ministérielle, dont les travaux ont pris fin jeudi après-midi, avait été ouverte dans la matinée par le ministre de l'Energie et des Energies renou-

velables, Mourad Adjal, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des ambassadeurs des pays concernés par le projet d'hydrogène vert et des représentants des entreprises engagées dans le projet. Les ministres de l'Energie de l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie ont été reçus, jeudi, par le président Abdelmadjid Tebboune. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, Brahim Merad, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal. À l'issue de cette audience, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, Frank Wetzel, a souli-

gné l'importance du projet South2 Corridor pour l'acheminement d'hydrogène vers l'Europe, estimant qu'il « rapprochera davantage » les cinq pays partenaires. « Nous ne devons pas perdre de temps, car l'industrie en Europe, notamment en Allemagne et en Autriche, a besoin d'approvisionnements en hydrogène dans le cadre de la transformation industrielle, afin de garantir des investissements suffisants pour préserver notre solide base industrielle », a ajouté le responsable allemand. Pour sa part, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, a salué le soutien du président Tebboune au projet South2 Corridor pour l'acheminement d'hydrogène vers l'Europe, soulignant l'importance de cette future infrastructure énergétique. Ce projet vise à « créer toutes les conditions à même d'assurer un avenir meilleur, non seulement sur le plan énergétique, mais aussi pour le bien-être de nos citoyens », a-t-il ajouté. À la même occasion, le ministre tuni-

sien de l'Equipeement et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Slah Zouari, a estimé que le projet South2 Corridor est une infrastructure stratégique pour l'énergie propre qui reliera l'Afrique du Nord à l'Europe. Le ministre tunisien a précisé que toutes les études réalisées à ce jour « confirment l'importance de ce projet », ajoutant que la deuxième réunion ministérielle des pays engagés dans le projet avait permis de « convenir de la réalisation d'études complémentaires, afin de passer, dans un avenir proche, à l'annonce des modalités de réalisation de ce projet », qui reliera l'Afrique du Nord au continent européen. Pour rappel, le projet South2 Corridor prévoit l'acheminement de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers les trois pays européens (sur 3.000 km), un volume représentant 10% de la demande européenne attendue pour ce combustible propre à l'horizon 2040.

M'hamed Rebah

"ALGERIA BID ROUND 2026"

Appel aux entreprises allemandes

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a examiné avec le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel, qu'il a reçu, jeudi à Alger, les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de développer le partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Selon le communiqué du ministère qui donne l'information, les deux parties ont examiné, lors des discussions, les moyens de renforcer le partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine des hydrocarbures et de le développer au service des intérêts communs des deux pays. Les discussions ont porté sur plusieurs domaines de coopération, notamment l'industrie pétrolière et gazière, l'ingénierie et les infrastructures, ainsi que le développement de projets communs dans le domaine des technologies industrielles avancées liées à l'industrie des hydrocarbures et à la promotion du contenu local. Les deux parties ont, en outre, abordé l'adoption de technologies bas-carbone, le développement, la production et la commercialisation de l'ammoniac vert et la fabrication des équipements connexes, en sus de la formation, du transfert d'expertise et du renforcement des capacités, notamment en matière de cadres réglementaires et de contrôle du secteur des hydrocarbures. Mohamed Arkab a appelé les entreprises et sociétés allemandes à participer à l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026" et à mettre à profit leur expertise et leur expérience dans les technologies de pointe et les solutions industrielles avancées, de manière à contribuer à la réalisation de projets communs à forte valeur ajoutée pour les deux parties. Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, aux côtés des représentants de plusieurs entreprises allemandes, à l'instar de Bosch, Siemens Energy, VNG et Thyssenkrupp Nucera, en sus de cadres des ministères des deux pays.

M. R.

HYDROCARBURES

Des groupes allemands veulent renforcer leur présence en Algérie

Des groupes allemands ont affiché leur volonté de renforcer leur présence sur le marché algérien et de prendre part aux projets stratégiques dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans les domaines des technologies industrielles, des énergies à faible émission de carbone et de l'ammoniac vert. Cet intérêt a été exprimé lors d'une rencontre tenue jeudi à Alger entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et une importante délégation allemande conduite par le secrétaire d'Etat auprès du ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel, selon un communiqué du ministère. Des représentants de plusieurs grands groupes allemands, dont Bosch, Siemens Energy, VNG et Thyssenkrupp Nucera, ont pris part à cette rencontre, consacrée aux moyens de consolider et de développer la coopération algéro-allemande dans le secteur des hydrocarbures au service des intérêts communs des deux pays. Les discussions ont porté sur plusieurs axes de coopération, notamment l'industrie pétrolière et gazière, l'ingénierie et les infrastructures, ainsi que les projets communs dans les technologies industrielles avancées liées aux hydrocarbures et la valorisation du contenu local. Les deux parties ont également examiné les perspectives de coopéra-

tion dans les technologies à faible émission de carbone, ainsi que dans le développement, la production et la commercialisation de l'ammoniac vert et la fabrication des équipements associés. La formation, le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités ont également figuré parmi les principaux sujets abordés, notamment en matière de cadres réglementaires et de contrôle du secteur. À cette occasion, Moha-

med Arkab a souligné l'importance du partenariat avec l'Allemagne et assuré que le secteur des hydrocarbures continuerait d'offrir les facilités et l'accompagnement nécessaires aux entreprises allemandes souhaitant investir en Algérie et contribuer aux projets du secteur. De son côté, Frank Wetzel a salué le rôle central de l'Algérie en tant que partenaire énergétique clé, faisant part de l'intérêt des entreprises allemandes à

renforcer leur présence sur le marché algérien et à participer aux projets stratégiques. La rencontre s'est déroulée en présence du P-DG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Abdelkader Cherfaoui, et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini.

Ania N.

GPL

Sonatrach augmente les prix des exportations pour le mois d'octobre courant

Le groupe Sonatrach a fortement relevé ses prix officiels de vente du gaz de pétrole liquéfié (GPL) destiné aux marchés internationaux pour le mois d'octobre, dans un contexte marqué par la hausse des cours du pétrole et une demande accrue sur les marchés mondiaux. Le prix du propane augmente ainsi de 110 dollars la tonne, passant de 560 à 670 dollars, soit une progression d'environ 20 %. Celui du butane grimpe de 140 dollars, passant de 610 à 750 dollars la tonne, soit une hausse d'environ 23 %. Les prix officiels de vente fixés par Sonatrach servent de référence pour les contrats d'approvisionnement en GPL sur plusieurs marchés, notamment dans les régions de la Méditerranée et de la mer Noire, ainsi qu'en Turquie. Par ailleurs, il serait utile de noter que la compagnie saoudienne Saudi Aramco a, elle aussi, aug-

menté ses prix officiels de vente du GPL pour octobre, mais dans des proportions moins importantes. Le prix du propane a progressé de 55 dollars la tonne, pour atteindre 680 dollars, tandis que celui du butane a augmenté de 70 dollars, à 730 dollars la tonne. Ces tarifs servent notamment de référence pour les contrats d'approvisionnement en GPL du Moyen-Orient vers la région Asie-Pacifique. Le mouvement de hausse intervient alors que les marchés mondiaux de l'énergie restent marqués par une progression des prix du pétrole et une demande soutenue pour le GPL, utilisé notamment pour le chauffage, comme carburant et dans l'industrie pétrochimique.

L. Zeggane

INSTAURATION DE LA PEINE DE MORT À L'ENCONTRE DES AUTEURS DE CRIMES D'INCENDIE VOLONTAIRE ET D'ENLÈVEMENT D'ENFANTS

Boudjemâa défend une réponse juridique appropriée

Les membres de l'Assemblée populaire nationale, ont adopté, jeudi, la loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal qui prévoit l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie et d'enlèvement d'enfants.

La séance plénière, consacrée au vote du projet de loi a été présidée par Khalida Boufedèche, présidente de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Ce texte de loi instaure la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale. Par ailleurs, ce texte vise à renforcer la protection pénale des enfants, en prévoyant la même la peine à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants, quel que soit le moyen utilisé, la peine étant aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices, en tant que mesure ferme face à la recrudescence de ces crimes ces dernières années. Il prévoit aussi que la personne condamnée pour l'un de ces actes ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal. À cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ a esti-



mé que l'adoption par les membres de l'APN des dispositions proposées dans ce texte traduit «leur souci de soutenir les efforts des hautes autorités visant à renforcer les mécanismes juridiques contribuant à la consolidation de l'État de droit et à la protection de la société contre toutes les formes de criminalité». Il a rappelé que ce texte, dans sa nouvelle version, vise à lutter contre plusieurs formes graves de criminalité, notamment les incendies volontaires, qui «ciblent ces dernières années l'économie nationale et les biens, et visent à porter atteinte à la stabilité de la société, particulièrement au regard de l'évolution des modes opératoires utilisés pour les commettre, outre le fait que certains de ces actes sont commis

sur instigation d'une partie étrangère aux fins de déstabilisation du pays». Face à cette situation, l'instauration de l'application de la peine de mort constitue «la réponse juridique appropriée à ce type d'actes criminels», a soutenu Boudjemaâ. Dans le même contexte, le ministre a expliqué que l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants, en vertu du même texte, vise à protéger cette catégorie contre les formes graves de criminalité susceptibles de la cibler, à travers l'application de cette peine à toute personne qui enlève un enfant, par quelque moyen que ce soit, que l'enlèvement soit accompagné de torture, d'agression ou de sévices.

Sarah O.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE se déploie sur le terrain

A l'approche des élections locales du 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) intensifie ses préparatifs sur le terrain. Son président, Saâd Arous, a supervisé mercredi à Alger une rencontre régionale avec les coordinateurs de l'Autorité de 25 wilayas du Centre et du Sud du pays, consacrée au suivi de l'avancement des préparatifs du prochain scrutin.

Lors de cette rencontre, Arous a estimé que l'ANIE était désormais entrée dans une phase d'«activité intense sur le terrain», appelant ses structures locales à faire preuve de vigilance et à assurer un suivi permanent des opérations électorales. Il a également insisté sur la nécessité de traiter rapidement les éventuelles difficultés rencontrées au niveau local et de veiller au strict respect de la législation électorale. Tout en rappelant l'importance des principes de neutralité, d'indépendance et d'objectivité dans la gestion du processus électoral, ainsi que la nécessité de garantir le libre choix des électeurs. Arous a également souligné le rôle

des médias, appelés à accompagner le processus électoral à travers une couverture professionnelle et responsable de ses différentes étapes.

Cette mobilisation intervient alors que les partis politiques et les listes indépendantes finalisent leurs dossiers de candidature. L'ANIE doit, de son côté, procéder aux contrôles prévus par la législation avant la validation définitive des candidatures. L'Autorité avait d'ailleurs consacré une réunion spécifique à l'examen des questions juridiques liées aux dossiers de candidature, notamment pour s'assurer de leur conformité aux dispositions en vigueur. Parmi les principales conditions exigées pour les candidats figurent notamment la nationalité algérienne, l'inscription sur la liste électorale de la circonscription concernée, l'âge légal requis et la régularité de la situation vis-à-vis du service national. Les candidats doivent également satisfaire aux exigences relatives à leur situation judiciaire et aux autres critères prévus par le Code électoral. Les dossiers doivent être accompagnés des pièces justificatives permettant de vérifier

le respect de ces conditions, notamment celles relatives à la nationalité et à l'inscription sur les listes électorales.

LA CONSTITUTION DES LISTES, UN DÉFI POUR LES PARTIS

Sur le terrain politique, la constitution des listes demeure toutefois un enjeu majeur pour plusieurs formations. À l'approche de l'échéance, certains partis revoient leurs ambitions à la baisse, confrontés à des difficultés pour réunir suffisamment de candidats dans les 1 541 communes réparties sur 69 wilayas. Plusieurs formations font état d'un recul de l'engouement pour les candidatures, particulièrement chez les jeunes et les universitaires. Les appréciations divergent cependant sur les causes de cette situation. Certains partis mettent en avant les exigences du Code électoral et les craintes liées aux conséquences juridiques de la candidature, tandis que d'autres, à l'image du Front El Moustakbal, considèrent que les nouvelles règles, notamment celles visant à lutter contre l'argent politique, doivent être respectées. Le RND

affiche, pour sa part, sa volonté de maintenir une couverture nationale. L'enjeu est désormais de parvenir à finaliser et à déposer les listes dans les délais impartis. L'ANIE a fixé au 8 octobre à minuit la date limite pour le dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections des Assemblées populaires communales et de wilaya. Selon le dernier bilan communiqué par l'Autorité au 23 septembre, 12 881 dossiers de déclaration collective avaient été retirés pour les élections des APC. Ils concernaient les 1 541 communes du pays, avec 12 557 dossiers parrainés par 34 partis politiques, 20 par des alliances de partis et 304 correspondant à des listes indépendantes. Pour les APW, 672 dossiers avaient été retirés dans les 69 wilayas. Ces chiffres portent toutefois sur les dossiers retirés et non sur les candidatures définitivement validées. La prochaine étape consistera donc à examiner les dossiers déposés et à arrêter les listes répondant aux conditions légales, avant l'entrée dans les phases suivantes du processus électoral.

S. O.

INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION 2026 EN MATIÈRE D'ÉDUCATION L'Algérie troisième de sa classe

L'Algérie s'est classée au 3e rang mondial dans l'indicateur «Éducation» de l'Indice mondial de l'innovation (GII) 2026, publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui évalue cette année les performances de 139 économies. Dans son classement général, l'Algérie occupe la 111e place, enregistrant une progression de quatre rangs par rapport à l'édition 2025. L'OMPI relève notamment les progrès enregistrés dans plusieurs composantes de son écosystème d'innovation, avec le capital humain et la recherche comme l'un de ses principaux points forts. Dans le détail, l'indicateur «Éducation», intégré au pilier «Capital humain et recherche», a permis à l'Algérie d'obtenir le 3e rang mondial. Le pays se classe également 2e mondial pour les dépenses consacrées à l'éducation ainsi que pour le financement public par élève dans l'enseignement secondaire. Les diplômés en sciences et en ingénierie constituent également un autre indicateur favorable, l'Algérie occupant le 17e rang mondial dans ce domaine. Cette performance marque une nette évolution par rapport à l'édition 2025, dans laquelle l'Algérie occupait le 93e rang pour l'indicateur de l'éducation, avec un score de 43,2. Le score enregistré dans l'édition 2026 atteint 81,2, selon les données citées par le ministère de l'Éducation nationale. Dans son analyse, l'OMPI souligne que le capital humain et la recherche constituent une force relative pour l'Algérie, classée 39e dans ce pilier contre 111e au classement général. L'organisation relève toutefois que le renforcement de la recherche-développement des entreprises et des résultats en matière de connaissances et de technologies permettrait de mieux valoriser ces atouts dans l'écosystème global de l'innovation. Dans un communiqué publié le 1er octobre, le ministère de l'Éducation nationale a salué ces résultats et félicité l'ensemble de la famille éducative pour cette performance.

L.Zeggane

SOMMET DES PAYS FONDATEURS DU NEPAD

Nasri représente le président Tebboune en Égypte

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, représente, aujourd'hui, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet des pays fondateurs de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui se tient dans la nouvelle ville d'El-Alameïn, en République arabe d'Égypte, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation. Cette rencontre réunit les pays fondateurs de l'initiative autour des questions liées au développement et aux priorités du continent africain.

L. Z.

DEUX MILLIONS D'UNITÉS DE PRÉGABALINE ET 636 MOTOS ISSUES DE REVENUS DE BLANCHIMENT D'ARGENT SAISIS

Le grand coup de la DGSN à Alger

Après plus de quatre mois d'investigations, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a démantelé un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, avec la saisie d'environ deux millions de capsules de prégabaline et de biens dont la valeur marchande totale est estimée à près de 250 milliards de centimes.

L'opération a permis l'arrestation de 11 personnes, dont une femme et un ressortissant africain, ainsi que le démantèlement d'un dispositif criminel qui opérait sous couvert d'agences de vente de voitures et de motos, selon un communiqué de la DGSN rendu public jeudi. Les investigations ont notamment permis de déjouer une tentative d'acheminement d'importantes cargaisons de comprimés psychotropes depuis une wilaya du sud-est du pays vers Alger. Quelque deux millions de capsules de prégabaline ont été découvertes dans un entrepôt situé à la périphérie d'Alger, où elles étaient dissimulées dans des bouteilles destinées au remplissage d'oxygène médical.

636 MOTOS ET 16 VÉHICULES SAISIS

Les investigations ont également permis de mettre au jour d'importants avoirs issus des revenus du blanchiment d'argent. La DGSN fait état de la saisie de 636 motos ainsi que de 16 véhicules utilitaires et touristiques de différents types et gabarits, retrouvés à Ouargla, Tougourt



Ph: DR

et Alger. À ces biens s'ajoutent une somme d'argent estimée à 6 milliards 180 millions de centimes ainsi qu'un fusil de calibre 12 mm.

La valeur marchande globale des saisies effectuées dans le cadre de cette opération est estimée à environ 250 milliards de centimes. Les 11 suspects ont été présentés mercredi devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed, a précisé la DGSN.

PLUS DE 80 KG DE COCAÏNE SAISIS À TAMANRASSET

Dans une opération distincte menée mercredi dernier dans la wilaya de Tamanrasset, des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déjoué une tentative de trafic de plus de 80 kilogrammes de cocaïne et procédé à l'arrestation de quatre personnes. L'opération, menée dans le territoire relevant du secteur militaire de Tamanrasset, en 6e

Région militaire, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée ainsi que de la sécurisation des frontières nationales. Selon un communiqué du MDN, l'intervention s'est soldée par la neutralisation d'un trafiquant et l'arrestation de quatre autres individus armés. Plus de 80 kilogrammes de cocaïne ont été saisis.

La drogue était transportée à bord de trois véhicules utilitaires. Les forces de l'ANP ont également récupéré un fusil-mitrailleur de type FMPK, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité importante de munitions ainsi que quatre téléphones portables.

Le MDN a souligné que cette opération illustre l'efficacité des efforts déployés sur le terrain dans la lutte contre les réseaux de contrebande et de criminalité organisée, ainsi que la vigilance des unités de l'ANP face aux tentatives d'introduction de drogues sur le territoire national.

Ania N.

VILLE MODERNE, ÉQUILBRÉE ET DURABLE

Sayoud veut faire d'Alger un modèle

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé les responsables des circonscriptions administratives d'Alger à renforcer leur présence sur le terrain, à améliorer le service public et à accélérer le suivi des projets structurants, notamment routiers, afin de faire de la capitale « un modèle de ville moderne, équilibrée et durable ».

En effet, présidant jeudi au siège de la wilaya d'Alger, la cérémonie d'installation du wali délégué de la circonscription administrative de Bouzaréah, Rabah Mourad Yeza, et du wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Nadir Beteïn, Sayoud les a appelés à « accomplir leurs missions avec responsabilité, à renforcer leur présence sur le terrain et à être à l'écoute des préoccupations des citoyens », soulignant que « la gestion des circonscriptions administratives exige de suivre et d'accompagner les projets de développement, d'améliorer le service public et de renforcer la coordination avec les communes et les organismes présents sur le territoire » de leur circonscription administrative. Il a également insisté sur la nécessité de suivre les projets structurants de la wilaya d'Alger, notamment ceux liés à l'aménagement des axes et routes et à la décongestion

routière, ainsi que les différents projets culturels et sportifs. Le ministre a fait observer, dans ce sens, que l'objectif aujourd'hui est de faire de la capitale « un modèle de ville moderne, équilibrée et durable », à travers « l'amélioration de la gestion des circonscriptions administratives et des communes, et le renforcement de la coordination entre leurs différents services ». Par ailleurs, Saïd Sayoud, a évoqué les élections locales prévues le 28 novembre prochain, appelant à la mobilisation pour assurer le succès de cette échéance importante, avec l'objectif de doter le pays d'as-

semblées populaires communales et de wilayas « fortes qui représentent les électeurs de la meilleure manière ». Il a, à ce propos, précisé que « le travail est en cours pour la révision des lois relatives à la commune et à la wilaya », afin de soumettre leurs projets de loi au Parlement.

De son côté, le ministre, wali d'Alger Mohamed Abdenour Rabehi, a exhorté les nouveaux walis délégués à « ne ménager aucun effort dans le suivi des projets, en s'appuyant sur une coordination permanente avec les différents services, les directions et les élus, en vue d'atteindre les objectifs

fixés en matière de développement local ».

Il est à noter que cette installation intervient dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux des wilayas. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, des walis délégués des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, des autorités locales, sécuritaires, et militaires, ainsi que des élus et des acteurs de la société civile.

Sarah O.

FEUX DE FORÊT

Les indemnités se poursuivent à Jijel et Béjaïa

Les opérations d'indemnisation en nature au profit des agriculteurs touchés par les incendies de forêt se poursuivent dans les wilayas de Jijel et de Béjaïa, dans le cadre de la prise en charge des sinistrés et de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. À Jijel, l'opération se poursuit avec l'arrivée successive de trois cargaisons de bovins destinées aux agriculteurs ayant subi des pertes lors des incendies. Cette opération s'inscrit dans le programme d'indemnités en nature visant à permettre aux exploitants sinistrés de reprendre leur activité et à contribuer au renforcement du cheptel dans les zones affectées. À Béjaïa, la

phase initiale de remise des indemnités en nature a été lancée dans la commune d'Ouzellaguen au profit d'un nombre d'agriculteurs touchés. L'opération, menée sous la supervision des services locaux et des services agricoles, se poursuivra dans les prochains jours afin de toucher l'ensemble des agriculteurs concernés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du suivi de terrain des mesures de prise en charge des personnes affectées par les incendies, avec pour objectif d'accélérer les procédures d'indemnisation et d'accompagner les agriculteurs dans la reprise de leurs activités. Elles doivent également contribuer à la relance de l'activité économique dans les zones touchées et au rétablissement progressif de leurs moyens de subsistance.

A. N.

APRÈS PRÈS DE DIX ANS

D'INTERRUPTION

Air Algérie reprend la liaison Alger-Tripoli

Après près d'une décennie d'interruption, Air Algérie signe son retour à Tripoli. La compagnie nationale a ouvert les réservations pour la reprise de sa liaison entre Alger et la capitale libyenne, avec un premier vol programmé le mercredi 28 octobre prochain. La desserte reliera l'aéroport international d'Alger à l'aéroport international de Tripoli, à raison de deux vols hebdomadaires, les mercredis et vendredis, selon les informations communiquées par la compagnie. Pour annoncer cette reprise, Air Algérie a publié sur sa page Facebook un message invitant les voyageurs à réserver leurs billets : « Tripoli... votre prochaine destination. La capitale libyenne, désormais une destination accessible avec Air Algérie. Réservez vos billets pour Tripoli et préparez votre prochain voyage ». Le retour de la compagnie nationale sur le marché libyen intervient après plusieurs années d'absence. Air Algérie avait suspendu sa desserte de la Libye en 2016, dans un contexte marqué par l'instabilité sécuritaire dans le pays depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. La reprise de cette liaison vient ainsi renforcer les connexions aériennes entre l'Algérie et la Libye et offrir une nouvelle possibilité de déplacement aux voyageurs entre les deux capitales. Elle permettra également aux passagers en provenance de Tripoli de transiter par Alger pour poursuivre leur voyage vers d'autres destinations internationales. Les vols au départ de Tripoli vers Alger seront également assurés les mercredis et vendredis. Les voyageurs peuvent désormais réserver leurs billets sur le site d'Air Algérie ainsi qu'auprès de ses agences partenaires. Pour un aller simple Alger-Tripoli, les tarifs débutent à 37.503 DA, comprenant un bagage cabine de 10 kg et un bagage en soute de 23 kg. Dans le sens Tripoli-Alger, le prix de départ est fixé à 243,60 euros, avec les mêmes franchises de bagages. Pour un aller-retour Alger-Tripoli, pour un séjour prévu du 28 octobre au 25 novembre, le billet est affiché à 53.527 DA. Dans le sens Tripoli-Alger, le tarif aller-retour pour les mêmes dates s'élève à 345,92 euros. Les deux formules incluent un bagage en cabine et un bagage enregistré. Cette reprise de la liaison Alger-Tripoli s'inscrit dans la dynamique de développement du réseau international d'Air Algérie, qui a récemment procédé à la relance de certaines dessertes et au lancement de nouvelles liaisons vers plusieurs destinations.

L. Z.

HADJ 2027

L'ONPO met en garde contre les tentatives d'escroquerie

L'Office national du Hadj et de la Omra (ONPO) a mis en garde les pèlerins contre les tentatives d'escroquerie susceptibles de cibler leurs données personnelles et bancaires, les appelant à faire preuve de vigilance et à se référer aux instructions émanant des sources officielles. Dans une publication diffusée sur sa page officielle Facebook, l'Office a précisé que « ses services ne contactent pas les pèlerins par téléphone pour leur demander d'effectuer des paiements électroniques ou de communiquer leurs informations personnelles ou bancaires ». L'ONPO a appelé les pèlerins à ne communiquer leurs données personnelles ou bancaires à aucune partie non fiable et à vérifier la source de tout appel ou message qu'ils reçoivent. L'Office a également insisté sur « l'importance de se fier aux informations diffusées par les sources officielles afin de se prémunir contre les tentatives d'escroquerie », a-t-elle conclu.

L. Z.

SOMMET AFRIQUE-RUSSIE

L'Algérie présentera ses opportunités d'investissement

Lors d'une rencontre par visioconférence, tenue récemment, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné avec le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, les opportunités de renforcement du partenariat économique et d'investissement entre l'Algérie et la Russie.



Omar Rekkache, DG de l'AAPI

Le communiqué de l'agence qui donne l'information précise que cette rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Russie, Toufik Djouama, s'inscrit dans le cadre "du renforcement du partenariat économique et d'investissement entre les deux pays et de la concrétisation des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier". Il s'agit de mettre en place un programme d'action commun visant à faire connaître les atouts et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi qu'à renforcer les contacts entre l'agence et le secteur des affaires, contribuant ainsi à l'attraction des investissements et à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée. À cette occasion, la préparation de l'organisation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique connexe, prévus fin octobre à Moscou, a été évoquée. L'objectif visé est de présenter les opportunités d'investissement en Algérie. Dans ce sens, Omar Rekkache a exposé les principaux domaines concernés, notamment l'agriculture, l'énergie et les énergies renouvelables, l'industrie et les industries de transformation, l'industrie pharmaceutique et les dispositifs médicaux, ainsi que d'autres secteurs prometteurs, réaffirmant la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs et à faci-

liter la concrétisation des projets. Pour sa part, selon le communiqué, Ahmed Azimov a exprimé l'intérêt des entreprises russes à investir en Algérie, soulignant l'importance du transfert de technologie et de l'échange d'expertises, et la disponibilité du Conseil d'affaires à contribuer à la promotion des opportunités d'investissement en Algérie et à encourager les partenariats entre les entreprises. Pour rappel, les travaux de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenue à Moscou (Russie), le 26 juin dernier, ont été couronnés par la signature du PV de la session par les coprésidents de cette commission, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab et le vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Dmitry Patrushev, ainsi que plusieurs accords et mémorandums : sur la coopération et l'assistance mutuelle en matière de douanes ; un mémorandum d'entente entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère russe du développement économique dans le domaine du tourisme ; un mémorandum d'entente entre l'Inspection générale du travail (IGT) d'Algérie et le service fédéral du travail et de l'emploi de la Fédé-

ration de Russie dans le domaine de l'inspection du travail et de la promotion de l'emploi ; un mémorandum d'entente entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et l'établissement fédéral public "Institut national des médicaments et des bonnes pratiques", relevant du ministère de l'Industrie et du Commerce de la Fédération de Russie, dans le domaine de l'inspection pharmaceutique ; un mémorandum d'entente entre l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC) et le centre d'archéologie de sauvetage relevant de l'Institut d'histoire de la culture matérielle dépendant de l'Académie des sciences de Russie portant sur le partenariat scientifique dans la conservation et la restauration du patrimoine culturel ; un mémorandum d'entente entre l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) et l'Académie des sciences de Russie. Les deux parties ont, en outre, signé un plan d'action pour la mise en œuvre du mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la métrologie entre l'Office algérien de métrologie et l'Agence fédérale russe pour la régulation technique et la métrologie.

M. R.

HAUSSE DU NOMBRE DES CARTES, DE TPE ET DE PLATEFORMES DE COMMERCE EN LIGNE

L'e-paiement progresse

L'e-paiement électronique poursuit sa progression en Algérie, avec une hausse du nombre de cartes de paiement, de terminaux de paiement électronique (TPE) et de plateformes de commerce en ligne entre décembre 2025 et août 2026, selon les données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique). Intervenant sur les ondes de la Chaîne 2 de la Radio nationale, le représentant du GIE Monétique, Aboubakr Belloul, a présenté plusieurs indicateurs sur l'évolution de la monétique durant cette période.

PRÈS DE 23 MILLIONS DE CARTES EN CIRCULATION

À fin août 2026, le nombre de cartes de paiement en circulation en Algérie s'élevait à près de 23 millions, soit une progression de plus de 8 % par rapport à décembre 2025. Algérie Poste concentre la majorité de ces cartes, avec quelque 19 millions de cartes Edahabia, tandis que les banques disposent de plus de 4 millions de cartes

interbancaires CIB. Selon M. Belloul, plus de 62 % de ces cartes sont actives, c'est-à-dire utilisées par leurs détenteurs. Il a toutefois relevé que « les retraits d'argent au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB) représentent encore la majorité des transactions effectuées ». Il a néanmoins fait état d'«une évolution progressive des habitudes, avec une hausse de la part des paiements électroniques ». Alors qu'auparavant 90 % des transactions étaient constituées de retraits d'argent contre 10 % de paiements, « les transactions de paiement dépassent actuellement les 20 % », a-t-il indiqué. Le réseau de paiement électronique s'est également renforcé au niveau des commerces. Le nombre de terminaux de paiement électronique est passé de 78 000 en décembre 2025 à 126 000 en août 2026. Cette progression du parc de TPE s'est accompagnée d'une hausse de leur utilisation, le montant des opérations effectuées à travers ces terminaux ayant progressé de

165 % durant la même période. Cette évolution intervient dans un contexte marqué par l'augmentation du nombre de commerçants et de prestataires de services proposant le paiement par carte à leurs clients.

PLUS DE 1000 WEB-MARCHANDS AGRÉÉS

Le commerce électronique a également enregistré une progression du nombre d'acteurs agréés. Le nombre de webmarchands en activité est passé de 644 en décembre 2025 à 1034 en août 2026, soit une hausse de 68 %. Les services proposés en ligne concernent notamment la billetterie, le paiement des factures d'énergie, l'assurance ainsi que certains services de la grande distribution.

Pour l'ensemble de l'année 2026, le GIE Monétique prévoit par ailleurs une hausse de 200 % des montants des transactions réalisées en ligne par rapport à 2025. S'agissant des facteurs qui freinent encore l'adoption du paiement électronique, M. Belloul a évoqué

notamment la réticence au changement, les préoccupations liées à la sécurité des transactions et, chez certains commerçants, les questions liées à la traçabilité et à la transparence des opérations. « Le commerçant ne veut pas de la traçabilité et de la transparence. Avec le paiement électronique, on a la trace de toutes les transactions effectuées durant la journée, le mois et l'année », a-t-il expliqué.

Du côté des consommateurs, « la sécurité revient tout le temps », a-t-il relevé, précisant que « le manque de confiance dans les paiements électroniques constitue l'un des principaux freins identifiés par les enquêtes menées par le GIE Monétique. Pour les commerçants, d'autres préoccupations ont également été relevées, notamment le délai de réception des fonds lors des virements instantanés ». Selon M. Belloul, le commerçant reçoit actuellement son argent au plus tard à J+2, avec la garantie d'être payé.

L.Zeggane

DU 2 AU 4 OCTOBRE EN ÉGYPTE L'Algérie en force au Forum «Afrique Alameïn 2026»

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, participe aux travaux de la première édition du Forum « Afrique Alameïn 2026 », organisée du 2 au 4 octobre dans la ville nouvelle d'Alamein, en Égypte. Cette rencontre économique réunit des responsables gouvernementaux, des dirigeants d'institutions, des représentants du secteur financier ainsi que des opérateurs économiques et des investisseurs venus de plusieurs pays africains. Organisé par l'Égypte en collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le forum se veut un espace de dialogue consacré aux perspectives d'investissement et de développement économique du continent. Les travaux portent notamment sur la mobilisation des financements, le renforcement des partenariats économiques et commerciaux et le rapprochement entre les gouvernements, le secteur privé et les institutions financières. L'objectif affiché est de favoriser la transformation des opportunités et des ressources disponibles en Afrique en projets d'investissement concrets et à impact économique.

DES SECTEURS À FORT POTENTIEL AU CŒUR DES ÉCHANGES

La participation d'Omar Rekkache s'inscrit dans la volonté de renforcer la présence de l'Algérie dans les principaux rendez-vous économiques et d'investissement à l'échelle africaine. À travers cette participation, l'AAPI entend notamment présenter l'environnement national de l'investissement, mettre en avant les opportunités offertes aux investisseurs et promouvoir les secteurs considérés comme prioritaires en Algérie. Le rendez-vous constitue également une occasion de développer les relations de coopération avec les agences africaines de promotion de l'investissement, les institutions financières, les investisseurs et les représentants du secteur privé. Les discussions du forum permettront par ailleurs aux participants d'échanger leurs expériences en matière de politiques publiques destinées à améliorer le climat des affaires et les mécanismes d'accompagnement des investisseurs. Plusieurs secteurs sont appelés à être au centre des échanges, notamment l'industrie et les industries manufacturières, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'énergie et les énergies renouvelables, les mines, l'industrie pharmaceutique, les infrastructures et la logistique ainsi que l'économie numérique. Pour l'AAPI, cette rencontre constitue ainsi une opportunité d'élargir son réseau de partenaires au sein de l'écosystème africain de l'investissement et d'identifier de nouvelles possibilités de coopération. La participation algérienne intervient dans un contexte de renforcement des échanges économiques avec le continent et de recherche de nouveaux partenariats susceptibles de contribuer à une intégration économique africaine accrue et au développement d'investissements à valeur ajoutée.

Sarah O.

LA GRÈVE DE LA FAIM RAVIVE LES ALERTES SUR LEURS CONDITIONS DE DÉTENTION

« Sauvons la vie des prisonniers de Gdeïm Izik »

La situation des prisonniers sahraouis du groupe de Gdeïm Izik suscite de nouvelles inquiétudes après le déclenchement, le 23 septembre, d'une grève de la faim illimitée dans plusieurs prisons marocaines.



Les revendications portent notamment sur les conditions de détention, le rapprochement des prisonniers de leurs familles et la mise en œuvre des recommandations émises par les mécanismes des Nations unies. Selon l'Association de protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, les autorités pénitentiaires auraient, en réponse à cette mobilisation, pris une série de mesures punitives à l'encontre des détenus, notamment des transferts vers différents établissements et des restrictions concernant les communications et les visites familiales. Parmi les cas signalés figure celui de Naâma Asfari, transféré le 23 septembre vers une prison de Marrakech sans que sa famille en ait été préalablement informée. Bachir Khadda a également été transféré de la prison de Tiflet 2 le 24 septembre, son arrivée dans la ville occupée d'El Ayounne ayant été confirmée ultérieurement. Le sort de Hassan Dah est, pour sa part, resté incertain pendant plusieurs

jours, alors que des informations faisaient état de mauvais traitements lors de son transfert. L'Association affirme également que les communications téléphoniques avec plusieurs détenus en grève de la faim ont été interrompues. Des familles auraient, par ailleurs, été empêchées de rendre visite à leurs proches, malgré des déplacements de plus de 1.200 kilomètres pour se rendre notamment à la prison de Kénitra.

L'ÉTAT DE SANTÉ DES DÉTENUÉS AU CENTRE DES INQUIÉTUDES

Neuf prisonniers du groupe de Gdeïm Izik ont entamé cette nouvelle grève de la faim le 23 septembre. Selon le Service international pour les droits de l'Homme (ISHR), Naâma Asfari et huit autres détenus poursuivent cette mobilisation, tandis que l'un des prisonniers avait déjà dû interrompre son mouvement en

raison de la dégradation de son état de santé. Mohamed Bani a notamment été transféré vers l'unité médicale de la prison d'Ait Melloul 2 après une détérioration de son état de santé, selon les informations communiquées par l'Association. La mobilisation actuelle intervient quelques mois après une première grève de la faim menée par Naâma Asfari. Le défenseur sahraoui avait observé une grève de 47 jours, du 8 juin au 24 juillet 2026, avant de la suspendre à la suite d'une visite d'une délégation de l'administration pénitentiaire marocaine. Celle-ci se serait engagée à examiner notamment la question de son transfert vers un établissement plus proche de sa famille.

Le nouvel épisode de protestation intervient alors que les organisations de défense des droits humains demandent l'application des décisions et recommandations des mécanismes

onusiens concernant les détenus de Gdeïm Izik. L'ISHR a ainsi exprimé, le 1er octobre, sa « profonde préoccupation » concernant la santé et la sécurité de Naâma Asfari. Selon sa famille, celui-ci a confirmé lors d'un appel téléphonique le 29 septembre son transfert vers une prison de Marrakech et la poursuite de sa grève de la faim. L'organisation appelle les autorités marocaines à prendre des mesures urgentes afin de protéger sa vie et son intégrité physique.

L'ISHR rappelle également qu'en mai 2026, le Comité des Nations unies contre la torture avait réaffirmé ses conclusions concernant les détenus liés au camp de Gdeïm Izik, faisant état, dans ses décisions, d'allégations de détention arbitraire, d'isolement cellulaire, de torture ou de mauvais traitements durant les interrogatoires et de recours à des aveux obtenus sous la contrainte. Face à cette situation, l'Association de protection des prisonniers sahraouis appelle la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir afin de clarifier le sort des détenus dont la situation demeure incertaine, garantir leur accès aux soins et enquêter sur les allégations de mauvais traitements.

GRETA THUNBERG SOUTIENT LA CAUSE SAHRAOUIE

Cette nouvelle mobilisation autour de la question sahraouie intervient parallèlement à une mise en lumière de la cause sahraouie au Festival du film de Zurich. La militante écologiste suédoise Greta Thunberg a partici-

pé, mercredi, à une table ronde consacrée à la résistance et à l'activisme pour le Sahara occidental, organisée dans le cadre du Zurich Film Festival (ZFF). La rencontre s'est tenue au lendemain de la première mondiale du documentaire *My Home of Wind and Sand*, réalisé par Patrick Wally. Le film retrace, sur une période d'une dizaine d'années, le parcours de la militante sahraouie Najla Mohamed Lamin, née dans un camp de réfugiés sahraouis.

La rencontre a réuni la protagoniste, le réalisateur et Greta Thunberg autour des questions liées à la cause sahraouie, à l'environnement et à la justice sociale. Greta Thunberg avait déjà effectué une visite dans un camp de réfugiés sahraouis en 2025. Depuis, elle met en avant les liens qu'elle établit entre la question sahraouie, les enjeux environnementaux et la justice sociale. À Zurich, son intervention a ainsi contribué à replacer la question du Sahara occidental dans le débat public international, à travers le cinéma et le militantisme. Le documentaire de Patrick Wally constitue, à cet égard, un témoignage consacré au parcours de Najla Mohamed Lamin et à son engagement en faveur de la cause sahraouie, des droits des femmes et de la protection de l'environnement.

Alors que les prisonniers de Gdeïm Izik poursuivent leur mobilisation dans les prisons marocaines, ces initiatives témoignent de la persistance de la question sahraouie dans les espaces militants, culturels et internationaux.

M. Seghilani

200 ORGANISATIONS EN MOUVEMENT DANS 60 PAYS

Les lignes bougent pour la Palestine

Plus de 200 organisations de la société civile et syndicats se mobilisent à l'échelle internationale en faveur des droits palestiniens, dans le cadre d'une vaste campagne lancée par l'Alliance mondiale pour la Palestine (GAFFP), en coordination avec le mouvement contre l'apartheid et la Coalition mondiale contre l'occupation de la Palestine. La campagne prévoit des actions de protestation et de sensibilisation dans 60 pays répartis sur six continents, avec pour objectif affiché de défendre les droits du peuple palestinien et de dénoncer les violations persistantes du droit international. Les organisations participantes entendent accentuer la pression sur la communauté internationale afin de réclamer une application stricte du droit international et l'adoption de restrictions juridiques et commerciales sur les exportations d'armes vers l'entité sioniste. Le programme comprend notamment des manifestations dans les rues et les places publiques, des rassemblements devant des institutions gouvernementales et officielles, ainsi que des initiatives culturelles et éducatives destinées à sensibiliser l'opinion publique internationale à la situation en Palestine et aux violations dénoncées par les organisations de défense des droits humains.

DE LONDRES À SÃO PAULO

La mobilisation doit s'étendre à plusieurs grandes villes, parmi lesquelles

Londres, Sydney, Istanbul, Rabat et São Paulo. Des groupes locaux y coordonnent différentes actions visant notamment des institutions commerciales et gouvernementales impliquées, selon les organisateurs, dans des chaînes d'approvisionnement liées au secteur militaire. Le mouvement prévoit également d'investir le terrain parlementaire à travers des démarches juridiques et des débats d'urgence consacrés à la légalité de la poursuite de la coopération militaire avec Israël.

« LES SOLUTIONS DIPLOMATIQUES TRADITIONNELLES ONT ÉCHOUÉ »

Le secrétaire général de l'Alliance mondiale pour la Palestine, Dr Anas Al-Tikriti, a estimé que la poursuite des violences des colons et de la guerre à Gaza avait remis en cause, selon lui, les approches diplomatiques traditionnelles, qu'il a qualifiées de « creuses ». Il a souligné que des mobilisations se multiplient à travers le monde pour défendre les droits du peuple palestinien et réclamer l'arrêt immédiat des lignes d'approvisionnement militaire alimentant, selon les organisateurs, l'effort de guerre sioniste.

UNE MOBILISATION AUX CONTOURS INTERNATIONAUX

La campagne réunit plusieurs organisations et coalitions, dont la coalition britannique Stop the War et la Campaign for Nuclear Disarmament (CND), ainsi que des

organisations palestiniennes en Amérique latine et des réseaux de solidarité en Australie, en Afrique du Sud et en Malaisie. Pour les organisateurs, cette participation internationale traduit une évolution des mobilisations autour de la question palestinienne et s'accompagne d'appels croissants à la responsabilisation des auteurs présumés de violations graves du droit international humanitaire.

LE LEVIER LÉGISLATIF AU CŒUR DE LA MOBILISATION

Sur le plan institutionnel, la campagne entend accentuer la pression sur les gou-

vernements qui maintiennent leur coopération militaire avec Israël, en s'appuyant notamment sur des rapports d'organisations internationales de défense des droits humains faisant état de graves violations à Gaza et en Cisjordanie occupée. Les organisateurs misent ainsi sur une mobilisation populaire durable dans les capitales et les principaux centres de décision pour accroître la pression politique et économique sur Israël et réclamer le respect du droit international ainsi que des décisions internationales concernant la Palestine.

M. S.

ATTAQUE AYANT CIBLÉ UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE À MÉDINE L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté

L'Algérie a condamné, hier, avec la plus grande fermeté l'attaque ayant ciblé une station de distribution d'électricité à Médine au Royaume d'Arabie saoudite, dénonçant cet acte hostile qui a visé une installation civile vitale fournissant des services essentiels aux habitants de Médine, ainsi qu'à la Mosquée du Prophète (Al-Masjid an-Nabawi), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. « L'Algérie réitère son entière solidarité et son plein soutien au Royaume frère d'Arabie saoudite face à ces attaques répétées qui portent atteinte à sa sécurité, à sa stabilité et à sa souveraineté, et affirme que le ciblage des installations civiles et des infrastructures vitales constitue une violation des dispositions du droit international, outre le fait que le ciblage de la ville de Médine représente une provocation manifeste des sentiments des musulmans à travers le monde », lit-on dans le communiqué. L'Algérie a également appelé à « la cessation immédiate de ces attaques, en faisant prévaloir la logique de la responsabilité, et au respect des règles du droit international afin d'éviter davantage d'escalade et de préserver la sécurité et la stabilité des pays et des peuples de la région », conclut le communiqué.

R. N.

ORAN. LUTTE CONTRE LE CANCER

Réception de trois nouveaux accélérateurs linéaires en 2027

La prise en charge oncologique dans la wilaya d'Oran connaîtra une amélioration significative l'année prochaine. Avec l'acquisition de trois nouveaux accélérateurs linéaires destinés au futur Institut national du cancer, la région portera sa capacité totale à huit équipements de pointe, consolidant ainsi la radiothérapie et l'organisation du parcours de soins.

Ph: DG



L'annonce a été formulée ce jeudi par le directeur de la Santé et de la Population (DSP), Kaci Abdallah, en marge du lancement des campagnes de prévention et de sensibilisation du mois « Octobre Rose ». Soulignant la mobilisation des pouvoirs publics pour garantir une prise en charge optimale des patients, le responsable a confirmé que ces trois nouveaux appareils entreront en service en 2027, dans le cadre de l'ouverture très attendue de l'Institut national du cancer, une infrastructure d'envergure actuellement en phase de réalisation.

Cette dotation matérielle viendra densifier un maillage thérapeutique déjà en place. Les nouveaux accélérateurs s'ajouteront en effet aux trois équipements fonctionnant actuellement au Centre anti-Cancer (CAC) « Emir Abdelkader » situé à El Hassi, ainsi qu'aux deux autres unités

opérationnelles au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran. En portant le parc total à huit accélérateurs linéaires, les établissements hospitaliers oranais augmenteront drastiquement leurs

capacités de traitement et réduiront les délais d'attente pour les séances de radiothérapie.

Parallèlement à ce déploiement matériel, la wilaya restructure son

approche médicale, en ciblant particulièrement la lutte contre le cancer du sein. Kaci Abdallah a mis en exergue le lancement d'un nouveau comité de wilaya chargé de fluidifier le parcours de soins des patientes. Cette nouvelle organisation stratégique repose sur l'interconnexion systématique des différents services et le développement du travail collaboratif entre les médecins généralistes, les praticiens des Établissements publics de santé de proximité (ESP) et les oncologues. Cette synergie multidisciplinaire vise un double objectif : systématiser le diagnostic précoce à l'échelle locale et administrer des traitements ciblés avec une réactivité accrue.

R. R.

OUED TLELAT

Plus de 1.100 logements raccordés au réseau de fibre optique

Plus de 1.100 logements ont été raccordés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) dans la commune de Oued Tlelat (Oran), a indiqué, jeudi, la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya d'Oran. Cette opération a concerné un site comprenant 700 logements publics locatifs, ainsi qu'un autre site de 400 logements de la même formule, situés au niveau du pôle urbain de Oued Tlelat, a souligné la même source. Elle permettra aux habitants de bénéficier d'un débit Internet pouvant atteindre 1 gigabit, selon les précisions de la direction opérationnelle, publiées sur sa page officielle sur les réseaux sociaux. La commercialisation de cette technologie a enregistré une forte demande de la part des citoyens pour l'offre proposée par Algérie Télécom. Celle-ci permet, moyennant le paiement de 300 DA, de bénéficier gratuitement d'un modem "Wifi 6", ainsi que des frais de raccordement. L'offre comprend également la gratuité des appels téléphoniques depuis et vers le téléphone fixe, ainsi qu'un mois d'Internet gratuit avec un débit pouvant atteindre 300 Mbit/s, a-t-on fait savoir de même source. La Direction opérationnelle d'Algérie Télécom d'Oran poursuit, par ailleurs, les opérations de raccordement des quartiers et des pôles résidentiels au réseau de fibre optique jusqu'au domicile. Elle organise également des opérations de vente de proximité du service "Idoom Fibre" au profit des citoyens, avec la participation des équipes commerciales de la direction.

BATNA. UNIVERSITÉ MOSTEFA BEN BOULAI

Ouverture de journées scientifiques sur l'anesthésie-réanimation médicale

Des journées scientifiques sur l'anesthésie-réanimation médicale se sont ouvertes, jeudi, à la bibliothèque centrale de l'Université Mostefa Ben Boulaid (Batna 2), avec la participation de spécialistes et de praticiens de plusieurs wilayas du pays, notamment des centres hospitalo-universitaires (CHU). Le programme de cette manifestation de 2 jours donnera lieu à des communications scientifiques et techniques axées sur l'anesthésie-réanimation, notamment la prise en charge des cas d'intoxication sanguine, les brûlures, notamment graves, la douleur, la nutrition post-opératoire et les infections en soins intensifs. La première journée de cette rencontre a été marquée, en présence de participants des facultés de médecine de plusieurs wilayas, dont Oran, Tlemcen, Constantine, Béjaïa, Alger et Sétif, par l'organisation de quatre ateliers spécialisés devant dispenser des cours approfondis sur les cas de saignement post-partum, de ventilation assistée, d'anesthésie locale avancée et d'infection en soins intensifs. Le Pr Nacera Benmouhoub, cheffe du service d'anesthésie-réanimation à l'hôpital de Kouba (Alger), qui a supervisé l'atelier sur "l'hémorragie post-partum", a souligné l'importance de ces cours approfondis de haut niveau pour transmettre une partie des expertises et des expériences aux médecins spécialistes et aux praticiens dans un

laps de temps réduit. De son côté, le Pr Salem Abad, spécialiste en anesthésie-réanimation au CHU Djilali-Bounaama de Douéra (Alger), superviseur de l'atelier "ventilation artificielle", a souligné l'importance de cet événement scienti-

fique qui constitue, a-t-il estimé, "une opportunité pour les participants de plusieurs wilayas du pays d'échanger des expériences et des pratiques afin d'assurer une prise en charge optimale des patients".

MÉDÉA. RÉALISATION D'UNE POLYCLINIQUE À LA CITÉ BAYAZID

Les travaux "prochainement" terminés

Les travaux de réalisation d'une polyclinique à la cité Bayazid, à la périphérie nord de la ville de Médéa, avancent à un rythme "appréciable" et seront terminés "prochainement", a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur local de la santé. Selon le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok, le projet de construction d'une polyclinique à la cité Bayazid est sur le point d'être achevé, grâce au rythme d'exécution soutenu des travaux engagés depuis quelques mois pour doter cette nouvelle zone d'ha-

bitation d'une structure sanitaire capable d'assurer la prise en charge médicale de proximité des résidents. La livraison de cette structure sanitaire au secteur de la santé est prévue pour le début du mois de novembre prochain, a assuré le directeur de la santé, précisant que des dispositions sont prises pour procéder, dans des délais très courts, à l'équipement de la polyclinique et à l'affectation du personnel médical qui veillera à son fonctionnement. Sa mise en service permettra de réduire la pression sur l'établissement

public hospitalier (EPH) et l'établissement public de santé de proximité (EPSP) du pôle urbain de Médéa, mais aussi de garantir une couverture sanitaire aux résidents de la cité Bayazid et des zones environnantes, a ajouté Hadj Sadok. En 2025, le secteur de la santé de la wilaya de Médéa a été renforcé par cinq (5) nouvelles polycliniques implantées dans les localités de Mihoub, Tlet-Douairs, Maghraoua et Ksar El-Boukhari, cette dernière ayant bénéficié de deux structures, l'une située dans le quartier "Zobra", l'autre dans la cité "Feidh Lahmar".

CONSTANTINE. OFFICIERS

DE LA PROTECTION CIVILE

Formation nationale au sauvetage en milieux périlleux

Un groupe d'officiers de la protection civile relevant de neuf (9) wilayas du pays, a bénéficié à Constantine la semaine en cours d'une formation nationale, liée au sauvetage en milieux périlleux (SMP), apprend-on jeudi auprès d'un cadre relevant de la direction locale de la protection civile. Ce stage de mise à niveau qui a été entamé le 27 septembre dernier, a ciblé des lieutenants et des sous-lieutenants relevant des wilayas d'Alger, de Sidi Bel Abbas, de Bejaïa, de Batna, de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Boumerdes, de M'sila et de Constantine, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication et d'information au sein de la direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Fateh Chebira. Cette formation pratique, a-t-il affirmé, s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation arrêté par la direction générale de la protection civile (DGPC), au titre de l'exercice 2026, portant sur les nouvelles méthodes d'intervention dans des sites souterrains et endroits à relief difficile, en cas de catastrophes naturelles. Il a ajouté que l'initiative a pour objectif d'actualiser les connaissances et les gestes de premiers secours via des exercices pratiques et de renforcer les capacités opérationnelles de cette catégorie d'officiers face aux missions complexes. Dispensée au niveau du monument au mort, sis sur les hauteurs de la ville de Constantine, cette formation pratique de cinq (5) jours, a-t-il précisé, a été encadrée par des officiers et cadres spécialisés en la matière relevant des directions de la protection civile des wilayas de Constantine, de Jijel, de Batna et de Sétif. Pour rappel, la direction de la protection civile de la wilaya de Constantine dispose d'une section spéciale d'intervention en milieux périlleux, formée spécialement pour l'intervention en milieux périlleux ou en cas de catastrophes naturelles majeures.

EL-TARF. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Près de 14.000 hectares affectés à la céréaliculture

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf a affecté, pour la campagne labours-semailles de la saison 2026-2027, une superficie de 13.900 hectares à la culture de différentes variétés de céréales, a indiqué, jeudi, le responsable local du secteur, Ali Kheffache. Le même responsable a précisé à l'APS que cette superficie sera vouée à la culture du blé dur, sur 9.700 hectares, au blé tendre (2.035 hectares) et à l'orge (2.165 hectares). M. Kheffache a affirmé que les moyens nécessaires à cette campagne ont été prises, notamment la fourniture par la Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) de 24.420 quintaux de semences de blé dur et 5.892 quintaux de semences de blé tendre, en plus d'une quantité d'engrais phosphatés et azotés, les semences de l'orge devant être mis ultérieurement à la disposition des céréaliculteurs. Deux points de distribution de semences ont été ouverts à l'intention des agriculteurs dans les centres de stockage de céréales des communes d'Aïn El Assel et de Bouahadjjar, selon le même responsable qui a également fait part de l'installation d'un comité de wilaya chargé du suivi de la campagne labours-semailles et d'une commission qui prendra en charge le suivi quotidien sur le terrain, conformément aux instructions du ministère de tutelle. Le DSA a ajouté qu'à la mi-juillet dernier, un guichet unique avait été ouvert au sein de la CCLS d'El Tarf ainsi que deux autres guichets dans les communes d'Aïn El Assel et de Bouahadjjar afin de permettre aux producteurs de céréales de déposer leurs dossiers d'obtention du prêt bonifié "R'fig". Il a également indiqué qu'un programme de sensibilisation et d'accompagnement, supervisé par des cadres et des techniciens de la DSA, a été mis en place afin d'optimiser les chances de succès de la campagne labours-semailles.

SAÏDA. "OCTOBRE ROSE"

Lancement d'une caravane de sensibilisation

Dans le cadre de la campagne annuelle "Octobre rose", une caravane de sensibilisation et de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus a pris le départ jeudi à Saïda. Cette opération sanitaire d'envergure, destinée à sillonner l'ensemble de la wilaya pendant un mois, vise à rapprocher les professionnels de la santé des citoyennes pour promouvoir la prévention et accélérer la prise en charge médicale.

Le coup d'envoi de cette initiative mobile a été donné par le wali de Saïda, Amoumene Marmouri, qui a souligné la nécessité d'encourager les femmes à effectuer des examens médicaux réguliers. La caravane va parcourir les différentes communes de la wilaya avec à son bord une équipe pluridisciplinaire composée de médecins et de spécialistes. Selon Lamouri Nasreddine, directeur de la santé et de la population,



ces professionnels prodigueront des conseils pratiques sur les méthodes d'auto-examen et insisteront sur l'importance d'une consultation rapide dès l'apparition de changements ou de symptômes inhabituels.

Au-delà de l'information, le dispositif intègre une prise en charge clinique directe. Les patientes présentant des signes suspects seront immédiatement orientées vers des examens complémentaires, notamment des mammographies. Cette étape de diagnostic s'appuie sur une coordination renforcée entre le secteur public et des médecins du sec-

teur privé, avec la mobilisation de praticiens supplémentaires à l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda pour réaliser ces actes d'imagerie. Les autorités sanitaires ont également prévu un accompagnement psychologique dédié afin de soutenir les femmes diagnostiquées positives durant toutes les phases de leur traitement.

L'effort de proximité s'étendra particulièrement aux zones moins denses de la wilaya. Derbal Maamar, directeur adjoint des services de santé de l'établissement public de santé de proximité

de la commune de Moulay-Larbi, a précisé que les localités de la daïra d'Aïn-Lahdjar bénéficieront d'actions intenses de dépistage clinique. Tout au long de ce mois dédié à la santé féminine, le travail de terrain sera soutenu par des journées d'étude, des portes ouvertes dans les structures hospitalières et une vaste campagne de spots informatifs diffusée sur les ondes de la Radio de Saïda, dans le but d'ancrer durablement la culture de la prévention au sein de la population.

EL-BAYADH. JOURNÉE NATIONALE DE LA VULGARISATION AGRICOLE

35 exposants au rendez-vous

Une exposition regroupant 35 agriculteurs, producteurs, investisseurs et responsables de micro-entreprise a été organisée, jeudi dans la wilaya d'El-Bayadh, à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole. Des contrats de concession dans le cadre de la régularisation de la situation foncière ont également été distribués à plusieurs agriculteurs, à l'occasion de la célébration de cette Journée, indique-t-on. Le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya d'El-Bayadh, Dahmane Bengharbi, a indiqué que cette exposition, organisée à proximité du siège de la DSA, a réuni des exposants issus de différentes communes de la wilaya. Divers produits agricoles y ont été présentés, notamment différentes variétés de céréales, des légumes, des fruits et des dattes, ainsi que des produits de la pêche provenant du barrage de Brizina. Des micro-entreprises activant dans le

secteur agricole ont également présenté leurs activités. Selon le même responsable, cette exposition vise à faire connaître les produits agricoles qui caractérisent la wilaya, à mettre en valeur les efforts déployés par les agriculteurs et les différents opérateurs pour développer la production locale, ainsi qu'à renforcer le rôle de la vulgarisation et de l'accompagnement technique des agriculteurs, contribuant ainsi à améliorer la productivité et à développer l'activité agricole. Organisée par les services agricoles en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Bayadh, sous le slogan "La mécanisation conduit au développement et la vulgarisation accompagne la transformation", cette manifestation a également vu la participation de plusieurs partenaires du secteur agricole, notamment l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

(NESDA) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS). L'objectif est d'informer les agriculteurs et de les sensibiliser aux différentes facilités et prestations proposées par ces organismes, ainsi qu'aux services offerts par les coopératives agricoles et les établissements d'assurance agricole.

A cette occasion, le wali d'El-Bayadh a supervisé la remise de 23 contrats de concession dans le cadre de la régularisation de la situation foncière au profit d'agriculteurs, ainsi que la délivrance de cinq certificats de qualification et de contrats de concession destinés à l'investissement agricole.

Ces mesures devront permettre d'offrir aux agriculteurs et aux investisseurs le cadre juridique et l'accompagnement nécessaires pour élargir leurs activités et améliorer leur production.

GHARDAÏA. PROTECTION CIVILE

Exécution d'un exercice de simulation d'intervention dans une situation d'inondations

Un exercice de simulation d'interventions dans une situation d'inondations a été mené par les services de la Protection civile (PC) de la wilaya de Ghardaïa, afin d'évaluer le degré de préparation et l'efficacité des interventions des différents modules du plan d'organisation des secours (ORSEC) lors de catastrophes naturelles, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette institution. Cet exercice pratique s'inscrit dans le cadre de la mise à l'épreuve du plan ORSEC de la wilaya, avec l'objectif de mesurer l'état de préparation et l'efficacité des moyens humains et matériels

de la Protection civile, ainsi que des 13 autres modules constituant le plan de secours, tout en jugeant la qualité de leur coordination, a indiqué à l'APS le lieutenant Boulghobra Houssam, chef de l'unité principale de la Protection civile de Bouhraoua à Ghardaïa. La manœuvre, réalisée au niveau de la zone dite du pont Ahbas, commune de Ghardaïa, a mis en scène des opérations de sauvetage, d'évacuation et de prise en charge de victimes de crues par les éléments de la Protection civile. L'exercice a consisté à simuler l'accident d'un bus de transport scolaire, tombé dans le lit de l'oued,

ainsi qu'à secourir les occupants d'une voiture de tourisme, illustrant ainsi concrètement l'activation et la mise en œuvre du plan ORSEC de la wilaya. L'exercice a mobilisé des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des différents services de sécurité de la wilaya et de divers secteurs concernés, ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA). Une soixantaine d'agents de la Protection civile tous grades confondus, ont été déployés aux côtés des autres intervenants du plan de secours. D'importants moyens logistiques ont également été engagés sur le terrain, parmi

lesquels des ambulances, des camions d'intervention, une équipe cynophile spécialisée et divers équipements de sauvetage. Supervisant cet exercice pratique, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ghardaïa, Mohamed Bousnane, a souligné l'importance de multiplier ce type de simulations sur le terrain. Ces manœuvres régulières permettent, a-t-il rappelé, de tester la réactivité de la wilaya et sa capacité à faire face aux risques de catastrophes naturelles potentielles.

SÉTIF. 'ENTRETIENS DU CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER'

Coup d'envoi de la 4e édition

Les travaux de la 4ème édition des "Entretiens du centre de lutte contre le cancer (CLCC)" se sont ouverts jeudi à Sétif, en présence de plus de 700 médecins spécialistes des différents Centres hospitalo-universitaires (CHU) du pays et de six pays étrangers avec l'objectif de favoriser la concertation entre praticiens de la spécialité et de partager les avancées scientifiques dans le domaine. Le président de la rencontre, le professeur Adlane Hocine Dib, chef du service d'oncologie du Centre de lutte contre le cancer de Sétif, à l'origine de cette initiative, a indiqué que cette rencontre vise à "créer des liens durables afin de favoriser la concertation entre les chercheurs en oncologie, en encourageant l'échange d'expériences entre eux, et en améliorant les connaissances scientifiques dans ce domaine, tout en contribuant à la promotion et au développement de la recherche scientifique dans cette spécialité." Il a également souligné que cet événement réunit la plupart des chefs de services des centres de lutte contre le cancer en Algérie, ainsi que de nombreux médecins spécialisés dans ce domaine, issus de différents CHU du pays, en plus de spécialistes venus de Russie, de Belgique, de Suisse, d'Arabie saoudite, de Tunisie et d'Egypte. Cette 4ème édition a également offert l'occasion de présenter le programme "SOS Sétif" mis en place par la direction de la santé et de la population en coordination avec le service d'oncologie du CLCC de Sétif, destiné à ouvrir des unités de soins palliatifs pour les patients atteints de cancer à travers la wilaya. L'événement scientifique de 3 jours qui se tient à la salle du Dôme au Park-Mall, est organisé, à l'occasion d'Octobre rose, en coordination avec la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO) et l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1), sous l'égide de la direction locale de la santé et de la population, est-il souligné. Pour sa part, le chef du cabinet du wali de Sétif, M. Amar Ayout, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre, a indiqué que "le choix de la wilaya de Sétif pour accueillir ce rendez-vous scientifique confirme la place qu'occupent désormais ses établissements de santé, ainsi que leurs compétences médicales et scientifiques, et reflète la dynamique que connaît le secteur de la santé, notamment en matière de prise en charge des patients atteints de cancer". Une prise en charge "favorisée par la mise en place de tous les moyens matériels et humains, qui mettent en évidence la volonté des autorités publiques de fournir aux citoyens des soins de qualité", a-t-il ajouté. Les participants aborderont quatre axes relatifs aux "soins palliatifs en oncologie et leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie du patient", "le cancer du sein, défis et enjeux en ce mois d'Octobre rose", "le cancer des organes reproducteurs féminins" et "le cancer des voies urinaires", à travers 28 interventions, 120 affiches et cinq ateliers de formation destinés aux médecins généralistes, aux infirmiers spécialisés en psychologie, aux étudiants des facultés de médecine et de pharmacie, ainsi qu'à de nombreux acteurs du domaine. Cette rencontre internationale s'inscrit dans le cadre du programme "SOS Sétif" et des activités scientifiques et de formation continue des médecins. Elle vise à favoriser les échanges entre experts, spécialistes et différents acteurs afin d'améliorer la prise en charge des patients et de présenter les dernières avancées scientifiques en matière de lutte contre le cancer, a-t-on précisé.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Prendre des mesures concrètes de prévention

Alors qu'El Niño s'intensifie et que les températures atteignent des niveaux records, les Nations Unies appellent à anticiper dès maintenant ses conséquences sanitaires.

Chaleur extrême, sécheresses, pluies intenses, pénuries d'eau, malnutrition ou encore maladies à transmission vectorielle pourraient toucher différentes régions du monde. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) plaident ainsi pour transformer les prévisions climatiques en mesures concrètes de prévention. À Genève, l'OMS et l'OMM ont appelé mardi à renforcer les dispositifs de préparation face aux effets attendus du phénomène El Niño. Pour les deux agences, il existe une « fenêtre d'action cruciale » pour intervenir avant que les risques climatiques ne se transforment en urgences sanitaires. L'objectif est notamment de transmettre suffisamment tôt aux autorités sanitaires des informations météorologiques et climatiques fiables et exploitables, afin qu'elles puissent adapter leurs interventions et protéger les populations les plus exposées. Les prévisions climatiques ne doivent donc pas rester l'apanage des ser-



vices météorologiques. Elles doivent aussi parvenir aux professionnels de santé pour leur permettre d'anticiper les situations susceptibles de mettre des vies en danger. « Si les professionnels de santé peuvent prendre des décisions éclairées, cela peut faire la différence entre perdre des vies et les sauver », a souligné Armel Castellan, conseiller technique à l'OMM pour les services liés aux vagues de chaleur extrême. Pour les agences onusiennes, mieux anticiper les conséquences d'El Niño permet notamment de préparer les systèmes de santé à des épisodes de chaleur extrême, d'adapter les services face aux risques de maladies infectieuses et de renforcer les mesures destinées à protéger les populations confrontées aux pénuries d'eau ou à l'insécurité alimentaire. L'enjeu est donc de ne pas attendre que les effets du phénomène se manifestent pour agir, mais de convertir dès maintenant les données climatiques en décisions de santé publique. Sur le terrain, l'OMM travaille ainsi au développement de « services climatiques pour la santé », destinés à rapprocher les communautés météorologiques et sanitaires. L'objectif est notamment de transmettre les prévisions aux autorités compétentes au moment opportun et dans un format directement utilisable. En attendant, les effets d'El Niño sont déjà visibles dans les secteurs sensibles au climat, et ils vont s'amplifier. Pour la période de septembre à novembre, les prévisions de l'OMM font état de précipitations supérieures aux normales dans certaines régions, tandis que d'autres pourraient connaître des conditions plus sèches. Ces

évolutions peuvent peser sur les ressources en eau et l'alimentation, mais aussi modifier les conditions favorables à certaines maladies à transmission vectorielle. Mais « chaque phénomène El Niño est différent », rappelle l'OMM. Son influence varie selon les régions et les saisons et se combine à d'autres facteurs climatiques. Le phénomène intervient par ailleurs alors que les températures mondiales ont déjà atteint des niveaux records, ce qui pourrait accentuer certains risques au cours des prochains mois. Face à ce « multiplicateur de risques », l'OMS s'attend, pour sa part, à des répercussions sanitaires dans le monde entier. El Niño peut ainsi contribuer à l'aggravation des conditions météorologiques extrêmes et modifier le risque de diverses maladies simplement en contribuant à l'évolution des conditions météorologiques. Cependant, les répercussions les plus graves se feront sentir là où les chocs climatiques se conjuguent à la faiblesse des systèmes de santé, à un accès limité aux soins, à l'insécurité alimentaire et à des crises humanitaires persistantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La pollution de l'air, souvent qualifiée de tueur invisible, provoque plus de 4 millions de décès prématurés dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2025, 56 décès pour 100 000 habitants en Europe et en Asie centrale étaient imputables à la pollution de l'air.

INFO

POLLUTION DE L'AIR

Les dangers de l'ozone

La moitié des Européens a été exposée à un gaz à effet de serre méconnu lors des vagues de chaleur et des incendies de forêt records de cet été. "L'ozone au niveau du sol illustre la relation étroite entre pollution de l'air et changement climatique — un défi majeur pour la société — en raison de sa formation sous des températures élevées", indique Atmosphere Watch, première édition d'un nouveau rapport du service Copernicus de surveillance de l'atmosphère (CAMS) sur la qualité de l'air. L'ozone au niveau du sol est un polluant atmosphérique qui peut "pénétrer profondément dans le système respiratoire et entrer dans la circulation sanguine, ce qui lui permet d'atteindre presque tous les organes du corps". Les personnes souffrant d'asthme sont les plus exposées. L'ozone résulte de milliers de réactions chimiques déclenchées par la lumière du soleil et des températures élevées. Les vagues de chaleur records qui ont touché l'Europe de juin à août cette année ont donc entraîné des niveaux d'ozone dangereux pour la santé humaine. Durant cette période, 50 % de la population européenne a été exposée à des niveaux d'ozone médiocres, très médiocres ou extrêmement médiocres, selon le service Copernicus de surveillance de l'atmosphère (CAMS) de la Commission européenne. Les oxydes d'azote font partie des réactions chimiques qui conduisent à la formation de l'ozone et, comme l'explique le rapport, ils sont "principalement produits par la combustion de combustibles fossiles". Il cite l'industrie, les solvants et le transport routier parmi les sources d'ozone, ainsi que la combustion de biomasse "qui renforce encore l'influence du changement climatique, avec des incendies plus extrêmes sous des conditions plus chaudes et plus sèches".

RAPPORT ANNUEL DE LA FAO

Les bienfaits de la restauration des forêts et des paysages

La restauration des forêts et des paysages peut contribuer à relever simultanément les défis de la sécurité alimentaire, de la biodiversité, du climat et du développement rural, estime la FAO dans son rapport annuel. Face à l'ampleur des terres dégradées, l'organisation appelle à accélérer les efforts grâce à davantage d'investissements, une gouvernance inclusive et un engagement politique durable. Intitulé L'État des forêts dans le monde 2026, le rapport identifie quatre leviers pour passer à l'échelle : renforcer les droits et la participation des populations ; restaurer les terres à l'échelle des paysages ; mobiliser des financements et des modèles économiques adaptés ; et mettre en place des politiques, des institutions et des législations cohérentes. « Le rapport montre clairement que la restauration des forêts et des paysages est plus qu'une priorité environnementale : il s'agit d'un investissement stratégique dans des systèmes agroalimentaires résilients et dans le développement rural », écrit QU Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans la préface du rapport. L'urgence est notamment liée à l'ampleur de la dégradation des terres. Plus de 10 % de la superficie terrestre mondiale est aujourd'hui affectée par les activités humaines. Les terres agricoles représentent plus de 60 % des surfaces dégradées, avec 480 millions d'hectares de terres cultivées et 560 millions d'hectares de pâturages. Quelque 460 millions d'hectares de terres forestières sont également touchés, alors que les forêts jouent un rôle essentiel dans les moyens de subsistance de nombreuses populations. Les forêts couvrent aujourd'hui 4,14 milliards d'hectares, soit environ 32 % des terres émergées. Elles stockent quelque 714 gigatonnes de carbone et abritent jusqu'à 80 % de la biodiversité terrestre mondiale. Près d'un tiers de la population mondiale dépend par ailleurs des forêts et des arbres pour sa sécurité alimentaire et ses moyens de subsistance. « La marge de manœuvre pour agir se réduit, et toute restauration retardée ou mal conçue augmentera les coûts à long terme, aggravera les inégalités et risque d'enfermer les paysages dans des trajectoires non durables », avertit M. QU Dongyu. Entre 1990 et 2025, 489 millions d'hectares de forêt ont été perdus en raison de la déforestation, tandis que plus de 460 millions d'hectares sont aujourd'hui dégradés. Au total, 1,56 milliard d'hectares de terres sont dégradés sous l'effet notamment de la croissance démographique, des changements d'affectation des terres et de la demande croissante en ressources naturelles. Les pressions sur les écosystèmes forestiers s'intensifient également. Chaque année, quelque 127 millions d'hectares de forêt sont touchés par des incendies, auxquels s'ajoutent les dommages causés par les insectes, les maladies et les phénomènes météorologiques extrêmes. Alors que la demande en produits forestiers augmente et que les usages concurrents des terres accentuent la pression sur les ressources, la FAO appelle à restaurer les forêts et les paysages dégradés à grande échelle.

Repéré pour vous

Les concentrations d'ozone sur tous les continents seront probablement affectées par le changement climatique : la formation d'ozone au niveau du sol, et plus généralement dans la troposphère, est déclenchée par des températures chaudes et l'ensoleillement.

PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Lutte contre la dégradation des terres et atténuation de la sécheresse

Ne pas restaurer les écosystèmes forestiers et paysagers représente un coût annuel estimé entre 878 milliards et 6 300 milliards de dollars, soit l'équivalent de 2 à 8,3 % du PIB mondial annuel. À l'inverse, la restauration de plus d'un milliard d'hectares pourrait générer jusqu'à 1 800 milliards de dollars de bénéfices chaque année, notamment grâce à une biodiversité renforcée, une meilleure régulation de l'eau et des sols plus sains. Un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'un investissement de 2 600 milliards de dollars sur 15 ans dans la lutte contre la dégradation des terres et l'atténuation de la sécheresse pourrait générer un retour social de huit dollars pour chaque dollar investi. Dans des conditions favorables, la restauration pourrait même produire jusqu'à 30 dollars de rendement pour chaque dollar investi. Des engagements existent déjà. Selon la FAO, 91 pays et territoires se sont engagés à consacrer plus de 190 millions d'hectares à la restauration forestière. Parmi les initiatives citées figurent la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, le programme « Trois Nord » de la Chine et le Pacte trinational pour la forêt atlantique, qui réunit l'Argentine, le Brésil et le Paraguay. Mais les efforts restent insuffisants : seuls 206,5 millions d'hectares de forêts font actuellement l'objet d'une restauration. À l'horizon 2030, la FAO appelle donc à accélérer la mise en œuvre, avec une approche centrée sur les populations, fondée sur les données scientifiques et soutenue par des politiques cohérentes. L'enjeu, souligne l'organisation, est de faire de la restauration des paysages non seulement un outil de protection des écosystèmes, mais aussi un investissement dans des systèmes alimentaires plus résilients et des moyens de subsistance plus durables.

SÉLECTION NATIONALE

Hemdani pointe trois prestations décevantes face au Burundi

Le match nul concédé par l'équipe d'Algérie face au Burundi n'a pas entièrement satisfait le staff technique. Malgré le point arraché grâce à un superbe coup franc d'Adel Boulbina, certaines prestations individuelles ont suscité le mécontentement de Brahim Hemdani. Trois joueurs, en particulier, auraient retenu l'attention du sélectionneur : le capitaine Ramy Bensebaïni, Farès Chaïbi et Adel Boulbina.



Phs : DR

Dans une rencontre où les Verts ont éprouvé des difficultés à imposer leur rythme et à se montrer suffisamment efficaces dans le jeu, plusieurs séquences ont mis en évidence des insuffisances techniques et tactiques. Le staff a ainsi relevé des erreurs qui auraient pu être évitées, notamment dans la gestion de certaines phases de jeu.

Parmi les joueurs concernés figure d'abord Ramy Bensebaïni. En tant que capitaine et cadre de la sélection, le défenseur était particulièrement attendu dans cette rencontre. Son expérience devait permettre à l'équipe de mieux

gérer les moments difficiles et d'apporter davantage de sérénité à l'arrière-garde. Certaines de ses interventions et décisions n'auraient toutefois pas pleinement convaincu Hemdani. Farès Chaïbi fait également partie des joueurs dont la prestation a été jugée en deçà des attentes. Le milieu offensif, capable habituellement d'apporter de la créativité et de la percussivité, n'a pas réussi à peser suffisamment sur le jeu algérien. Son rendement offensif, notamment dans la construction et dans les derniers mètres, aurait été considéré comme insuffisant au

regard de ses qualités et des attentes placées en lui.

Le troisième joueur cité est Adel Boulbina, dans un cas quelque peu différent. Le jeune international a certes été critiqué pour certains aspects de sa prestation, mais il a surtout été l'un des hommes décisifs de la partie. Alors que l'Algérie était en difficulté, Boulbina a permis aux Verts d'éviter la défaite grâce à un magnifique coup franc, exécuté avec beaucoup de précision, qui a offert le point du nul à son équipe.

Paradoxalement, le joueur n'a pas terminé la rencontre

puisqu'il a été remplacé peu après son geste décisif. Sa sortie n'enlève cependant rien à l'importance de son intervention, qui a permis à l'Algérie de revenir au score et de préserver l'essentiel.

Pour Hemdani, cette rencontre devrait ainsi servir de référence pour corriger certaines lacunes avant les prochaines échéances. Si le résultat permet aux Verts de repartir avec un point, la prestation collective et le rendement de certains cadres resteront au centre des discussions au sein du staff technique.

Hakim S.

ILS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS HIER DU STAGE DE L'EN

Zorgane et Hadj Moussa forfaits face au Niger

Le sélectionneur national a décidé de libérer le duo composé de Adam Zorgane et Anis Hadj Moussa du stage des Verts, en raison de blessures qui compromettent leur participation à la prochaine rencontre face au Niger.

Les deux joueurs, convoqués pour ce rassemblement, ont été soumis aux examens médicaux nécessaires après avoir ressenti des douleurs durant la période précédente du regroupement. Les résultats ont confirmé qu'ils ne seraient pas en mesure de participer dans des conditions optimales à la prochaine échéance internationale.

Face à cette situation, le staff technique a préféré ne prendre aucun risque avec leur état physique. Leur libération permet ainsi aux deux éléments de poursuivre leur récupération auprès de leurs clubs et de bénéficier d'un suivi médical adapté.

Ces absences constitue un coup dur pour la sélection, qui devra composer sans ces deux joueurs lors de la confrontation amicale de mardi prochain contre le Niger. Leur profil et leurs qualités techniques auraient pu apporter des solutions supplémentaires au dispositif algérien, notamment dans les phases offensives et dans la construction du jeu.

Le staff des Verts devrait désormais



s'appuyer sur les autres joueurs disponibles afin de préparer cette rencontre dans les meilleures conditions. La situation médicale des deux éléments fera l'objet d'un suivi dans les prochains jours, avec l'objectif de leur permettre de retrouver rapidement l'entraînement collectif et la compétition. Pour l'Algérie, cette rencontre face au Niger représente une nouvelle occasion de poursuivre sa

préparation et de maintenir une dynamique positive. Le groupe devra donc faire preuve de concentration et de solidarité afin de pallier ces absences.

Les supporters algériens espèrent surtout que les blessures de Zorgane et Hadj Moussa ne seront pas sérieuses et que les deux joueurs pourront rapidement retrouver les terrains avec leurs clubs respectifs.

H.S.

BRILLANT AVEC LE PARIS FC, QUELQUES MINUTES AVEC L'ALGÉRIE

L'éternelle attente d'Ilan Kebbal

Cinq années déjà. Cinq ans se sont écoulés depuis qu'Ilan Kebbal a frappé pour la première fois aux portes de la sélection algérienne. De l'ère Djamel Belmadi à celle de Vladimir Petkovic, jusqu'à la période actuelle avec Brahim Hemdani, le scénario semble se répéter : un joueur qui brille en France avec le Paris FC, mais qui peine à obtenir une véritable continuité sous le maillot des Verts.

Les chiffres de Kebbal avec son club témoignent pourtant de son influence. En Ligue 1, le milieu offensif s'est illustré avec neuf buts et trois passes décisives, confirmant semaine après semaine ses qualités techniques, sa créativité et sa capacité à faire la différence dans les derniers mètres.

En sélection, en revanche, son histoire est beaucoup plus contrastée. Pendant cinq ans, les occasions se sont faites rares, avec un temps de jeu souvent réduit à quelques minutes. Une situation qui a régulièrement alimenté les interrogations des supporters, surtout lorsque ses performances en club semblaient plaider en faveur d'un rôle plus important. L'arrivée de Hemdani à la tête des Verts avait pourtant ravivé l'espoir. Convoqué lors du rassemblement de septembre, Kebbal pouvait légitime-



ment espérer disposer enfin d'une véritable opportunité. Mais là encore, son utilisation est restée limitée. Face à la Zambie, il a notamment vu Bachir Beloumi débiter la rencontre et Anis Hadj Moussa entrer en cours de jeu, tandis que lui est resté sur le banc.

Le précédent match face au Burundi a toutefois apporté une légère évolution. Kebbal a cette fois été lancé dans les dernières minutes de la rencontre. Une entrée qui lui a permis de retrouver la pelouse avec les Verts, mais qui reste insuffisante pour véritablement mesurer ce qu'il pourrait apporter avec un temps de jeu conséquent.

Et c'est précisément là que réside le paradoxe. Alors que Kebbal dispose d'un rôle important au Paris FC et affiche des statistiques significatives en

ment espérer disposer enfin d'une véritable opportunité.

Ligue 1, ses apparitions avec l'Algérie restent ponctuelles. Son absence du groupe pour la Coupe du monde 2026 avait d'ailleurs suscité de nombreuses réactions parmi ceux qui suivent régulièrement ses performances.

Manque de confiance des différents sélectionneurs ? Choix tactiques ? Simple concurrence à son poste ? Difficile d'apporter une réponse définitive sans connaître les considérations internes du staff technique.

Une chose demeure : cinq ans après ses premiers pas avec les Verts, Ilan Kebbal attend toujours la véritable occasion qui lui permettrait de démontrer, sur la durée, ce qu'il est capable d'apporter à l'équipe nationale.

Hakim S.

APRÈS TROIS ANS D'ABSENCE

La Coupe arabe des clubs revient avec une lucrative prime de 4 millions \$

La Coupe arabe des clubs fera officiellement son retour l'été prochain, avec une nouvelle édition programmée du 21 juillet au 8 août 2027. La compétition, qui réunira plusieurs clubs de la région arabe, sera dotée d'une récompense financière conséquente, puisque le vainqueur empochera 4 millions de dollars.

Cette relance intervient trois ans après la dernière édition de la compétition, organisée en Arabie saoudite. Le tournoi avait alors réuni plusieurs formations arabes et avait permis aux clubs participants de se mesurer dans un contexte particulièrement relevé.

Côté algérien, l'édition disputée en Arabie saoudite avait été marquée par la participation du CR Belouizdad, représentant du football national. Le club algérois avait ainsi porté les couleurs de l'Algérie dans cette compéti-

tion qui avait suscité un intérêt important auprès des amateurs de football arabe. Pour la prochaine édition, la représentation algérienne sera attribuée selon un nouveau critère clairement défini : le champion d'Algérie de l'exercice 2026-2027 sera appelé à prendre part à la Coupe arabe des clubs. Le titre national revêtira ainsi un enjeu supplémentaire pour les différentes formations engagées dans la course au championnat, puisque le futur champion bénéficiera également du privilège de représenter l'Algérie sur la scène arabe. Le retour de cette compétition devrait également constituer une nouvelle occasion pour les clubs algériens de se confronter à leurs homologues des différents championnats arabes. Outre l'enjeu sportif, la dotation financière annoncée, avec 4 millions de dollars réservés au vainqueur, constitue un attrait supplé-

mentaire pour les formations participantes.

Avec des dates désormais fixées entre le 21 juillet et le 8 août 2027, les clubs concernés disposent ainsi d'une échéance précise pour préparer leur participation. Pour le football algérien, l'attention sera particulièrement portée sur l'actuelle saison de championnat, dont le vainqueur sera directement appelé à défendre les couleurs nationales lors de cette nouvelle édition. Après une interruption de trois années, la Coupe arabe des clubs s'apprête donc à retrouver le calendrier international des clubs de la région. Le champion d'Algérie 2026-2027 aura, de son côté, la responsabilité de représenter le football national dans ce rendez-vous et de tenter de s'adjuger une compétition dont le vainqueur repartira avec une prime de 4 millions de dollars.

H. S.

TRAVAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UAFA

Sadi à Djeddah

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a pris part jeudi soir à la 81e réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Union arabe de football (UAFA), organisée à Djeddah, en Arabie saoudite. Une rencontre consacrée notamment à la préparation du calendrier des compétitions arabes pour la prochaine saison. La réunion du Comité exécutif de l'UAFA a permis aux différents membres de l'instance arabe d'examiner plusieurs points inscrits à l'ordre du jour. Walid Sadi figurait parmi les responsables pré-

sents à cette rencontre, aux côtés des autres membres du comité. Les travaux ont porté principalement sur les prochaines échéances de l'Union arabe et sur l'organisation de ses différentes compétitions. Le principal point examiné lors de cette réunion concerne la validation du programme des compétitions de l'UAFA pour la saison 2026-2027. Cette étape doit permettre à l'instance de fixer les grandes lignes de son calendrier sportif et de préparer les différentes échéances prévues durant le prochain exercice. À travers ce programme,

l'UAFA entend organiser ses compétitions dans un cadre précis et assurer leur déroulement dans de bonnes conditions. La programmation constitue ainsi une étape importante pour les fédérations et les clubs concernés, appelés à intégrer ces rendez-vous dans leurs calendriers nationaux et internationaux.

La réunion de Djeddah ne s'est toutefois pas limitée à la question du calendrier. Les membres du Comité exécutif ont également examiné plusieurs dossiers liés aux activités

de l'Union arabe de football. Les échanges ont notamment porté sur les différents aspects du fonctionnement et du développement des compétitions organisées sous l'égide de l'UAFA.

DES ÉCHÉANCES À PRÉPARER

La présence de Walid Sadi à cette réunion intervient alors que les instances sportives préparent déjà la prochaine saison. Pour l'Algérie, la participation du président de la FAF aux travaux de l'UAFA permet égale-

ment de suivre les décisions qui

QATAR

Riyad Mahrez sur le point de s'engager avec Al-Shamal

Sans club depuis la résiliation de son contrat avec la formation saoudienne d'Al-Ahli lors du dernier mercato estival, l'international algérien fraîchement retraité, Riyad Mahrez, s'apprête à rebondir au Qatar. Il serait sur le point de rejoindre officiellement Al-Shamal lors d'un transfert libre, retrouvant ainsi son ancien coéquipier en sélection, Baghdad Bounedjah. Après un passage à vide marqué par une préparation individuelle intense avec un entraîneur privé à Dubaï, l'ancienne star de Manchester City semble avoir enfin trouvé son nouveau point de chute.

Selon les informations dévoilées par « dzfoot », un accord définitif et officiel a été trouvé entre Mahrez et la direction d'Al-Shamal. Cette signature imminente mettra fin à la période d'inactivité du joueur, dont le nom avait pourtant circulé du côté de plusieurs autres clubs arabes et européens ces dernières semaines.

Ce transfert au Qatar s'annonce particulièrement symbolique puisqu'il permettra à Mahrez de reformer un duo historique avec Baghdad Bounedjah, avec qui il a notamment écrit les belles pages de l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

L'intégration de Mahrez devra se faire rapidement, car Al-Shamal se prépare pour un affrontement décisif et très attendu contre Al-Ahli le 23 novembre prochain dans le cadre du tournoi d'élite. Cette rencontre de haut vol pourrait d'ailleurs marquer les grands débuts officiels du Fennec sous les couleurs de sa nouvelle équipe.

Al Gharafa gagne grâce à son trio algérien

Les internationaux algériens Ismaël Bennacer, Yacine Brahimi et Adam Ounas ont largement contribué au succès de leur équipe d'Al-Gharafa face à Mesaimeer (4-2) lors de la deuxième journée de la Coupe QSL.

Dès la première mi-temps, les Fennecs ont pris le contrôle du match pour mettre leur équipe à l'abri. La connexion algérienne s'est particulièrement illustrée à la 19e minute lorsqu'Ismaël Bennacer a délivré une passe décisive pour Yacine Brahimi, qui n'a pas manqué l'occasion d'ouvrir le score. Intenable, Brahimi a récidivé cinq minutes plus tard en s'offrant un doublé. La démonstration de force s'est poursuivie avec Adam Ounas, qui a enfoncé le clou à la 34e minute, permettant à Al-Gharafa de regagner les vestiaires avec une confortable avance de trois buts à zéro. Si la seconde période a vu la formation de Mesaimeer réagir et réduire l'écart en inscrivant deux buts, Al-Gharafa a su conserver son avantage avant de sceller définitivement le sort de la rencontre sur un penalty transformé dans le temps additionnel par Magri (90e+2). Cette victoire précieuse, portée par la maestria et l'impact décisif de son trio algérien, permet au club de débloquer son compte avec trois points et de se positionner à la huitième place du classement de la Coupe QSL.

H. S.

LE MCA REVOIT SES PLANS

Mansoul ne viendra pas

Le MC Alger a finalement mis un terme aux négociations avec Ameer Mansoul, annoncé quelques jours plus tôt comme directeur sportif et porte-parole du club. Une issue qui évite au Mouloudia de s'engager avec un profil dont le parcours récent, malgré des diplômes importants, ne présentait pas les garanties nécessaires pour occuper un poste aussi stratégique.



qui accompagne chacune de ses décisions.

UN PARCOURS RÉCENT QUI INTERROGE

Son passage au CS Constantine constitue un premier élément à considérer. Nommé directeur sportif durant l'été 2025, Mansoul n'a conservé son poste que trois mois avant d'être relevé de ses fonctions en novembre. Cette expérience, censée lui permettre de mettre en pratique ses compétences dans la gestion d'un club professionnel, s'est donc achevée prématurément. Son passage à la Direction technique nationale de la FAF avait également été marqué par une fin anticipée. Mansoul avait occupé cette fonction entre 2023 et 2024, avant de quitter son poste. Son bilan et les résultats enregistrés par les sélections de jeunes sous sa responsabilité avaient alors alimenté les critiques autour de son passage à la DTN.

Dès lors, la question était légitime : pourquoi confier au MCA un poste aussi important à un responsable dont les deux dernières expériences directement liées à la gestion sportive avaient été aussi courtes ? Le directeur sportif doit pourtant être l'un des piliers d'un projet de club. Il doit construire une ligne sportive, assurer sa continuité et disposer d'une réelle

PRÉPARATION AUX QUALIFICATIONS POUR LA CAN-2027

Les U23 renversés par l'Afrique du Sud

L'équipe nationale U23 a concédé une défaite face à l'Afrique du Sud (1-3), jeudi au stade Molemela de Bloemfontein. Après avoir mené à la pause, les hommes de Rafik Saïfi ont complètement perdu le fil au retour des vestiaires, encaissant trois buts en seconde période.

Les Verts avaient pourtant parfaitement négocié la première période. Plus entreprenants dans le jeu, les Algériens ont été récompensés juste avant la pause.

À la 44e minute, Yanis Senhadji a ouvert le score sur un service de Bentoumi, au terme d'une belle action collective. Un avantage qui permettait aux coéquipiers de Senhadji de rejoindre le vestiaires avec confiance.

Mais le scénario a radicalement changé après la pause. Les Sud-Africains ont égalisé dès la 48e minute. Quwan Plaatijs a profité d'un centre à ras de terre pour couper la trajectoire au premier poteau et tromper le gardien algérien. Au marquage, le défenseur Ben

llder n'a pas réussi à devancer l'attaquant adverse. Cinq minutes plus tard, les Bafana Bafana ont pris l'avantage. Cette fois, la défense algérienne a été mise en difficulté par une mauvaise relance de Bouziani. Le ballon a directement profité à l'adversaire. Bakhouché, chargé de couvrir l'action, a été aspiré et Nhlanhla Gasa en a profité pour inscrire le deuxième but sud-africain à la 53e minute.

UNE SECONDE PÉRIODE À CORRIGER

Les Verts ont ensuite tenté de réagir, mais sans parvenir à retrouver le rythme affiché avant la pause. L'Afrique du Sud a finalement porté le score à 3-1 à la 72e minute. Faiz Abrahams a signé une belle frappe d'environ 25 mètres. Le gardien Mokhtar, gêné au départ par le trafic devant lui, n'a pas pu empêcher le ballon de terminer au fond des filets. Cette seconde période laissera donc plusieurs enseignements au staff de Rafik Saïfi. Les

erreurs individuelles, les difficultés dans les transitions défensives et la mauvaise gestion de certaines situations ont pesé lourd dans le résultat. L'objectif de ce regroupement reste toutefois l'évaluation du groupe et la recherche des ajustements nécessaires avant les échéances officielles.

La rencontre a également été marquée par la sortie sur blessure d'Anis Ouzenadij, quelques minutes avant le troisième but sud-africain. Le joueur a été victime d'un tacle appuyé et a dû quitter ses partenaires, ajoutant une autre préoccupation au staff technique.

Les deux équipes se retrouveront dimanche pour une deuxième confrontation amicale. Cette nouvelle rencontre offrira à Rafik Saïfi une occasion supplémentaire de tester ses joueurs et de corriger les lacunes apparues lors de ce premier rendez-vous. Pour rappel, les U23 algériens préparent le deuxième tour des qualifications à la CAN-2027, prévu en novembre prochain. Les

Verts affronteront à ce stade le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini. Après cette première alerte, le rendez-vous de dimanche devra surtout permettre aux U23 de montrer qu'ils ont retenu les leçons de leur passage à vide.

M. A. T.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Kaylia Nemour en tête des meilleures performances mondiales en 2026

À moins de vingt jours du coup d'envoi des Championnats du monde de gymnastique artistique, prévus à Rotterdam, aux Pays-Bas, l'Algérienne Kaylia Nemour s'installe en tête du classement des meilleures performances réalisées en 2026 dans l'épreuve du concours général individuel (all-around).

La gymnaste algérienne affiche actuellement un total de 57,750 points, une marque qui la place au sommet des performances enregistrées cette année dans cette discipline. Elle a réalisé cette performance à l'occasion des Jeux méditerranéens de Tarente 2026, en Italie, confirmant une nouvelle fois sa régularité et son niveau de compétitivité sur la scène internationale. Cette performance intervient à quelques jours d'un rendez-vous particulièrement attendu du calendrier mondial de la gymnastique artistique.

Les Championnats du monde de Rotterdam constitueront en effet une nouvelle occasion pour Kaylia Nemour de se mesurer aux meilleures gymnastes internationales et de défendre ses ambitions dans les différentes épreuves auxquelles elle prendra part. La première place qu'elle occupe actuellement dans la hiérarchie annuelle du concours général constitue également un indicateur important avant le rendez-vous néerlandais. Avec un score de 57,750 points, la représentante algérienne aborde ainsi la compétition mondiale avec l'une des meilleures performances de l'année dans cette épreuve.

Cette dynamique confirme la place désormais occupée par Kaylia Nemour parmi les figures de premier plan de la gymnastique artistique internationale. Son parcours récent, marqué par plusieurs performances de haut niveau, a contribué à renforcer les attentes autour de sa participation aux grandes compétitions internationales.

À moins de trois semaines des Mondiaux de Rotterdam, tous les regards seront donc tournés vers la championne algérienne, qui tentera de traduire cette excellente référence de l'année 2026 en une nouvelle performance de premier plan sur la scène mondiale. Le rendez-vous de Rotterdam s'annonce ainsi comme une étape majeure de la saison pour Kaylia Nemour, avec un statut particulièrement prometteur à l'approche de la compétition.

H. S.

JS KABYLIE

Messala Merbah opéré du genou

Le milieu de terrain de la JS Kabylie, Messala Merbah, a subi ce jeudi une intervention chirurgicale au niveau du genou, portant sur le ménisque externe, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué. Selon la même source, l'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été concluante. Messala Merbah devra désormais observer une période de convalescence de quelques semaines. Durant cette période, le joueur sera pris en charge et suivi par le staff médical de la JS Kabylie, ajoute la même source. Le club a souhaité un prompt rétablissement à son joueur, tout en espérant le revoir prochainement sur les terrains. Agé de 32 ans, Messala Merbah, libre de tout engagement, avait rejoint la JSK en juin 2026. Il n'a pas encore eu l'occasion de disputer la moindre minute officielle sous les couleurs de son nouveau club après trois journées de Ligue 1 Mobilis. La saison dernière, il avait totalisé 27 apparitions avec le CS Constantine.

OCTOBRE ROSE

Le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme en Algérie

En ce mois d'octobre, consacré à la sensibilisation au cancer du sein, les données disponibles rappellent l'ampleur de cette maladie en Algérie. Premier cancer chez la femme, il représente plus de 44 % des cancers féminins enregistrés dans le pays et demeure un enjeu majeur de santé publique, malgré les progrès réalisés dans le dépistage et la prise en charge.

Selon les dernières données du Réseau national des registres du cancer, reprises dans le bulletin du Registre des tumeurs d'Alger, 56 319 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en Algérie en 2023, dont 31 608 chez les femmes. Le cancer du sein arrive largement en tête des localisations cancéreuses féminines. De son côté, l'Observatoire mondial du cancer (GLOBOCAN) estimait à 14 601 le nombre de nouveaux cas de cancer du sein en Algérie en 2022, soit 41,3 % des cancers diagnostiqués chez les femmes. Avec 4 893 décès estimés, il constituait également la première cause de décès par cancer chez les Algériennes.

UNE MALADIE QUI TOUCHE AUSSI DES FEMMES RELATIVEMENT JEUNES

Les données du Registre des tumeurs d'Alger montrent que le cancer du sein demeure la première localisation cancéreuse chez les femmes dans la capitale. En 2023, 2 035 nouveaux cas y ont été enregistrés, représentant 39,67 % de l'ensemble des cancers féminins. Le taux d'incidence brute atteignait 102 cas pour 100 000 femmes et l'âge médian au diagnostic était de 51 ans. Entre 2000 et 2023, le cancer du sein est resté en tête et son incidence a connu une augmentation importante et statistiquement significative. Cette

progression doit toutefois être interprétée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment le vieillissement de la population, l'évolution de certains facteurs de risque, mais aussi l'amélioration du diagnostic et de l'enregistrement des cancers. Les données soulignent néanmoins que certaines localisations, notamment le sein, peuvent toucher les femmes à des âges relativement précoces.

LE DÉPISTAGE PRÉCOCE AU CŒUR DE LA PRÉVENTION

Face à cette situation, le dépistage précoce constitue un élément central de la lutte contre la maladie. Il vise à identifier une éventuelle anomalie avant l'apparition de symptômes et à permettre une prise en charge plus rapide. La mammographie figure parmi les principaux outils utilisés dans les programmes de dépistage. En Algérie, la participation au dépistage précoce a progressé ces dernières années. Lors d'Octobre rose 2025, le ministère de la Santé avait notamment lancé une campagne nationale de dépistage et de sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus, avec le déploiement de deux cliniques mobiles dans plusieurs wilayas. La prévention ne doit cependant pas se limiter aux campagnes annuelles. L'apparition d'une masse, une modification inhabituelle du sein, un changement de forme ou d'aspect, une modification de la peau ou du mamelon ou encore un écoulement inhabituel doivent conduire à consulter un professionnel de santé.

DES FACTEURS DE RISQUE MULTIPLES

Le cancer du sein ne répond pas à une cause unique. L'OMS estime qu'environ 80 % des cancers du sein surviennent chez des femmes ne présentant pas d'autre facteur de risque spécifique que le sexe et



l'âge. L'absence d'antécédents familiaux connus ne constitue donc pas une garantie contre la maladie. Certains facteurs sont néanmoins associés à une augmentation du risque, parmi lesquels l'âge, l'obésité, la consommation nocive d'alcool, certains antécédents familiaux, l'exposition aux rayonnements, certains éléments de l'histoire reproductive, le tabagisme ou encore l'utilisation prolongée d'un traitement hormonal de la ménopause dans certaines situations.

OCTOBRE ROSE, AU-DELÀ DU SYMBOLE

Au-delà du symbole du ruban rose, l'enjeu est celui d'un parcours complet allant de l'information et de la prévention

au dépistage, au diagnostic, à l'accès rapide aux examens et aux traitements, puis au suivi des patientes. Avec 14 601 nouveaux cas et 4 893 décès estimés en 2022 selon GLOBOCAN, auxquels s'ajoute la progression importante de l'incidence observée dans les registres algériens, le cancer du sein demeure une priorité de santé publique. L'édition d'Octobre rose constitue ainsi l'occasion de rappeler que le dépistage ne remplace pas la consultation en cas de symptôme et qu'une anomalie du sein ne doit pas être banalisée. Plus le diagnostic intervient tôt, plus les possibilités de prise en charge sont importantes.

Ania N.

CANCER DU SEIN

Une campagne de dépistage à la Maison de la presse Tahar-Djaout

A l'occasion d'octobre rose, la Maison de la presse Tahar-Djaout à Alger accueillera durant trois jours une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein destinée aux femmes journalistes et travailleuses de la presse. Organisée par la direction de la Maison de la presse et Esseha.dz, sous le parrainage des ministères de la Communication et de la Santé, cette deuxième édition vise à rapprocher le dépistage des femmes et à encourager le diagnostic précoce. Une équipe de spécialistes assure consultations, information et orientation médicale. L'initiative intervient alors que le cancer du sein demeure le premier cancer féminin en Algérie, avec plus de 13 000 nouveaux cas et environ 4 200 décès chaque année. Les spécialistes soulignent qu'un diagnostic précoce améliore considérablement les chances de traitement. Au-delà du dépistage, les intervenants insistent sur l'importance de l'accompagnement, de l'information de la patiente et de la qualité de la communication médicale. L'objectif est de placer la femme au centre de son parcours de soins et de faire de la prévention une démarche de proximité.

A. N.

RAGE

Une maladie évitable, mais mortelle dès l'apparition des symptômes

À l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, célébrée le 28 septembre sous le thème « Plus forts ensemble », l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle l'importance de poursuivre les efforts de prévention contre cette maladie virale parmi les plus meurtrières. Si la rage peut être évitée grâce à la vaccination et à une prise en charge rapide après exposition, elle reste pratiquement toujours mortelle une fois les symptômes cliniques apparus. La lutte contre la rage repose sur une action coordonnée entre les services de santé, les vétérinaires, les pouvoirs publics et les communautés. La vaccination des chiens, la surveillance des cas et la sensibilisation de la population constituent les principaux leviers pour prévenir les décès humains dus à la rage transmise par les chiens. Selon les dernières estimations mondiales de l'OMS, la rage provoque chaque année des dizaines de milliers de décès. L'organisation estimait à 44 203



le nombre annuel de décès en 2021, tout en soulignant que le bilan réel pourrait être plus élevé en raison de la sous-déclaration et des difficultés de diagnostic et de surveillance dans certaines régions. Les enfants de moins de 15 ans représentent environ 40 % des décès. La maladie reste particulièrement présente en Asie et en Afrique, où l'accès à la vaccination animale et à la prophylaxie après exposition demeure inégal.

CHIENS, MORSURES ET GRIFFURES : LES PRINCIPALES VOIES DE TRANSMISSION

La rage est une maladie zoonotique provoquée par un virus qui atteint le système nerveux central. Chez l'être humain, les morsures et griffures de chiens sont à l'origine de 99 % des cas, selon l'OMS. La transmission intervient principalement lorsque la salive d'un animal infecté entre en contact avec une plaie ou une muqueuse. Une

morsure n'est toutefois pas le seul risque. Une griffure ayant rompu la peau peut également constituer une exposition nécessitant une évaluation médicale. Toute personne ayant été en contact avec un animal potentiellement infecté doit donc prendre la blessure au sérieux, même lorsqu'elle paraît superficielle.

Le principal danger réside dans l'évolution de la maladie. Une fois le virus parvenu au système nerveux central et les manifestations cliniques apparues, la rage est considérée comme fatale à 100 %. En revanche, une prise en charge appropriée après exposition permet de prévenir l'apparition de la maladie. Après une morsure ou une griffure suspecte, l'OMS recommande de laver immédiatement et abondamment la plaie à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes, puis de consulter sans attendre un professionnel de santé.

VACCINER LES CHIENS POUR

PROTÉGER LES POPULATIONS

La prévention commence en amont, notamment par la vaccination des chiens, considérée comme l'un des moyens les plus efficaces pour interrompre la transmission du virus à sa source. L'OMS, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et leurs partenaires défendent une approche « Une seule santé » (One Health), qui établit un lien étroit entre santé humaine, santé animale et environnement. La Journée mondiale contre la rage rappelle ainsi qu'une maladie presque toujours mortelle lorsqu'elle atteint le stade clinique peut, dans la grande majorité des situations, être prévenue grâce à des mesures simples et à une intervention médicale rapide après exposition. Vacciner les animaux, prévenir les morsures, sensibiliser la population et surtout ne jamais attendre l'apparition des symptômes après une exposition à risque constituent les principaux messages de cette journée.

Lydia Zeggane

FERROVIAIRE

La Russie, un partenaire technologique pour le réseau algérien ?

Alors que l'Algérie accélère le développement et la modernisation de son réseau ferroviaire, la Russie pourrait s'imposer comme l'un des partenaires technologiques susceptibles d'accompagner cette transformation.



ph. B.

Pour l'économiste Sassi Idir, directeur d'un cabinet de conseil spécialisé dans les relations gouvernementales, l'expérience russe dans les grandes infrastructures, la localisation industrielle et les technologies de sécurité numérique constitue un atout pour répondre aux ambitions ferroviaires algériennes. La coopération avec les entreprises russes pourrait couvrir un large éventail de besoins, allant de la fourniture de wagons et de locomotives à la construction et à la modernisation des infrastructures ferroviaires. Elle pourrait également intégrer des solutions technologiques plus avancées, notamment dans l'ingénierie, l'automatisation et la gestion numérique du trafic ferroviaire. Cette approche s'inscrit dans une logique de transformation du réseau en infrastructures davantage connectées et pilotées par la donnée. Les systèmes numériques permettent

notamment d'améliorer la supervision du trafic, la maintenance des équipements et la gestion des infrastructures, tout en renforçant les exigences en matière de cybersécurité. Sassi Idir rappelle, dans ce contexte, que l'Algérie et la Russie avaient convenu, en novembre 2025, de renforcer leur coopération dans les domaines de la transformation numérique et de la cybersécurité, avec la préparation d'un mémorandum d'entente. Cette coopération pourrait trouver une application concrète dans le secteur ferroviaire, particulièrement exposé à la multiplication des systèmes numériques interconnectés.

LA CYBERSÉCURITÉ, NOUVEAU MAILLON DU FERROVIAIRE

Au-delà des rails, des gares et du matériel roulant, la sécurisation des systèmes numériques devient un enjeu central

pour les infrastructures ferroviaires modernes. La Russie pourrait ainsi contribuer au renforcement de la résilience du réseau algérien face aux cybermenaces à travers l'échange d'expertise, la réalisation d'audits pilotes et l'identification des vulnérabilités potentielles. Pour l'économiste, cette coopération doit toutefois rester orientée vers le développement des compétences nationales. L'enjeu ne serait pas seulement d'acquérir des technologies étrangères, mais également de former des spécialistes algériens capables de concevoir, exploiter et sécuriser ces systèmes sur le long terme, conformément aux meilleures pratiques internationales.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET INDUSTRIELLE

La question de la souveraineté demeure néanmoins cen-

trale lorsqu'il s'agit d'infrastructures critiques. Sassi Idir estime que les réseaux ferroviaires sensibles, leur infrastructure informationnelle, leurs mécanismes de contrôle et les investissements qui leur sont associés doivent rester sous contrôle algérien total. Dans cette logique, le recours à des partenaires étrangers devrait se limiter à l'apport d'expertise, au conseil technique et à la fourniture d'outils, sans transfert du contrôle des systèmes stratégiques.

Une approche qui rejoint les enjeux actuels de souveraineté numérique, alors que les infrastructures de transport dépendent de plus en plus de plateformes logicielles, de réseaux de communication et de systèmes automatisés. Pour être durable, un partenariat technologique avec l'Algérie devrait ainsi répondre à plusieurs exigences : fiabilité des équipements dans les conditions climatiques désertiques et arides, compétitivité des coûts, transfert de technologie et localisation de la production. L'ouverture de l'Algérie à la diversification de ses partenaires offre dès lors à la Russie un espace de coopération potentiel dans le ferroviaire. Mais cette présence devra s'inscrire dans une logique de transfert de compétences, de développement industriel local et de respect des priorités stratégiques et de la souveraineté technologique du pays.

IA

La FTC ouvre une enquête sur les agents d'IA, dont OpenAI et Anthropic

La Commission fédérale du commerce américaine (FTC) a ouvert une enquête à l'échelle de l'industrie de l'IA, visant notamment OpenAI et Anthropic, afin d'évaluer les risques potentiels de leurs technologies pour les consommateurs, a indiqué un haut responsable de la commission à Reuters. Il s'agit de la première action formelle d'application de la loi aux États-Unis sur les risques liés aux agents d'IA, susceptibles d'exécuter des actions imprévues ou de dépasser les tâches qui leur sont assignées, à la suite d'une série d'incidents ayant fait douter de la capacité des entreprises à contrôler ces systèmes. La FTC prévoit d'adresser des demandes d'information formelles et de contraindre des dirigeants des principaux développeurs d'IA à témoigner, dont ceux d'OpenAI et d'Anthropic, ainsi que du groupe de recherche METR. OpenAI et Anthropic ont fait appel à METR pour mener des enquêtes indépendantes sur des incidents de sécurité impliquant leurs agents. Selon le responsable, le président de la FTC, Andrew Ferguson, avait des inquiétudes avant l'incident dans lequel des agents d'OpenAI ont été impliqués dans l'intrusion sur la plateforme open source Hugging Face. Cet incident, précédé de recherches de failles sur la plateforme avant une attaque de grande ampleur, a rendu le dossier plus urgent pour le régulateur. M. Ferguson a déclaré à Reuters que les développeurs qui chargent des agents de réaliser des tests de cybersécurité se soldant par des intrusions devraient répondre des dommages causés. Il estime que les États-Unis peuvent s'appuyer sur les lois existantes avant de légiférer. La FTC dispose de larges pouvoirs pour poursuivre les pratiques déloyales ou trompeuses, déjà utilisés contre des entreprises n'ayant pas pris de mesures raisonnables pour protéger les données des consommateurs. L'enquête intervient alors que les craintes juridiques autour des agents d'IA s'intensifient : selon un précédent reportage de Reuters, Anthropic a averti, dans le prospectus de son introduction en Bourse, que cette technologie pouvait entraîner des risques juridiques importants et difficiles à prévoir. OpenAI, Anthropic et METR n'ont pas répondu aux sollicitations de Reuters ; l'enquête a d'abord été révélée par le New York Post.

LE PAPE LÉON XIV CONTREDIT DONALD TRUMP SUR LES RISQUES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le pape Léon XIV a exprimé son désaccord avec les déclarations du président américain Donald Trump concernant les inquiétudes liées aux technologies d'intelligence artificielle et au risque de perte de contrôle, dans un message direct délivré à bord de l'avion papal, selon un reportage de l'Associated Press. Léon XIV a précisé que les craintes autour de l'IA ne sont ni de fausses informations ni une supercherie, comme M. Trump les a qualifiées à plusieurs reprises, insistant sur la nécessité de débattre sérieusement des questions de sécurité soulevées par les experts du secteur et de s'y attaquer. Il a ajouté qu'il n'éprouvait pas de panique face à ces technologies, malgré la gravité des avertissements lancés par les spécialistes. Le pape avait été l'un des premiers à appeler à une réglementation stricte de l'IA et à un ralentissement de la technologie au service de l'humanité, dans sa première encyclique, intitulée « Humanité majestueuse ».

SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES

Deux nouveaux services pharmaceutiques sur le portail national

Le portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services) s'enrichit de deux services du ministère de l'Industrie pharmaceutique, selon un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation publié jeudi. L'opération s'inscrit dans les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'usage du portail et à faciliter l'accès aux services publics. Le service dédié aux « opérateurs du domaine pharmaceutique » leur permet de consulter les services électroniques proposés par le ministère, d'accéder aux plateformes et formulaires associés, et d'effectuer démarches et déclarations en ligne. Le Haut-Commissariat, en coordination avec le ministère, entend ainsi consolider l'accès unifié aux services publics, simplifier les procédures, améliorer la qualité du service et accélérer son exécution. Il poursuit son travail avec les autres secteurs pour enrichir le portail et rapprocher le service public du citoyen comme de l'opérateur économique.

CLASSEMENT GIGACITY 2026 : ALGER, PREMIÈRE VILLE AFRICAINE
Alger se classe première en Afrique et 34e

au monde dans l'indice « Gigacity 2026 », selon le ministère de la Poste et des Télécommunications (communiqué de mercredi). Publié par le cabinet britannique Omdia, spécialisé dans la recherche sur les télécoms et les technologies, l'indice évalue la performance du haut débit fixe dans cinquante grandes villes du monde. Alger est classée dans la catégorie « Argent », avec 11 places d'avance sur Le Cap, deuxième ville africaine, et devant Le Caire, Nairobi, Lagos, ainsi que Berlin, Sydney, Istanbul et Buenos Aires. Infrastructures : une couverture en fibre optique jusqu'au domicile proche de 100 %, la plus élevée parmi les villes africaines classées, qui vaut à Alger 50 points sur 100 pour le volet réseau, devant Riyad (43), Berlin (47), Istanbul (49) et Sydney (41). Performances : 7 % des foyers bénéficient de débits supérieurs à 500 Mb/s et 3 % dépassent 1 Gb/s. 90 % des abonnés disposent d'un débit minimal supérieur à 100 Mb/s. La latence est l'un des points forts de la capitale. Verdict d'Omdia : Alger est un « marché émergent du haut débit » ayant adopté la fibre à un rythme rapide dans le cadre d'une stratégie nationale d'expansion, ce qui l'a propulsée en tête des villes africaines. Alger et Le Cap sont les deux

seules villes africaines de la catégorie Argent, les autres relevant de la catégorie Bronze. À l'échelle mondiale, Alger totalise le même score que Londres (36 points). Pour le ministère, ce classement couronne les investissements de l'État dans les infrastructures de télécommunications et la politique de modernisation des réseaux et de généralisation de la fibre optique. Formation spécialisée : un portail en ligne pour s'inscrire au concours Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi, la création d'un portail électronique (<https://tasjil.marw.dz>) pour les candidats au concours sur épreuves d'accès à la formation spécialisée au titre de l'année 2026-2027, concours annoncé la veille. Le portail offre un espace numérique unifié pour s'inscrire, suivre l'état et le traitement des dossiers, et consulter les résultats dès leur publication. Il vise à faciliter les candidatures et à garantir davantage de clarté et de transparence à chaque étape du concours. Le ministère y voit une étape supplémentaire dans la numérisation des services liés aux ressources humaines et à la formation spécialisée.

SURENDETTEMENT, CHUTE CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT ET MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

Le système français à bout de souffle

Grève de la fonction publique, mobilisation lycéenne et estudiantine, la France a renoué cette semaine avec les traditionnelles manifestations de contestation et de ras-le-bol des politiques de deux mandats présidentiels d'Emmanuel Macron ayant précipité la chute continue du pouvoir d'achat, creusé le déficit et le recul du service public, notamment dans deux secteurs clés, celui de la Santé et de l'Education.

Pour des observateurs de la scène française la mobilisation ne va que s'amplifier et la contestation se multiplier en raison de la crise économique dans laquelle est plongé le pays, inflation, surendettement qui seront le moteur politique de la présidentielle du printemps que sa campagne a déjà commencé. Les Français en grève, défilant dans les rues, banderoles au vent et mégaphone en main et les images et les vidéos ont et continuent de faire le tour du monde notamment au sein de l'UE, ou la France a beaucoup perdu de son rôle de leader, au moment où l'Espagne et l'Italie connaissent une croissance et la prise de décisions en faveur de larges couches, pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen, contrairement à la France. Cette semaine n'a pas fait exception. Le 29 septembre, c'était la grève de la fonction publique et en cause, un autre casse-tête, le projet de loi de finance pour l'année 2027, dans lequel il a été décidé, le gel du point d'indice impactant directement les salaires pour l'année 2027. Ce qui signifie que les fonctionnaires verront leur pouvoir d'achat davantage diminuer d'autant que sera forte l'inflation, en plus des lourdes conséquences sur le budget des français de l'envolée des prix de l'énergie et du carburant.

LA QUASI-TOTALITÉ DES SYNDICATS APPELAIT À UNE GRANDE MOBILISATION

Sur les dix dernières années, le pouvoir d'achat représenterait une baisse de 16



%, soit l'équivalent d'un manque à gagner de 327 euros par mois pour un agent de catégorie C et de 635 euros pour un agent de catégorie A. Une dégradation qui oblige l'État à verser des indemnités différentes à certains agents des premiers échelons, dont la rémunération est désormais inférieure au minimum légal. Même si les fonctionnaires restent encore majoritairement (et par inertie) perçus comme « des privilégiés » par une grande partie de la population, la situation doit malgré tout interpeller, notamment aux autres salariés. La quasi-totalité des syndicats appelait donc à une grande mobilisation, avec plus de 190 manifestations organisées à travers la France. Résultat : entre 200 000 et 300 000 manifestants ont occupé, les rues et les boulevards à travers le pays, dont la capitale, Paris. Notons que 5,8 millions de fonctionnaires en France et des taux de grévistes inférieurs à 10 %. D'une manière générale, le maximum de grévistes atteint ces dernières années était de 18 %, en décembre 2024. En parallèle, à leurs parents et grands parents, les retraités qui eux aussi en colère contre les nouvelles mesures contenu dans le nouveau budget, vient s'ajouter la mobilisation grandissante, lycéenne et estudiantine, rappelant un certain Mai 68, dans la colère, lequel mouvement de mobilisation a été parasité par des casseurs, un autre classique français. Résultat,

en une journée de mobilisation mardi, 440 interpellations, près de 80 blessés (forces de l'ordre, élèves et personnels confondus) et environ un million d'euros de dégâts rien qu'en Île-de-France, mardi. Quasiment le double le lendemain mercredi.

LA VIE POLITICO-SOCIALE AU RYTHME DE LA CONTESTATION POPULAIRE

Dans les faits, le dernier mouvement social notamment des jeunes a imposé le retrait d'un projet qui remonte, à 2006, sous la présidence de Jacques Chirac, qui a fini par céder à 4 mois de mobilisation populaire massive et retirer le CPE (contrat première embauche destiné aux jeunes). Sous la présidence de Nicolas Sarkozy dès l'année suivante, en 2007, voulant réformer les régimes spéciaux de retraite, il ne cède pas face à la grève dans les transports et les cheminots finissent par reprendre le travail et la loi passe. Une méthode confirmée en 2010 avec la réforme générale des retraites. Malgré 3,5 millions de manifestants revendiqués par les syndicats lors des plus fortes journées de mobilisation, Sarkozy va au bout et fait adopter la loi. Des années plus tard, la mobilisation populaire spontanée des gilets jaunes qui a gagné d'autres catégories malgré son ampleur et sa durée n'a pas vu ses revendications aboutir et la répression massive du mouvement citoyen et le rôle de certains acteurs politiques, en deçà de la mobilisation populaire a fini étouffer de la colère. Le mouvement pour rappel a commencé en 2018 alors que le gazole avoisinait 1,46 euro le litre et aujourd'hui le prix dépasse largement les 2 euros. Notons que seuls 5 % des moins de 30 ans sont syndiqués, ce qui donne une idée claire de l'évolution à venir, notamment en matière de la radicalisation de la contestation et la mobilisation populaire.

R. I.

PUB

RUSSIE

Le Kremlin appelle l'OTAN et l'UE à rompre avec « l'hystérie antirusse »

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a appelé les responsables européens à « maîtriser leurs émotions » et à cesser de s'inquiéter au sujet de la Russie, estimant que l'Europe et l'OTAN n'auraient aucune raison de se sentir menacées tant qu'elles n'envisagent pas, elles-mêmes, de menacer Moscou. « Si personne en Europe ou au sein de l'OTAN ne prétend nous menacer, alors il n'y a aucune raison de s'inquiéter », a déclaré Peskov à la presse, d'après l'agence Ria-Novosti. Le responsable russe a réaffirmé la position régulièrement exprimée par le président Vladimir Poutine, selon laquelle la Russie ne représentait pas une menace pour les pays européens. Il a notamment rappelé que Moscou n'aurait, selon le chef de l'État russe, « tout simplement aucun problème avec l'Europe ». Interrogé sur les tensions autour de Kaliningrad et sur l'éventualité d'un recours à l'arme nucléaire en réponse à d'éventuelles pressions exercées sur cette région russe, Peskov a démenti avoir lui-même évoqué cette hypothèse. Il a, au contraire, accusé des responsables européens d'alimenter une « hystérie » autour de cette question. « Je voudrais néanmoins appeler les responsables politiques européens, ceux qui sont au pouvoir, à maîtriser leurs émotions et à ne pas se livrer à une telle hystérie antirusse », a-t-il déclaré.

R. I.

WASHINGTON EXIGE DE PARIS ET BERLIN DE LIBÉRER DAVANTAGE DE GAZOLE DE LEURS RÉSERVES STRATÉGIQUES

Les Etats Unis mettent l'UE sous pression

Washington demande à la France et à l'Allemagne de libérer davantage de gazole de leurs réserves stratégiques et menace, en cas de refus, de limiter les exportations américaines. L'Europe est fragilisée par la baisse de ses capacités de raffinage et les perturbations des approvisionnements russes, chinois et moyen-orientaux. Les États-Unis accentuent la pression sur l'Europe pour tenter d'enrayer la flambée mondiale du gazole. L'administration Trump a deman-

dé à la France et à l'Allemagne de puiser davantage dans leurs stocks d'urgence, faute de quoi Washington pourrait restreindre ses propres exportations de diesel. Une menace sensible pour l'Europe, devenue plus dépendante des cargaisons américaines après la chute de ses capacités de raffinage et la disparition d'une grande partie des approvisionnements russes. Washington souhaiterait que l'Union européenne libère environ 120 millions de barils sur six mois.

ALORS QU'IL INTERVIENT DANS LES NÉGOCIATIONS SUR GHAZA ET LES ACCORDS D'ABRAHAM

Jared Kushner rattrapé par ses investissements dans la défense israélienne

Fils du promoteur immobilier Charles Kushner et marié depuis 2009 à Ivanka Trump, fille aînée de Donald Trump, Jared Kushner est indirectement exposé à plusieurs entreprises de défense israéliennes via la participation de son fonds Affinity Partners dans Phoenix Financial. Cette situation soulève des interrogations alors qu'il intervient parallèlement dans les négociations américaines sur Gaza. Les activités financières de Jared Kushner suscitent de nouvelles interrogations à Washington. Une enquête de CNN révèle que son fonds d'investissement, Affinity Partners, reste le premier actionnaire de Phoenix Financial, l'un des principaux groupes financiers israéliens. Or Phoenix détient des intérêts dans au moins neuf entreprises fournissant du matériel à l'armée israélienne, alors même que Kushner joue un rôle central dans les négociations américaines sur Gaza. Affinity ne possède pas directement ces entreprises de défense. Mais sa participation de 7,4 % dans Phoenix lui permet indirectement de profiter de la valorisation du portefeuille du groupe. CNN estime à plus de 456 millions de dollars la valeur des placements de Phoenix dans les neuf sociétés identifiées, parmi lesquelles Elbit Systems, Israel Shipyards ou encore des fabricants de composants pour chars, drones et obus. Fidèle allié à l'entité sioniste et sa politique génocidaire contre les palestiniens, ces révélations mettent davantage sa situation plus sensible vu que Kushner agit depuis 2025 comme émissaire informel de Donald Trump au Moyen-Orient, notamment sur le cessez-le-feu à Gaza.

En juillet, Affinity a cédé environ un quart de sa part dans Phoenix pour plus de 340 millions de dollars, tout en restant son principal actionnaire. Ses détracteurs y voient un possible conflit d'intérêts entre diplomatie et affaires privées. Des élus démocrates avaient déjà soulevé ce problème au printemps, pointant plus largement les capitaux du Golfe investis dans Affinity. Kushner et la Maison Blanche rejettent toutefois ces accusations. Son avocat assure qu'il ne participe pas aux décisions d'investissement de Phoenix et qu'il n'a jamais siégé à sa direction. CNN précise par ailleurs n'avoir trouvé aucune preuve montrant que ses activités diplomatiques aient influencé les placements de Phoenix.

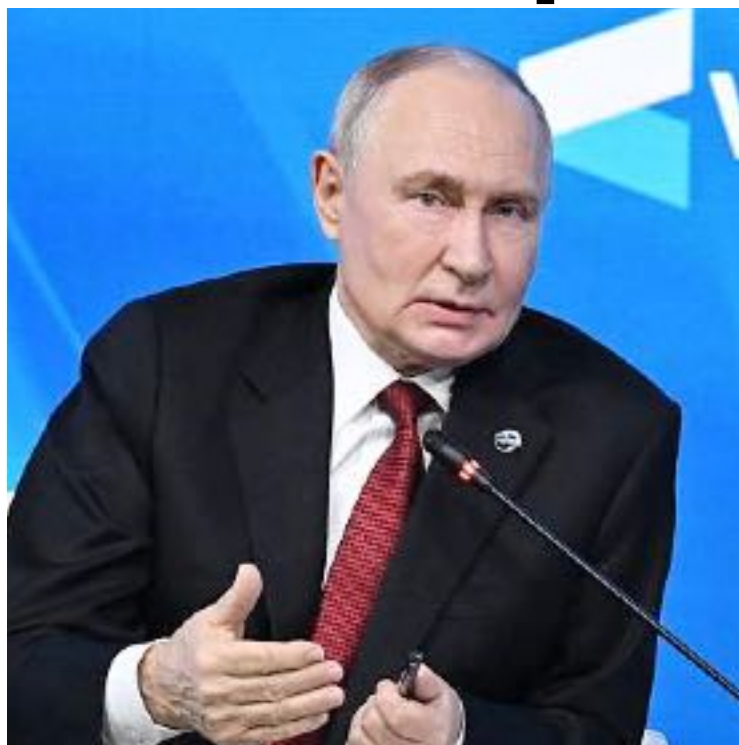
R. I.



FORUM ANNUEL DU CLUB DE DISCUSSION VALDAÏ

Poutine défend un nouvel ordre mondial multipolaire

S'exprimant lors de la session plénière du 23e Forum annuel du Club internationale de discussion Valdaï, le président russe Vladimir Poutine a appelé, face à la montée des tensions internationales, « à préserver la paix, à renforcer le dialogue entre États et à tenir compte des nouveaux équilibres mondiaux ».



Ne manquant pas dans son discours de « défendre la souveraineté des pays », Poutine a mis en garde contre « les risques militaires et technologiques d'un monde en profonde mutation ». Devant des experts russes et étrangers, le président a placé la sécurité internationale au cœur de son intervention, appelant à préserver la paix mondiale « dès maintenant ». La rencontre, consacrée cette année à la responsabilité pour l'avenir, s'est ouverte par un discours avant une séance de questions-réponses. Pour le chef de l'État russe, le niveau actuel de confrontation fait peser un risque croissant sur la sécurité mondiale. Il a rappelé que les grandes puissances « disposent d'armes capables de provoquer une catastrophe majeure et appelé à relancer la réflexion sur les règles encadrant les conflits armés ». Il a également averti qu'« une escalade pouvait rapidement atteindre un point où tout retour en arrière deviendrait impossible ». Cette mise en garde a aussi marqué ses déclarations sur les tensions avec l'Europe. Le locataire du Kremlin a assuré que la Russie « n'avait aucune intention d'attaquer un autre pays ni en 2029, ni en 2030, ni en 2050 », tout en soulignant que Moscou « répondrait à toute agression ». Une attaque contre

Kaliningrad ou une autre région russe poserait immédiatement, selon lui, la question de l'emploi de tous les armements disponibles. Le président russe a relié ces avertissements aux scénarios de confrontation avec Moscou régulièrement évoqués par certains responsables européens. Dans le même registre, Vladimir Poutine a dénoncé comme autant de facteurs d'escalade les exercices militaires occidentaux en mer Baltique et les tentatives d'interception de navires russes.

MOSCOU AVAIT ÉTÉ CONTRAINTE DE DÉFENDRE SES INTÉRÊTS ET SA SÉCURITÉ

Il a prévenu que Moscou répondrait de manière réciproque à d'éventuelles tentatives visant à retenir ses bâtiments, inscrivant ces tensions maritimes dans le risque plus large d'une confrontation susceptible d'échapper progressivement au contrôle des différentes

parties. Sur l'Ukraine, Vladimir Poutine a réaffirmé la position russe sur les origines du conflit. Il a soutenu que Moscou avait été contrainte de défendre ses intérêts et sa sécurité face à l'expansion militaire de l'OTAN et à la politique menée par les pays occidentaux. Il a également distingué les livraisons d'armes de l'implication directe de pays étrangers dans les combats, cette dernière constituant une source de préoccupation particulière pour la Russie. Le président russe a par ailleurs affirmé que Moscou suivait attentivement l'origine des armements envoyés à l'Ukraine. Il a souligné que la Russie ne recevait aucune arme de l'étranger et s'appuyait sur son propre complexe militaro-industriel ainsi que sur les capacités de son économie.

VERS UN NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL

Pour Vladimir Poutine, les crises actuelles ne peuvent être

séparées de la transformation plus profonde du système mondial. Le président russe estime que les institutions mises en place après 1945 ne reflètent plus pleinement les réalités du XXIe siècle. Il a notamment plaidé pour une réforme de l'ONU donnant davantage de poids à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique latine. Cette réflexion s'inscrit également dans le bilan qu'il dresse des relations entre Moscou et les puissances occidentales. Vladimir Poutine a rappelé les tentatives engagées par la Russie dans les années 2000 pour construire des relations plus étroites avec l'Occident. Il a assuré ne pas regretter cette démarche, tout en expliquant qu'il était ensuite devenu clair, selon ses termes, que « nous n'y étions pas les bienvenus ». Le président russe a souligné le recul progressif de l'influence occidentale et défendu l'émergence d'un ordre multipolaire dans lequel les différentes régions du monde disposeraient d'une place plus importante. Vladimir Poutine a affirmé que la fin progressive de l'hégémonie occidentale devait conduire, à terme, à un système international « plus stable, démocratique et libre ». C'est dans cette logique qu'il a mis en avant les BRICS, le Grand partenariat eurasiatique et le projet de Charte eurasiatique sur la multipolarité lancé avec la Biélorussie. Pour Moscou, ces cadres doivent accompagner l'évolution vers un système international moins concentré autour d'un seul centre de pouvoir et davantage fondé sur la prise en compte des intérêts des différents États. Vladimir Poutine a cependant reconnu que cette transition serait longue et complexe. Il estime que les conflits internationaux risquent de se poursuivre dans les années à venir et a insisté sur la nécessité de rechercher des compromis. Le président russe a également appelé à

reconstruire la confiance entre les États, un processus qu'il a décrit comme « très difficile à établir et très facile à détruire ».

CONSERVER LA MAÎTRISE SUR LES TECHNOLOGIES FACE AUX NOUVEAUX RISQUES TECHNOLOGIQUES

Pour Vladimir Poutine, les transformations en cours dépassent toutefois le seul cadre géopolitique. Le président russe a alerté sur les conséquences du développement rapide de l'intelligence artificielle, évoquant le risque d'un « totalitarisme numérique » et d'une dépersonnalisation des individus sous l'effet d'algorithmes contrôlés par des acteurs extérieurs. Vladimir Poutine a souligné que le progrès technologique ne pouvait être arrêté, mais que ses conséquences devaient être anticipées. Des cas existent déjà dans lesquels l'intelligence artificielle prend elle-même des décisions en fonction de sa propre appréciation de ce qui est opportun, aussi bien dans le domaine civil que militaire. Il a aussi abordé les progrès permettant d'intervenir ou d'influencer les comportements et les modes de pensée. Face à ces évolutions, le chef de l'État russe a appelé les pays à rechercher ensemble des solutions acceptables, tout en préservant leur souveraineté, leur sécurité et leur identité dans l'espace numérique. De la sécurité militaire à la transformation de l'ordre mondial, en passant par l'intelligence artificielle, Vladimir Poutine a ainsi placé la responsabilité au centre de son intervention. Pour le président russe, l'enjeu est désormais d'éviter une escalade irréversible, de bâtir des mécanismes internationaux correspondant davantage aux nouveaux équilibres mondiaux et de conserver la maîtrise des technologies qui transforment rapidement les sociétés.

R. I.

CRÉDIT AUX ENTREPRISES DANS L'UE

La BCE signale un resserrement « inattendu »

La Banque centrale européenne révèle que les banques de l'UE ont resserré de manière « inattendue » leurs normes de crédit aux entreprises sur fond d'incertitude géopolitique. Ce resserrement s'avère plus prononcé en Allemagne, tandis que la demande baisse en France. Les banques de l'Union européenne ont durci leurs normes de crédit aux entreprises au troisième trimestre 2025, a annoncé la Banque centrale européenne (BCE) et le 28 octobre, deux jours avant la réunion du 30 octobre une décision sur les taux d'intérêt doit être prise. Selon le communiqué, cette décision est liée au niveau élevé d'incertitude géopolitique et aux risques commerciaux actuels. La BCE a qualifié ce resserrement d'« inattendu », car, lors du précédent cycle d'enquête, les banques s'attendaient à ce que les normes de crédit restent inchangées. Pour le quatrième trimestre 2025, les banques prévoient que les conditions de crédit resteront globalement inchangées pour les entreprises, se resserreront légèrement pour les prêts immobiliers et davantage encore pour le crédit à la consommation. Selon les graphiques publiés par la BCE, le resserrement du crédit a été particulièrement

marqué au sein des banques allemandes. Les établissements d'autres grands pays, dont la France, ont maintenu leurs normes stables. En ce qui concerne la demande de crédits, elle a augmenté en Allemagne, en Italie et en Espagne, tandis qu'elle a considérablement diminué en France. Les banques anticipent des critères et une demande stable de crédits aux entreprises pour le quatrième trimestre, a indiqué la Banque centrale européenne. La pression pourrait s'intensifier sur l'institution, selon des experts, « pour qu'elle assouplisse, encore davantage sa politique monétaire, alors que les économistes s'attendent à une croissance quasi nulle dans la zone euro au troisième trimestre ». Cette stagnation résulterait, selon la même source « à la fois des droits de douane américains, de l'incertitude politique en France et du plan d'investissement massif du chancelier allemand Friedrich Merz ».

LA FRANCE A FIGURÉ PARMIS LES MARCHÉS OBLIGATAIRES LES PLUS DUREMENT TOUCHÉS

Les actions européennes ont fortement chuté jeudi, les rendements des obligations d'État des principales économies

ayant atteint des sommets pluriannuels, les investisseurs étant de plus en plus préoccupés par l'inflation élevée, le resserrement de la politique monétaire et les pressions budgétaires croissantes. L'indice paneuropéen STOXX 600 a entamé le dernier trimestre de l'année en perdant 1,3 %, clôturant à son plus bas niveau depuis plus de trois mois. L'indice de référence allemand DAX a chuté de 1,03 % à 24 939,35 points, tandis que le CAC 40 français a perdu 1,62 % et le FTSE 100 britannique a reculé de 1,68 % à son plus bas niveau en trois mois. Ce repli intervient alors que les marchés des obligations d'État restent volatils après des semaines de ventes massives, ce qui a fait grimper en flèche les coûts d'emprunt en Europe et au-delà. La France a figuré parmi les marchés obligataires les plus durement touchés. Le rendement de son obligation d'État de référence à 10 ans a atteint 4,96 % en séance, contre 4,85 % à la clôture de mercredi, son plus haut niveau depuis 2002. Les coûts d'emprunt allemands ont également fortement augmenté ces dernières semaines, le rendement de l'obligation de référence Bund à 10 ans dépassant les 3,6 %, soit son niveau le plus

élevé depuis 2009. La pression était également palpable ailleurs en Europe. Le rendement moyen des obligations d'État lettones, indexées par Bloomberg, a atteint 3,8 % en septembre, son plus haut niveau depuis 2023. L'indice boursier polonais de référence WIG20 a reculé de 1,9 % jeudi, plusieurs grandes banques accusant des pertes de l'ordre de 4 à 5 %. La hausse des rendements européens s'inscrit dans un contexte de vente massive d'obligations à l'échelle mondiale. Le rendement de l'obligation de référence du Trésor américain à 10 ans a atteint 5,34 % jeudi, son plus haut niveau depuis 2002, accentuant la pression à la hausse sur les coûts d'emprunt mondiaux. Mais l'Europe est elle aussi confrontée à ses propres pressions, avec des inquiétudes renouvelées concernant l'inflation et une détérioration des perspectives budgétaires qui pèsent sur les marchés obligataires. La hausse des prix de l'énergie liée au conflit au Moyen-Orient a alimenté les craintes que l'inflation ne reste élevée plus longtemps, obligeant les banques centrales à maintenir des taux d'intérêt élevés ou à resserrer davantage leur politique monétaire.

R. I.

FORMATION DES COMPÉTENCES AFRICAINE

500 stagiaires nigériens bénéficieront de programmes de formation professionnelle en Algérie

Cinq cents (500) stagiaires nigériens bénéficieront de programmes de formation dans 19 spécialités, au niveau des centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels à travers le pays, a révélé mercredi un communiqué du ministère.

Cette démarche intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Elle s'inscrit également dans le cadre du « renforcement de la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels », précise la même source. Cette opération vient, selon le communiqué, « en concrétisation des engagements de l'Algérie à renforcer la coopération et la solidarité avec les pays africains, à travers l'échange d'expertises et d'expériences et le développement des compétences, contribuant ainsi à la qualification des jeunes et leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles répondant aux besoins du marché du travail et aux exigences du développement ». L'accueil de ces stagiaires reflète «



la volonté de l'Algérie de mettre à profit son système national de formation et d'enseignement professionnels en tant que vecteur de coopération africaine, à même de servir les intérêts communs et de renforcer les liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Niger ». Il incarne aussi « l'orientation de l'Algérie visant à faire de la formation professionnelle un outil efficace d'échange d'expertises, de renforcement des compétences et de consolidation de la coopération Sud-Sud ».

Ces stagiaires nigériens, arrivés mercredi en Algérie, bénéficieront de programmes de formation couvrant diverses spécialités professionnelles, leur permettant de « mettre à profit l'expérience algérienne et les moyens assurés par les établissements de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que d'acquérir des connaissances et des compétences pour intégrer le monde du travail et contribuer au développement de leur pays », ajoute le communiqué.

R. I.

ALGÉRIE – TANZANIE

Les deux pays s'acheminent vers une nouvelle phase de partenariat plus soutenue

L'ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie en Algérie, Mobhare Holmes Matinyi, a mis en avant, « l'importance des opportunités d'investissement prometteuses afin de soutenir les relations de coopération entre l'Algérie et la Tanzanie, et d'instaurer une nouvelle phase de partenariat entre les deux pays. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de l'ambassade, M. Matinyi a passé en revue, mercredi, les différents domaines de coopération bilatérale, soulignant l'existence de « perspectives prometteuses » pour l'élargissement du commerce et le renforcement de cette coopération, d'où l'importance de son intensification, notamment dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, le tourisme et l'enseignement supérieur. Concernant le domaine des produits et des industries pharmaceutiques, M. Matinyi a rappelé que l'Algérie « est actuellement le plus grand producteur de produits pharmaceutiques en Afrique », indiquant à

cette occasion qu'il a récemment discuté avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, de la mise en œuvre de l'accord conclu précédemment entre les deux pays dans ce domaine. Dans ce cadre, il a révélé qu'une délégation algérienne de haut niveau, composée de représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et du Groupe Saidal, effectuera prochainement une visite en Tanzanie, à l'invitation de l'Autorité tanzanienne des médicaments et des dispositifs médicaux (TMDA), afin d'explorer les opportunités de coopération. Conscient de la place de l'Algérie dans le secteur de l'énergie, ajoute le diplomate tanzanien, une délégation du conseil d'administration de la société du transport et de la distribution de l'électricité, relevant de la compagnie tanzanienne d'approvisionnement en électricité (TANESCO), a effectué une visite en Algérie, en juillet dernier, afin de prendre connaissance des avancées réalisées par l'Algérie dans ce secteur,

d'échanger les expertises et d'établir des relations de coopération. Evoquant la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'ambassadeur de Tanzanie a rappelé que l'Algérie avait annoncé, en août dernier, sa décision d'accorder 176 bourses universitaires aux étudiants tanzaniens. Et d'ajouter qu'« au regard de la qualité de l'enseignement algérien, qui est conforme aux normes internationales, le gouvernement tanzanien a annoncé l'inscription de 150 étudiants brillants des établissements secondaires au programme de bourses d'études algériennes pour l'année 2026/2027 ». Le diplomate a, en outre, abordé la coopération dans de nombreux domaines vitaux, à l'instar du commerce des produits agricoles, parmi lesquels la noix de cajou, sachant que la Tanzanie figure parmi les cinq principaux producteurs au monde, appelant les investisseurs algériens à explorer les opportunités de coopération avec leurs homologues tanzaniens.

R. I.

AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Appel à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU au Sahara Occidental

La militante sahraouie Munina Aouissi Sidi a appelé le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à assurer la mise en œuvre effective des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) concernant. S'exprimant devant le Conseil lors du débat au titre du point 6 relatif à l'Examen périodique universel, l'intervenante a appelé « au respect des engagements existants et la fin des violations en cours » par les forces d'occupation marocaine contre le peuple sahraoui. Elle a également relevé « la persistance des restrictions aux libertés fondamentales, notamment à la liberté d'expression, de réunion et d'association, ainsi que le harcèlement contre les défenseurs des droits de l'homme sahraouis dans les territoires occupés du Sahara Occidental » et d'attiré l'attention sur « l'accès limité aux territoires sahraouis occupés pour les observateurs indépendants ». Poursuivant à ce propos, elle a souligné que « cela entrave une évaluation objective de la situation des droits de l'homme des sahraouis sous occupation marocaine » laquelle occupation est confrontée dans ses violations des droits de l'homme par l'immobilisme de la communauté internationale par notamment l'application à ce jour du droit international au Sahara occidental, seule voie pour mettre fin aux violations des droits de l'homme qui sont propre et a nature même de tout système d'occupation et colonial. La militante a appelé le Maroc à coopérer pleinement avec les mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l'homme, afin de garantir l'accès des observateurs indépendants au Sahara occidental. Elle a enfin souligné l'importance d'aborder la situation des droits de l'homme dans le cadre politique et juridique de la question du Sahara occidental, dont le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

R. I.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (UA)

Elle renouvelle son engagement à faire avancer l'Accord revitalisé au Soudan du Sud

La Commission de l'Union africaine (UA) a renouvelé jeudi son engagement à faire avancer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, a indiqué un communiqué de l'instance africaine. La vice-présidente de la Commission de l'UA, Selma Malika Haddadi, a participé à la réunion virtuelle du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud (C5), au cours de laquelle l'UA a réaffirmé, aux côtés du C5, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et des partenaires, sa volonté de contribuer à « l'avancement de l'Accord revitalisé et de favoriser les conditions propices à un processus politique pacifique et crédible au Soudan du Sud ». Selon le communiqué, cet engagement a été réaffirmé lors de cette réunion, présidée par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, et consacrée à l'examen des derniers développements au Soudan du Sud, à l'approche des élections prévues le 22 décembre prochain, et à l'évaluation de la mise en œuvre des engagements issus du Sommet C5+, tenu à Addis-Abeba en février dernier.

R. I.

ETHIOPIE

L'escalade des hostilités dans le nord du pays perturbe les opérations d'aide humanitaire

L'escalade des activités de drones et des frappes aériennes dans le nord de l'Éthiopie « met en danger croissant les civils et les infrastructures civiles et perturbe les opérations humanitaires », ont déclaré des humanitaires de l'ONU. Dans son bulletin d'information quotidien, publié jeudi, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a déclaré que les combats dans des villes clés du nord du pays ont entraîné des fermetures de routes, perturbant les mouvements de personnes et de fournitures humanitaires. Alors que la plupart des établissements de santé de la région sont saturés ou hors service, les hôpitaux de Korem et d'Alamata ont accueilli 480 blessés. Dans la région voisine d'Amhara, les stocks de matériel d'urgence seraient épuisés. D'après les premières conclusions d'une évaluation menée par le gouvernement, des dizaines de milliers de personnes ont fui leurs foyers dans la région Afar, au nord-est du pays. Aucune donnée vérifiée sur les déplacements de population n'est disponible pour le Tigré et l'Amhara. Les partenaires humanitaires mobilisent l'aide en Afar et évaluent la possibilité de reprendre les opérations dans certaines parties de l'Amhara. En revanche, les opérations au Tigré sont quasiment au point mort en raison de l'insécurité et des graves difficultés d'accès. OCHA a appelé à la protection des travailleurs humanitaires et à un accès humanitaire sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin.

R. I.

CLÔTURE DE LA 21^E ÉDITION DES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Un franc succès populaire

La 21^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB) s'est achevée jeudi soir à la cinémathèque de la ville. Organisé par l'association Project heurts du 26 septembre au 1^{er} octobre, cet événement dédié au septième art a attiré un public nombreux autour d'une sélection cinématographique internationale.

UNE AFFLUENCE RECORD ET UNE VILLE ANIMÉE

Hakim Abdelfettah, directeur artistique des Rencontres, a salué la grande réussite de cette manifestation lors de la cérémonie de clôture. Le public a répondu massivement présent, créant une véritable dynamique culturelle au cœur de Béjaïa. Cet engouement s'est manifesté avec constance, tant lors des séances en salle que durant les nombreuses tables rondes programmées tout au long de la semaine.

DIVERSITÉ DES ŒUVRES ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE



PH: DR

La programmation a offert aux cinéphiles un large panorama à travers 7 longs-métrages, 19 courts-métrages et 6 films documentaires issus de différents horizons. L'événement s'est également distingué par sa volonté d'allier diffusion et apprentissage en proposant divers ateliers de formation. Le festival s'est conclu sur une note patrimoniale forte

avec la projection de "Yasmina", un court-métrage coréalisé en 1961 par Djamel Chanderli et Mohamed-Lakhdar Hamina. Cette œuvre historique a pu retrouver le grand écran grâce à une restauration complète menée directement dans le cadre d'un atelier organisé lors de ces Rencontres.

R. C.

ENCHÈRES

Un tableau "exceptionnel" de Turner présenté à Rome avant sa vente

Un tableau représentant Rome, réalisé par l'artiste britannique William Turner et particulièrement bien conservé, a été exposé mardi pour la première fois dans la capitale italienne, en amont de sa vente aux enchères prévue en décembre à Londres. "Rome, vue de l'Aventin", exposé pour la première fois en 1836, n'a été vendu que deux fois depuis et porte encore les empreintes digitales de l'artiste, ainsi que des poils de son pinceau. "La peinture est aussi fraîche, aussi tridimensionnelle et aussi riche qu'au jour où il l'a appliquée sur la toile", a déclaré à l'AFP Julian Gascoigne, spécialiste senior de la peinture britannique chez Sotheby's, qualifiant cette œuvre de "tableau

exceptionnel". Lors de la présentation de la toile au Palazzo Rondinini, un édifice baroque situé en plein cœur de Rome, M. Gascoigne a expliqué que le tableau n'avait jamais été rentoilé ni nettoyé et qu'il reposait toujours sur le châssis d'origine de l'artiste. William Turner a appliqué à l'huile les techniques propres à l'aquarelliste, en superposant des couches successives de peinture translucide pour créer un effet brumeux. "C'est précisément cette technique et cette application de la peinture qui ont tant inspiré des artistes comme Monet et les impressionnistes français", a souligné M. Gascoigne. Le tableau restera exposé au public pendant trois jours avant d'être présenté à Hong

Kong et à New York, en amont de la vente aux enchères qui se tiendra à Londres le 9 décembre. Sotheby's a déclaré s'attendre à ce que ce chef-d'œuvre soit adjugé à environ 50 millions de livres sterling (58 millions d'euros), ce qui battrait le record de vente aux enchères pour une œuvre de Turner, établi par ce même tableau lors de sa dernière vente en 2014. Cette œuvre a été commandée par Hugh Andrew Johnstone Munro de Novar, ami et mécène de Turner, puis acquise en 1878 par Archibald Primrose, 5^e comte de Rosebery et futur Premier ministre britannique. Elle est restée dans la famille Rosebery jusqu'en 2014, date à laquelle elle a été vendue aux

enchères chez Sotheby's à un acheteur privé pour 30,3 millions de livres sterling (35,3 millions d'euros). Mario Tavel, président de Sotheby's Europe, a déclaré qu'il espérait que l'œuvre finisse dans un musée public "où elle pourrait être admirée par tous". Interrogé sur les mesures de sécurité mises en place suite à une série de vols d'œuvres d'art très médiatisés à travers l'Europe, M. Tavel a répondu : "Nous avons pris toutes les précautions nécessaires". "Nous disposons d'un système bien rodé, avec toutes les précautions en place pour garantir que les œuvres soient entièrement protégées, qu'elles ne subissent aucun dommage et qu'elles ne soient pas volées", a-t-il ajouté.

FESTIVAL DU LIVRE LU À NÂAMA

Rencontre sur les transformations de la lecture à l'ère du numérique

La Bibliothèque principale de lecture publique "Abdelhamid Ibn Badis" de Nâama a accueilli, mercredi après-midi, une rencontre consacrée au thème "Les transformations de la lecture à l'ère du numérique", dans le cadre des activités de la manifestation culturelle "Festival du livre lu", a-t-on appris auprès des organisateurs. Les participants à cette rencontre, animée par des enseignants spécialisés des facultés des lettres et des langues, ainsi que de la technologie et de l'informatique de l'Université "Salhi Ahmed" de Nâama, aux côtés d'écrivains et d'auteurs locaux, ont mis en avant les transformations qu'a connues le livre à l'ère du numérique. Ces évolutions permettent désormais aux chercheurs et aux lecteurs d'accéder instantanément à des millions de livres et de références en un simple clic. Le livre numérique offre éga-

lement des illustrations interactives, des vidéos et des contenus audio susceptibles d'enrichir le processus d'apprentissage. Les intervenants ont estimé que "le livre numérique constitue un complément au livre papier", le premier permettant une recherche rapide et un accès à une grande quantité d'informations, tandis que le livre papier demeure un support privilégié pour une lecture attentive et approfondie. Les spécialistes ont également abordé la question des droits de propriété intellectuelle liés aux contenus numériques des livres, les contraintes techniques associées aux logiciels, ainsi que le recul de la lecture approfondie face au flux accéléré d'informations. Ils ont également évoqué l'impact de la numérisation sur l'avenir du livre papier. Cette manifestation culturelle a également été marquée par l'organisation

d'une exposition consacrée aux livres disponibles sur la plateforme numérique "Kutubuna", ainsi que par une séance de lecture critique et une vente-dédicace d'un ouvrage de l'écrivain Brahim Lâamri, originaire d'Aïn Sefra, intitulé "L'art rupestre des monts des Ksour". Il convient de rappeler que le programme du Festival du livre lu dans la wilaya de Nâama prévoit également l'organisation d'ateliers destinés au public autour de "La lecture intelligente et son efficacité", de "L'art de la lecture critique" et de "comment lire les textes". Ces ateliers se dérouleront à la Maison de la culture "Ahmed Chami" et à la Bibliothèque principale de lecture publique. Le programme comprend également d'autres activités culturelles et éducatives destinées aux enfants, selon la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

5^E SALON DU LIVRE AMAZIGH

Ouacifs célèbre la littérature et le patrimoine

La 5^e édition du Salon du livre amazigh de Ouacifs s'est ouverte mercredi à Tizi Ouzou, avec la participation de 170 auteurs et 25 maisons d'édition. La cérémonie d'ouverture de ce salon, qui se tiendra jusqu'au 3 octobre prochain au village d'Ait Rgane, dans la commune d'Agouni Gueghrane, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a été présidée par le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, en présence des autorités locales, d'écrivains, de chercheurs et d'éditeurs. Cet événement culturel comprend des expositions, des ventes-dédicaces, des ateliers d'écriture et de lecture, ainsi que des rencontres littéraires et interactives. Des conférences sur l'histoire, intitulées "cheikh El-Haddad et la révolte de 1871", "Déportés algériens en Nouvelle-Calédonie" et sur le patrimoine "Deux éléments du patrimoine local, Tajmaât et Thala" sont au programme de ce salon. Le film "Mmi-s n i yigellil" (Le fils du pauvre), adapté du roman éponyme de Mouloud Feraoun sera, également, projeté lors de ce salon, suivi d'un débat. Ce salon constitue un espace d'échange intellectuel et créatif permettant de présenter les dernières publications en langue amazighe dans divers domaines, littérature, histoire, recherche académique et patrimoine. Il contribue, également, à promouvoir et à renforcer la place de la langue amazighe dans le paysage culturel national, ainsi qu'à consolider sa présence sur la scène intellectuelle, comme l'a souligné le HCA. Outre le HCA, d'autres institutions prennent part à cette manifestation, comme le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) et le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET). Cette cinquième édition du salon, qui réunit quelque 170 auteurs et 25 maisons d'édition, est organisée par l'association culturelle "Les amis du Salon du livre amazigh d'Ath Ouacif", en coordination avec l'association "Tarwa N'Ath Reggane" (Enfants d'Ath Reggane).

OUVERTURE DU FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA

La 8^e édition sous le slogan « Horizons »

La 8^e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine s'est ouverte mercredi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba sous le slogan "Horizons" dans une ambiance marquée par une forte présence de femmes créatrices et adeptes des planches. La manifestation a été ouverte par le secrétaire général de la wilaya, Hamza Benzeghioa, en présence, également, de personnalités du monde de la culture et d'un public d'amateurs du quatrième art. La directrice de la culture et des arts de la wilaya d'Annaba, Saliha Berkouk, a indiqué, dans une déclaration à la presse, que le théâtre féminin "contribue à l'éducation des générations" et "rapproche l'art du public", soulignant "l'importance de cet événement destiné à soutenir la création théâtrale féminine et renforcer la présence des femmes sur la scène culturelle et artistique". De son côté, la commissaire du festival, l'artiste Tounès Aït-Ali, a prononcé une allocution dans laquelle elle a souligné "l'importance de cet événement dans l'accompagnement des créatrices et leur encouragement à se lancer dans de nouvelles expériences dans le 4^e art", ainsi que "pour ouvrir des espaces d'échange et de coopération entre artistes et troupes de théâtre". Cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 5 octobre prochain, permettra au public, au titre d'un programme varié, de découvrir 12 pièces de théâtre proposées par des associations, des coopératives culturelles et le Théâtre national algérien, et de participer à des débats autour des œuvres présentées, en plus de rencontres, d'ateliers de formation et de master class sur le marketing culturel.

**Recette
du jour****Coca Algérienne**

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 500 g de farine
- 16 cl d'huile
- 23 à 25 cl de lait tiède
- 12 g de levure fraîche ou 1 c à s de levure sèche boulangère
- 1 c à c de sel + sucre
- 1 c à c de levure chimique
- 1 c à s de vinaigre
- 1 jaune d'oeuf + 1 c à s de lait pour la dorure
- Olives noires

Préparation de la pâte :

- 1- Mélanger la levure, le sucre, le 2/3 de la quantité de lait et mélanger afin de diluer la levure. Ajouter l'huile.
- 2- Ajouter la moitié de la farine, la levure chimique à ce stade on obtient une pâte hyper moelle et grasse. Incorporer le vinaigre et le sel et mélanger bien. Ajouter le reste de farine et malaxer ou pétrir à la main ou au robot.

3- N'hésitez pas pas à ajouter du lait en cas de besoin, la pâte doit être légèrement molle pour pouvoir la travailler facilement. Ne la travailler pas trop sinon elle devient élastique et dure après cuisson.

4- Former deux boules égales, les filmer pour éviter que la pâte forme une croûte, laisser reposer 1 heure.

Ingrédients pour la garniture et la farce :

- 2 Oignons ou une botte de nouveau oignon avec les tiges vertes c'est meilleur
- 4 à 5 gousses d'ail
- 3 belles tomates moyennes bien mures (à grappes)
- Thym et persil séchés ou frais
- 1 cc de ras el hanout
- 1 cc de harissa
- 1 cs de tomate concentrée
- 2 à 3 cs d'huile
- Sel et poivre

Préparation de la farce :

- 1- Laver, râper les oignons, l'ail,

les tomates et réserver.

2- Dans une sauteuse ou une poêle profonde, verser l'huile, ajouter les petits cubes de poulet.

3- Ajouter les oignons, l'ail râpés et les faire revenir 5 bonnes minutes.

4- Ajouter la tomate râpée, la concentrée, ajouter le persil, le thym, le ras el hanout, le piment rouge fort ou l'harissa, saler et poivrer et laisser cuire sur un feu moyen jusqu'à absorption totale du liquide en surveillant et remuant la préparation de temps à autre.

5- Laisser refroidir et entre temps préparer les deux couches de pâte.

Le montage de la Coca :

- 1- Préchauffer le four à 220°C, couper deux feuilles égales de papier sulfurisé et un peu plus grande que la taille de la coca (prenez une plaque du four rectangle de 40 cm de longueur

et 30 cm de largeur un peu plus pas grave).

2- Aplatis la première boule de pâte sur le papier sulfurisé coupé en rectangle, la déposer sur la plaque.

3- Etaler la farce équitablement sans trop toucher le bords, laisser une marge d'1 cm, égaliser avec une spatule pour éviter les bosses.

4- Aplatis de la même façon la deuxième boule de pâte et couvrir la farce avec, badigeonner le tout avec le mélange de la dorure. Couper des carrés à la tailles souhaiter par personne et coller dans chaque carré une olive noire en appuyant un peu pour ne pas sortir à la cuisson.

5- Enfourner pour environ 35 à 40 mn pour avoir une belle couleur bien dorée c'est important.

6- Une fois cuite, recouper encore les parts et servir chaud avec une salade ou autres.

Gâteau du Jour**K3IK3AT
MKHABEZ-BRACELET****INGRÉDIENTS**

- 500 gr d'amandes moulues
- 170 gr de sucre en poudre
- Le zeste de 4 citrons bio non traités
- Vanille en poudre (quantité au goût)
- 1 pincée de sel
- 1 oeuf entier et 2 jaunes (tout dépend du pouvoir d'absorption des amandes)

Pour le glaçage

- 3 blancs d'oeuf
- le jus d'un citron
- 3 cuillères à soupe d'eau fleur d'oranger
- Sucre glace (prévoir environ 1 kilo)
- une pincée de sel
- 1 cuillère à café d'huile
- Pour le sirop
- 20 cl d'eau
- 100 gr de sucre
- Pour la décoration
- 70 gr de pâte à sucre blanche
- Lustrant alimentaire
- Feuilles d'or alimentaires

Etape 1 : La pâte d'amande

Dans un saladier assez grand et profond, versez les amandes moulues, le sucre semoule. Récupérer tous les zestes des citrons

Ajouter le sel et la vanille.

Mélanger bien tous les ingrédients secs ensemble puis faire un puits et ajouter l'oeuf entier suivi des jaunes.



Rassembler le tout progressivement jusqu'à obtenir une boule compacte. (Si votre pâte est sèche, alors ajouter un peu d'oeuf battu).

Diviser la pâte en boulette de 35 grammes et rouler des boudins de 12 ou 13 cm.

Joindre les deux extrémités du boudin pour faire une couronne.

Déposer les pièces réalisées sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Préchauffer le four th. 145°C et faire cuire environ 10 à 15 minutes en surveillant bien qu'ils ne colorent pas trop.

Une fois cuits, retirer les gâteaux du four et les laisser bien refroidir avant de les glacer.

Etape 2 : Le glaçage royal

Commencer par le sirop.

Mélanger ensemble l'eau et le sucre et porter à ébullition pendant environ 10 minutes.

Retirer et laisser refroidir.

Dans un saladier, fouetter au batteur électrique les blancs d'oeuf.

Ajouter le jus de citron, l'eau de fleur d'oranger ainsi que 150 ml de sirop refroidi.

Incorporer progressivement le sucre glace jusqu'à obtenir un glaçage épais.



Faire un test : si le glaçage coule, rajouter du sucre glace ou s'il est trop épais, rendez le plus coulant avec quelques gouttes de citron.

Colorer selon votre goût et finir par la cuillère d'huile pour un glaçage brillant.

Glacer toutes les couronnes et placez aussitôt les sujets de décoration (pour moi les petites fleurs en pâte à sucre) et laisser sécher toute une nuit de préférence.

Le lendemain, ôter le surplus de glaçage et procéder au lustrage de chaque gâteau.

Disposer les dans des tulle et caissettes et présentez les pour la dégustation avec un café ou thé à la menthe.

Conseil du jour**3 CONSEILS
BEAUTÉ POUR
FEMME ENCEINTE
À DÉCOUVRIR**

- 1 : Prévenir les vergetures
- 2 : Eviter un masque de grossesse, grâce à une protection solaire
- 3 : Prendre soin des cheveux

**Le
saviez-
vous ?**

Les graines de grenade sont une bonne source de fibres. Le jus de grenade contient de la vitamine C, du **POTASSIUM**, du **FER** et des **POLYPHÉNOLS** antioxydants. Il a d'excellents effets anti-âge sur la peau, aide à éliminer les cicatrices,

hydrate la peau et lui donne un éclat naturel.

**Bon à savoir !**

Avantages d'utiliser un glaçon sur ton visage

1. Le froid d'un glaçon rend la peau plus lisse
2. Le froid d'un glaçon tonifie la peau
3. Le froid d'un glaçon améliore la circulation sanguine
4. Le froid d'un glaçon permet de dégonfler les yeux
5. Le froid d'un glaçon prévient les rides

**Astuce du jour:****REMÈDES DE
GRAND-MÈRE POUR
SOULAGER LES COLIQUES
DE BÉBÉ**

- 1- PRATIQUEZ UN MASSAGE LÉGER
- 2- FAITES UNE INFUSION DE FENOUIL
- 3- ESSAYEZ LA CAMOMILLE
- 4- PORTEZ VOTRE BÉBÉ

**CITATION
DU JOUR**

« Vis comme si tu devais mourir demain, apprends comme si tu devais vivre toujours. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNB Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 - PRIX : DOUJA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Ghabli d'hem, en pole position

Après quelques mois de fermeture due aux fortes chaleurs estivales, l'hippodrome Ghellab Attia de M'sila rouvre enfin ses portes avec le Prix Douja, une course de 1300 mètres servant de support aux très attendus paris quarté et quinté. Réservée à douze coursiers de race arabe pure de trois ans et plus n'ayant pas totalisé 36 000 DA de gains depuis le 1er avril 2026 (avec une pénalité d'un kilo par tranche de 7 000 DA cumulés), cette épreuve de niveau moyen s'annonce particulièrement ouverte et indécise. Si le quinté gagnant reste difficile à déchiffrer, quelques favoris se détachent logiquement de ce lot, à l'image de Gabli D'hem, de retour après un bel accessit en juillet sur ce même tracé, ou du redoutable Irtidjal, venu spécialement du Caroubier avec de sérieuses ambitions. Il faudra également se méfier des trouble-fêtes capables de s'inviter sur le podium, tels que le mâle alezan Deutch piloté par le numéro un local AH. Chaâbi, Houlm El Djanoub monté par An. Chaâbi sans oublier l'expérimentée jument de 8 ans Mansourate el Mesk qui a déjà laissé de très bonnes impressions par le passé.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. DRAA ERIH MANSOUR.** Ce vieux cheval de 16 ans semble avoir perdu toute envie de courir, donnez-lui sa retraite.
- 2. KIRAZ.** Il a terminé 4e sur la même distance du jour lors de sa dernière tentative et vue la composante des concurrents en lice, ce mâle alezan de 9 ans devrait logiquement se frayer un passage dans la bonne combinaison.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AD. KHIRANI	1	DRAA ERIH MANSOUR	JJ. AK. BRAHIMI	57	12	ABR. GHELLAB
Y. BELARBI	2	KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	57	1	PROPRIÉTAIRE
SF. ALLIA	3	GABLI D'HEM	T. LAZREG	55	4	LZ. KHADRAOUI
S. ZERGUINE	4	GHARAMA	F. CHAABI	54	8	M. ZERGUINE
B. MAHBOUB	5	GHANIA DU BONHEUR	B. BAGUIRA	54	11	PROPRIÉTAIRE
S. HADJI	6	AMIRSA HODHNA	AF. BENZERGUINE	53	9	H. CHEBLI
ABR. HAMOUDA	7	HOULM EL DJANOUB	AN. CHAABI	53	6	EH. CHAABI
S. HADJI	8	DEUTCH	AH. CHAABI	53	3	W. CHAABI
M. CHOUDER	9	TAHRIR	O. CHEBBAH	53	7	W. CHAABI
SF. ALIA	10	IMBRATOR EL MESK	MS. AIDA	53	5	LZ. KHADRAOUI
R. DEHIMI	11	IRTIDJAL	AP:Y. CHELLAL	53	2	PROPRIÉTAIRE
AD. KHALFALLAH	12	MANSOURATE EL MESK (0)	D. BOUBAKRI	51	10	EH. CHAABI

- 3. GABLI D'HEM.** Ce coursier de la pointeure classique visera forcément la victoire.
- 4. GHARAMA.** Ce n'est pas un modèle de régularité comme le montrent ses dernières sorties, elle intéressera uniquement les inconditionnels de l'excellent jockey F. Chaâbi.
- 5. GHANIA DU BONHEUR.** Rien de probant à son actif. À revoir.
- 6. AMIRSA HODHNA.** Barrée sur toute la ligne.
- 7. HOULM EL DJANOUB.** Il a déçu ses nombreux preneurs lors de ses dernières tentatives alors qu'il restait sur d'assez bons résultats sur des parcours similaires à celui du jour ce qui peut lui permettre dans ce lot prenable de se ressaisir surtout qu'il est bien monté.
- 8. DEUTCH.** Méfiance, il vient de reprendre les compétitions après presque une année d'absence, ce

- protégé de l'écurie S. Hadji mérite qu'on lui accorde une place en bon rang à l'arrivée.
- 9. TAHRIR.** Il a pour lui uniquement la monte du jour, rien d'intéressant à son actif.
- 10. IMBRATOR EL MESK.** Malgré son absence d'une année, ce magnifique jeune cheval de 4 ans ne devrait pas laisser une telle opportunité pour briguer l'une des plus hautes marches du podium.

- 11. IRTIDJAL.** Ce cheval robuste et accrocheur ne fera pas le déplacement du Caroubier pour jouer le rôle de la victime.
- 12. MANSOURATE EL MESK.** Tous les atouts plaident en sa faveur, le sérieux de son écurie, le savoir faire de son entraîneur et particulièrement le mérite de son jockey du jour D. Boubakri, il peut venir déjouer le bon numéro surtout dans la gagne.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
3. GABLI D'HEM- 2. KIRAZ-11. IRTIDJAL-
10. IMBRATOR EL MESK- 8. DEUTCH

LES CHANCES
12. MANSOURATE EL MESK - 4. GHARAMA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Hypocrisie - 2 - Réalisée - Lustres - 3 - Vieil animal - Espiègles - 4 - Île française - La ramasser, c'est essayer un échec - 5 - Mesure chinoise - Double voyelle - Argon - 6 - À un très haut degré - 7 - Voie de cité - Rejette - 8 - Précise la spécialité - Manque d'argent - De même - 9 - Blessé - Explosif - 10 - Se comportent bêtement - Armée de libération - 11 - Canal - Abri - 12 - Impressions.

VERTICALEMENT
1 - Proches des pigeons - 2 - Rude - Symbole de la poésie - Bon pour la ligne - 3 - Crie sous les bois - Rebut - Valide - 4 - Tour - Conifère - Arbuste à fleurs jaunes - 5 - Rivière du Congo - Produit des cycles - En série - 6 - Cris dans la savane - 7 - Ville d'Algérie - Pronom - 8 - Poisson - Mené en bateau - Grosse mouche - 9 - Coule en Europe - Petite baie - Couche - 10 - Défrichements.

Mots fléchés

Audaces	Futé	Ferment	Symbole précieux	Apparence
Inconvenantes	Rame	Neptunium	En réserve	Ville de Hongrie
Espions				En groupe
Illustré		Dieu marin		Embêté
Paliers opposés		Employé		
Choisis	Un peu de tout		Courbe	
	Formula		Chevilles	
Coule en Russie			De près	Passif
Idem			Réfléchi	Blessés
	Gommes			Phase lunaire
	Relève			Identique
Naturel			Arme	
Tête de rocher		Titres slaves	Utilisés à dessin	
		Pascal		
Palier			Fin de messe	
Brave				
		Corps célestes		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Rejeté par la société (8 lettres)

S	R	I	E	G	A	R	O	E	G	U	B	A	R	G	C	S	A
U	E	B	N	E	R	U	S	U	N	O	L	A	T	O	I	S	E
T	I	A	R	T	D	R	O	N	F	A	R	D	U	A	S	C	P
A	R	I	U	V	R	R	E	I	T	N	E	R	R	I	R	I	E
I	T	N	E	L	I	U	J	A	I	S	S	A	S	A	E	E	R
H	E	E	L	O	R	R	S	E	S	E	M	E	F	G	C	S	R
T	E	L	A	I	E	B	A	A	N	S	E	M	E	E	O	L	E
I	S	U	V	N	O	P	R	L	I	I	N	A	F	C	I	A	I
D	N	O	P	N	R	G	R	O	A	L	I	R	I	I	N	V	L
E	E	J	N	T	N	I	O	E	N	A	A	E	R	T	E	E	T
N	S	E	T	I	O	R	T	E	S	V	H	E	A	O	R	G	E
I	E	E	N	O	B	R	A	B	I	F	T	R	T	N	E	A	R
R	R	P	E	R	I	A	R	A	F	N	O	I	E	U	M	S	C
E	U	P	E	T	I	L	A	U	Q	I	T	R	O	L	A	O	S
G	T	A	E	R	T	I	T	P	R	I	S	R	F	R	A	D	I
A	I	N	F	O	I	N	E	L	O	B	O	N	O	A	T	I	D
S	O	V	E	D	I	A	L	T	R	A	U	Q	E	I	I	E	S
U	V	N	I	T	A	S	E	T	N	E	R	A	P	P	T	T	D

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMERE - ARAIRE - ASSISE - BAIN - BARBON - BONNE - COIN - COURS - DETROIT - DISCRET - DOSAGE - ENTIER - ETRIER - ETROIT - FARCE - FARD - FOIN - FORFAIT - GRABUGE - GRAS - HAINE - HIATUS - INEDIT - INTROÏT - INTRUS - JAIS - JOULE - LAIDE - LIERRE - LOIN - MARAIS - MAREE - NAIN - NAPPE - NORD - NOTICE - OBOLE - OINT - ORAGE - PARENT - PENSIF - PIEGE - PRIS - QUALITE - QUART - RELAIS - SATIN - SENSE - SERPE - TALON - TARIF - TITRE - USAGER - USURE - VALEUR - VALISE - VALSE - VIRAL - VOITURE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Emblavures - 2. Bale - Anime - 3. One - Essaim - 4. Us - Mue - NN - 5. Rusée - Item - 6. Iéna - PL - Né - 7. Ft - Ter - Éta - 8. Fut - Mène - 9. Adipose - N.D - 10. Néréis - Our - 11. Esseulée - 12. Esse - Suées.

VERTICALEMENT :
1. Ébouriffante - 2. Mansuétude - 3. Blé - Sn - Tires - 4. Lé - Méat - Pesé - 5. Eue - Émois - 6. Vase - Pressés - 7. Uns - Il - Ne - UU - 8. Riant - EE - Olé I - 9. Éminent - Nuée - 10. Sem - Méandres.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Colmater - Douilllets - Pou - Saule - Menés - Éta - Nô - EE - Usés - Net - Ct - Es - Étêtée - Iso - Serpes - Os - Sr - Gent - Or - Été - Il - État - Génés.

VERTICALEMENT :
Rodomont - Sot - Loue - EES - Râ - Ému - Nettes - Aisée - Erre - Atlas - Cep - Tg - Élu - Ut - Égée - Frêles - Ise - Têtées - Nie - Pas - Assortis.

MOTS MASQUÉS MÉCÈNE

Plus de 148.000 personnes déplacées au Yémen sur fond d'insécurité persistante

Plus de 148.000 personnes ont été déplacées en raison de l'insécurité persistante et du conflit en cours au Yémen, tandis que 125.000 personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire d'urgence, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). OCHA a fait savoir que l'ONU et ses partenaires continuent malgré la situation qui prévaut sur place de fournir une aide humanitaire au Yémen, notamment de la nourriture, des abris, de l'eau, des installations sanitaires et des soins de santé. Il a appelé une nouvelle fois toutes les parties au conflit à protéger les civils et les infrastructures civiles et à

faciliter un accès humanitaire sûr et sans entrave. Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, avait alerté lundi sur "la tragédie humanitaire" au Yémen, avertissant qu'"un million de personnes supplémentaires devraient sombrer dans la faim extrême" dans les prochains mois. "Avant février prochain, un million de personnes supplémentaires devraient sombrer dans la faim extrême, s'ajoutant aux 17 millions de Yéménites qui n'ont déjà pas assez à manger", a déclaré M. Fletcher, devant les membres du Conseil de sécurité, réunis sur la situation au Yémen.

Démantèlement d'un réseau de vente illégale de boissons alcoolisées à Mascara

À l'issue d'une opération ciblée visant à lutter contre le commerce clandestin, les éléments de la 2ème sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont démantelé une bande criminelle composée de quatre individus âgés de 22 à 45 ans. Agissant sur la base de renseignements, les forces de l'ordre ont procédé, en coordination avec le parquet compétent, à la perquisition des domiciles de deux suspects, ce qui a permis la saisie de 369 unités de boissons alcoolisées de différents types, d'une arme blanche de grand format ainsi que d'une somme d'argent issue des revenus de ce trafic. La poursuite des investigations a ensuite conduit à l'identification et à l'arrestation de deux autres complices impliqués dans ce réseau, avant que l'ensemble des mis en cause ne soit présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Mascara.



Grand Prix cycliste international d'Alger : fermeture partielle et temporaire des routes longeant Djamaâ El-Djazair aujourd'hui

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, jeudi dans un communiqué, la fermeture partielle et temporaire des routes longeant Djamaâ El-Djazair, dans le cadre de l'organisation de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger. Dans le cadre de l'organisation de la première étape de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger, "sous l'égide du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, durant la période allant du 3 au 9 octobre, une partie de la route longeant Djamaâ El-Djazair sera temporairement fermée, samedi 3 octobre, de 09h00 à 12h00", précise le communiqué. Le parcours de la première étape s'étendra "de la route longeant le front de mer devant le centre commercial "Marina Mall", vers la route menant à Mohammadia, jouxtant Djamaâ El-Djazair, puis le retour sur le même itinéraire en sens inverse", ajoute le communiqué. "Les axes menant à Djamaâ El-Djazair et au centre commercial seront également fermés, tandis que l'autoroute Est restera ouverte dans les deux sens pour les usagers allant de ou vers le centre d'Alger, car elle ne croise pas l'itinéraire de la course", conclut le communiqué.

Algérie Télécom annonce les horaires d'ouverture de ses agences commerciales durant la période hivernale

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, mercredi dans un communiqué, les horaires d'ouverture de ses agences commerciales durant la période hivernale, qui entreront en vigueur à compter du jeudi 1er octobre. Les agences commerciales d'Algérie Télécom accueilleront les clients, à partir du 1er octobre, "du samedi au jeudi, de 8h00 à 18h00", précise le communiqué.

243 décès par noyade depuis le 1er juin dernier

Deux cents quarante trois (243) cas de décès par noyade survenus au niveau des plages et des réserves d'eau ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays entre le 1er juin et le 30 septembre derniers, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Selon le bilan, "171 cas de noyade ont été enregistrés, dont 89 au niveau des plages interdites à la baignade et 79 au niveau des plages surveillées, parmi lesquels 42 sont survenus en dehors des horaires de surveillance", précise la même source. Concernant les accidents nautiques, les éléments de la Protection civile ont enregistré 3 décès dans les wilayas de Skikda, El Tarf et Alger, tandis que 33 personnes ont été secourues à travers les wilayas de Tipaza, Alger, Annaba, Oran, El-Tarf et



Jijel. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile ont effectué, au niveau des plages autorisées à la baignade, 92.229 interventions, ayant permis de sauver 65.412 personnes, dont 22.712 traitées sur place et 3979 évacuées vers les structures sanitaires. Un dispositif important composé de 11.000 éléments entre professionnels, plongeurs et saisonniers a été déployé pour assurer la sécurité des esti-

vants. S'agissant de la baignade dans les réserves d'eau, la Protection civile fait état de 72 décès survenus dans des mares d'eau (20 cas), des bassins d'irrigations (20), des piscines (10), des retenues collinaires (8), des barrages (5), des oueds (5) et des bassins artificiels (4 décès). "La majorité des personnes décédées sont des enfants et des adolescents, et ce malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant la saison estivale", relève la Protection civile.

23 blessés dans l'incendie d'un centre de soins à Bachdjerrah (Alger)



Un incendie s'est déclaré l'après-midi du 1er octobre au rez-de-chaussée d'un immeuble abritant un centre de soins corporels et de phytothérapie dans la commune de Bachdjerrah, à Alger, faisant au total 23 blessés. L'intervention rapide et efficace des éléments de la Protection civile, qui ont mobilisé cinq camions anti-incendie et cinq ambulances, a permis de maîtriser les flammes et d'éviter leur propagation aux autres étages du bâtiment. Le bilan fait état de deux personnes souffrant de brûlures du deuxième degré qui ont été évacuées vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda, tandis que vingt-et-une autres victimes ont été atteintes de difficultés respiratoires. Parmi ces dernières, deux se trouvent dans un état critique suite à l'inhalation d'une importante quantité de fumée, nécessitant leur transfert en urgence vers l'hôpital local pour y recevoir les soins nécessaires.

Ouverture à Tizi-Ouzou de la 2e édition du Salon national de la pharmacie et de la santé

La deuxième édition du Salon national de la pharmacie et de la santé "Djurdjura Pharma Expo", s'est ouverte jeudi après-midi à Tizi-Ouzou, avec la participation de plus de 80 exposants. Placé cette année sous le thème "La pharmacie algérienne au service de la souveraineté sanitaire", cette manifestation réunit des pharmaciens,

médecins, industriels, distributeurs, et experts dans le domaine pharmaceutique. Une forte affluence de visiteurs professionnels a été enregistrée à l'ouverture de ce rendez-vous, organisé durant trois jours par l'agence spécialisée dans l'événementiel "Idus Event" sous le patronage du ministre de l'Industrie pharmaceutique, et qui est éga-

lement rehaussée par la participation de partenaires institutionnels et économiques exerçant dans le même secteur. Outre les espaces d'exposition dédiés aux laboratoires et distributeurs pharmaceutiques, le salon propose un riche programme de conférences animées par des spécialistes des domaines de la pharmacie et de la santé.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (12)



AUX POINGS

« Nous voulons sécuriser les approvisionnements en hydrogène pour notre industrie, et si nous voulons maintenir l'industrie en Autriche, en Allemagne et en Italie, cela ne pourra se faire qu'à travers une relation étroite avec l'Algérie et la Tunisie, en travaillant ensemble à la réalisation de ce projet d'hydrogène »

Wolfgang Hattmannsdorfer, ministre fédéral de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme autrichien





Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 51 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 59 %

Dohr : 12h37
Assar : 15h57
Maghreb : 18h32
Îcha : 19h50

Dimanche 22
Rabi' al-thani
Sobh : 05h20
Chourouk : 06h46

OCTOBRE ROSE

Le dépistage régulier est une nécessité

À l'occasion du lancement de la campagne « Octobre Rose », mois consacré à la sensibilisation et à la prévention du cancer du sein, le Pr Hamida Guendouz, cheffe de l'unité de chirurgie mammaire à l'EPH Djillali-Rahmouni, met l'accent sur les principaux facteurs de risque de cette maladie ainsi que sur l'importance du dépistage précoce.

S'exprimant dans l'émission « L'Importance du jour » sur les ondes de la Radio chaîne 3, la spécialiste souligne d'emblée l'importance de cette campagne de sensibilisation, rappelant que le cancer du sein n'est pas lié à une cause unique, mais à une combinaison de plusieurs facteurs de risque. « Il n'y a pas une cause, mais il y a des facteurs de risque », explique-t-elle, citant notamment le facteur génétique, qui représenterait 5 à 10 % des cas, ainsi que d'autres facteurs liés aux hormones, à l'utilisation de certains contraceptifs, aux fécondations in vitro, au mode de vie, à l'obésité, au tabagisme et à la sédentarité.

UN DIAGNOSTIC PRÉCOCE POUR PRÉSERVER LE SEIN

Pour réduire les risques et surtout favoriser une prise en charge précoce, la cheffe de l'unité de chirurgie mammaire exhorte les femmes à effectuer régulièrement les examens de dépistage recommandés. Un diagnostic précoce permet de détecter les tumeurs à un stade où les possibilités thérapeutiques sont plus importantes et où le recours à une chirurgie lourde peut être limité. « Plus on diagnostique tôt, plus on peut préserver le sein », souligne le Pr Guendouz. Se voulant rassurante, la spécialiste rappelle également que la prise en charge du cancer du sein a considérablement évolué au cours de ces dernières années. Les progrès réalisés dans le diagnostic, la chirurgie et les traitements permettent aujourd'hui, lorsque les conditions médicales le permettent, de privilégier des interventions conservatrices et de préserver



Ph: DR

d'avantage le sein. À travers la campagne « Octobre Rose », le Pr Guendouz appelle ainsi à renforcer l'information, la prévention et surtout le recours au dépistage, afin de favoriser une détection précoce et d'améliorer les chances de prise en charge des patientes.

LE CRA SENSIBILISE

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé jeudi une campagne nationale de sensibilisation à l'importance de la prévention et du dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus, à l'occasion du mois d'Octobre rose. Le coup d'envoi de cette campagne nationale a été donné depuis la place de la Grande Poste à Alger, avec l'organisation d'une action de sensibilisation, animée par des médecins du CRA et consacrée à l'explication des principes de prévention et à l'importance du dépistage précoce. À cette occasion, une clinique médicale mobile multiservices a été mobilisée pour fournir quotidiennement des orientations, des consultations et des prestations médicales tout au long de la campagne. Cette campagne nationale s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à « intensifier les actions de sensibilisation et à renforcer la prise de conscience quant à l'importance d'adopter des comportements préventifs et un suivi médical régulier ». Elle vise également à « ancrer la culture

de la prévention, à travers la sensibilisation des femmes à l'importance de prendre soin de leur santé, et de ne pas négliger le suivi et les examens médicaux, tout en œuvrant à rectifier les idées reçues et à renforcer les connaissances de santé liées aux cancers du sein et du col de l'utérus ». En parallèle, les comités de wilaya du CRA à travers le territoire national veilleront à « concrétiser ce programme sur le terrain et à élargir la portée de la sensibilisation préventive, en accordant une attention particulière aux zones éloignées et en rapprochant les activités de santé des femmes pour lesquelles les difficultés de déplacement pourraient constituer un obstacle ». A travers cette initiative, le Croissant-Rouge algérien tend à « ancrer la prévention en tant qu'élément de la culture sanitaire quotidienne et à renforcer la prise de conscience quant à l'importance du dépistage et du suivi, contribuant ainsi à encourager le diagnostic précoce et la prise en charge médicale en temps opportun ».

Ania N.

EXTINCTEURS DANS LES VÉHICULES L'application des sanctions contre les contrevenants suspendue temporairement

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé la suspension de la levée des infractions liées à l'obligation d'équiper les véhicules d'un extincteur, prévue par la loi n° 26-09 portant Code de la route. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la DGSN a précisé que cette mesure concerne les contraventions relatives à l'obligation de disposer d'un extincteur à bord des véhicules. À cette occasion, la Sûreté nationale a appelé les usagers de la route à équiper leurs véhicules de cet équipement préventif indispensable, afin de contribuer à réduire les risques d'incendie à bord des véhicules.

L. Z.

INTEMPÉRIES DANS LE SUD

Opération de recherche d'une personne emportée par les eaux à Tamanrasset

Suite aux perturbations météorologiques et à la hausse du niveau des eaux des oueds dans plusieurs régions du Sud du pays, les services de la Protection civile poursuivent les opérations de recherche d'une personne emportée par les eaux de l'oued Abalessa, dans la wilaya de Tamanrasset, tandis que trois personnes encerclées par les eaux de l'oued Asdilène, dans la wilaya de Djanet, ont été secourues. Selon un bilan de la Protection civile rendu public hier à

07h00, « les opérations de recherche se poursuivent pour retrouver la personne portée disparue dans la commune d'Abalessa, à Tamanrasset, emportée par les eaux de l'oued vers une fosse d'une profondeur de quatre mètres ». Dans la wilaya de Djanet, les éléments de la Protection civile sont parvenus à secourir trois personnes qui se trouvaient à bord d'un véhicule encerclé par les eaux de l'oued Asdilène.

L. Z.

COLLISION ENTRE DEUX BUS DE TRANSPORT DE TRAVAILLEURS

15 blessés dont deux graves sur la RN11 à Oran

Quinze personnes ont été blessées, dont deux grièvement, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi sur la RN11, dans la commune et daïra de Gdyl, dans la wilaya d'Oran. Selon les services de la Protection civile, l'accident s'est produit vers 01h00 et a impliqué une collision entre deux bus assurant le transport de travailleurs. Les victimes, âgées de 26 à 56 ans, ont subi des blessures de différentes gravités. Elles ont été secourues sur place par les éléments de la Protection civile avant d'être évacuées vers l'établissement hospitalier local pour recevoir les soins nécessaires.

L. Z.

SOUS-RIRE

UNION EUROPEENNE
100 milliards d'euros pour importer des énergies fossiles

